

Centenaire du périodique



ALEXANOR

Revue française de Lépidoptérologie
(Publication trimestrielle)



Fondateur : Jean BOURGOGNE †
Directeur : Gérard Chr. LUQUET
Rédacteur en chef : Antoine LÉVÊQUE
Trésorier : Xavier LESIEUR

Comité de rédaction : Alec HARMER (supervision des textes en anglais), Christian JACQUARD (réalisation des maquettes), Antoine LÉVÊQUE (supervision des textes et des illustrations), Gérard Chr. LUQUET (supervision des textes et des références bibliographiques), Wolfgang SPEIDEL (supervision des textes en allemand).

Comité de lecture : Frédéric ARCHAUX (écologie), Jérôme BARBUT (Noctuoidea), Jacques NEL (Microlépidoptères), Claude TAUTEL (Geometridae).

Abonnements 2022, 2023 et 2024

(quatre fascicules par millésime)

Tarif « Jeune » pour les moins de 30 ans

applicable en France sur justificatif à compter du 10 avril 2012
pour les abonnements 2011 et suivants

France (plein tarif) **45 €**

France (tarif Jeune) **35 €**

Étranger **47 €**

Et pour le soutien de la revue... l'abonnement bienfaiteur : 55 € ou plus

Offre de bienvenue

À compter du 10 avril 2012, les lecteurs s'abonnant pour la première fois recevront au choix :

Liste Leraut 1980 + Liste Rungs (Corse) (1988)

OU *Liste Leraut 1997* **OU** *Biocénotique des Lépidoptères du Mont Ventoux*

Les règlements par chèque doivent être libellés à l'ordre d'*Alexanor* et adressés à

M. Xavier LESIEUR, 39, Boulevard d'Andilly, F-95160 Montmorency.

Nouveau : il est désormais possible de régler par **PayPal** à l'adresse électronique d'*Alexanor*.

Les règlements par virement doivent utiliser les coordonnées bancaires suivantes :

RIB			
Étab.	Guichet	N° de compte	Clé
20041	00001	1747609F020	64

IBAN							
Compte	FR72	2004	1000	0117	4760	9F02	064
BIC	PSSTFRPPPAR						
Domiciliation	La Banque Postale Centre financier de Paris						
Titulaire du compte	Alexanor, Revue des Lépidoptéristes français						
Numéro de TVA intracommunautaire : FR88389271081							

L'abonnement annuel, qui donne droit aux quatre fascicules de l'année civile, est dû en début de chaque année ; le réabonnement s'effectue par tacite reconduction.

Pour nous joindre par courriel : **ALEXANOR.RFL@gmail.com**

Illustration de couverture

Diverses présentations de la couverture de notre Périodique depuis sa fondation en 1922 jusqu'à nos jours.

Contribution à la connaissance de la faune entomique vendéenne : Lépidoptères observés sur l'île de Noirmoutier durant l'été 1970

(Lepidoptera Heterocera et Rhopalocera)

par Gérard Chr. LUQUET ⁽¹⁾

Travail dédié à la mémoire de Christian PERREIN (°1957 – † 2018),
très estimé Collègue et ami bien trop tôt disparu,
pionnier dans l'étude biohistorique des Papillons

Résumé

Le présent travail se propose de procurer quelques informations sur la faune lépidoptérique de l'île de Noirmoutier (département de la Vendée), île sur laquelle ont été effectuées des prospections quasi quotidiennes au cours du mois de juillet 1970, essentiellement aux abords du hameau de La Fosse, sur la commune de Barbâtre. Les relevés diurnes et nocturnes ainsi réalisés sur les milieux dunaires du sud-ouest de l'île ont permis de rassembler un échantillon de 1 455 Insectes, dont 1 351 Lépidoptères, lesquels se répartissent en 233 espèces. La liste commentée des espèces observées est suivie d'un inventaire de la petite collection de Lépidoptères jadis conservée au château de Noirmoutier, rassemblée vers 1950, hélas laissée à l'abandon et disparue au cours de la décennie ayant suivi son exploitation muséologique. L'examen de cette collection, complété par celui d'une autre petite collection locale constituée à la même époque, et par l'étude d'une brève liste de Lépidoptères de Noirmoutier datant de 1863, a permis d'enrichir les données recueillies en 1970 et d'aborder succinctement l'évolution du peuplement lépidoptérique de l'île entre 1863 et 1970. Au total, le nombre d'espèces de Lépidoptères connues de l'île de Noirmoutier s'élevait en 1970 à 300 taxa, dont 44 Rhopalocères et 256 Hétérocères. Enfin, le travail tente d'apporter quelques informations sommaires sur le peuplement lépidoptérique des îles de la façade atlantique.

Zusammenfassung

Beitrag zur Kenntnis der Insektenfauna der Vendée. Auf der Insel Noirmoutier während des Sommers 1970 beobachtete Schmetterlinge (Lepidoptera Rhopalocera und Heterocera). Die vorliegende Arbeit zielt darauf ab, einige Daten über die Schmetterlingsfauna der Insel Noirmoutier (Departement Vendée) zu liefern, einer Insel, auf der im Juli 1970 fast täglich Sammelexkursionen durchgeführt wurden, hauptsächlich um den Weiler La Fosse, in der Gemeinde von Barbâtre. Die auf diese Weise in den Küstendünen des südwestlichen Teils der Insel durchgeführten Tag- und Nachtuntersuchungen ermöglichten die Aufsammlung einer Insekten-Stichprobe von 1 455 Belegexemplaren, darunter 1 351 Lepidoptera, die zu 233 Arten gehören. Nach dem kommentierten Verzeichnis der beobachteten Arten folgt eine Bestandsaufnahme der kleinen Schmetterlingssammlung, die früher im Schloss von Noirmoutier aufbewahrt wurde. Sie wurde um 1950 zusammengetragen, leider verlottern gelassen und verschwand im Jahrzehnt nach ihrer musealen Nutzung. Die Untersuchung dieser Sammlung, ergänzt durch diejenige einer anderen

⁽¹⁾ Maître de Conférences honoraire du Laboratoire d'Entomologie, travailleur bénévole au Muséum National d'Histoire Naturelle, PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD), Centre d'Expertise et de Données sur la Nature.

kleinen lokalen Sammlung, die zur gleichen Zeit angelegt wurde, und durch die Untersuchung einer kurzen Liste von Schmetterlingen aus Noirmoutier, die aus dem Jahr 1863 stammt, ermöglichte es, die 1970 gesammelten Daten zu vervollständigen und auf die Entwicklung der Schmetterlingspopulation der Insel zwischen 1863 und 1970 kurz einzugehen. Insgesamt belief sich die Zahl der von der Insel Noirmoutier bekannten Schmetterlingsarten im Jahr 1970 auf 300 Taxa, darunter 44 Tag- und 256 Nachtfalter. Abschließend versucht die Arbeit, einige knappe Informationen über die Schmetterlingspopulation der Inseln an der Atlantikküste verfügbar zu machen.

Abstract

Contribution to the knowledge of the Insects of the Department Vendée. Butterflies and Moths observed on the Noirmoutier island during the Summer 1970 (Lepidoptera Rhopalocera and Heterocera). The present work aims to provide some information on the lepidopterous fauna of the island of Noirmoutier (Department of Vendée), an island on which almost daily surveys were carried out during the month of July 1970, mainly around the hamlet of La Fosse, in the Commune of Barbâtre. The diurnal and nocturnal surveys thus carried out on the dune environments of the south-west of the island made it possible to collect a sample of 1,455 insects, including 1,351 Lepidoptera, which are divided into 233 species. The annotated list of species observed is followed by an inventory of the small collection of Lepidoptera formerly kept at the Château de Noirmoutier, gathered around 1950, unfortunately left abandoned and which disappeared during the decade following its museological exploitation. The examination of this collection, supplemented by that of another small local collection constituted at the same period, and by the study of a brief list of Lepidoptera from Noirmoutier dating from 1863, made it possible to enrich the data collected in 1970 and to briefly address the evolution of the lepidopteran population of the island between 1863 and 1970. In total, the number of species of Lepidoptera known from the island of Noirmoutier amounted in 1970 to 300 taxa, including 44 Butterflies and 256 Moths. Finally, the work attempts to provide some concise information on the lepidopteran population of the islands of the Atlantic coast.

Préambule

Dans le contexte actuel d'une accélération spectaculaire de l'effondrement global et massif des populations d'Insectes, le plus généralement ignorée du grand public, mais que les entomologistes ont identifiée depuis plusieurs décennies (voir par exemple, pour les Lépidoptères, BLAB & *al.*, 1987, 1988 et 1989) et qu'ils ont confirmée ces dernières années (*cf.* entre autres, pour le même ordre d'Insectes, HALLMANN & *al.*, 2017 ; PÄHLER & *al.*, 2019 ; LAUSSMANN & *al.*, 2021), attribuant désormais clairement sa cause essentielle à l'utilisation inconsidérée des biocides, et notamment des insecticides néonicotinoïdes (*cf.* synthèse très détaillée *in* FOUCART, 2019, ainsi que GOULSON, 2023), il s'avère particulièrement opportun d'extraire de nos archives les données anciennes que nul n'aurait songé à publier un demi-siècle plus tôt, jugeant celles-ci par trop banales pour mériter la moindre mention dans un périodique entomologique.

Hélas, les temps ont bien changé au cours des soixante-dix dernières années, et dans ce contexte d'amenuisement progressif et toujours plus rapide des populations d'Insectes, les témoignages précis décrivant la richesse de cette faune vers le milieu du XX^e siècle se chargent aujourd'hui d'une dimension symbolique, attestant du déclin silencieux, mais bien réel, d'une multitude d'espèces, les plus banales ne faisant pas exception à ce processus de régression drastique de la biodiversité. Durant la première moitié du XX^e siècle et dans la décennie qui a suivi, la faune lépidoptérique était encore perçue par les entomologistes comme abondante et diversifiée à peu près partout en France. En témoignent par exemple quelques contributions publiées récemment dans la présente Revue (TOULGOËT, 2014 ; LUQUET, 2018 ; FRANÇOIS, 2018 ; LUQUET & GIBEAUX, 2022 ; BINVEL, 2023, entre autres). Aussi me paraît-il opportun de porter à la connaissance des lépidoptéristes le résultat de prospections effectuées sur l'île de

Noirmoutier (Vendée) durant l'été 1970, à une époque où l'on pouvait encore assister, lors de la mise en fonction d'une lampe à vapeur de mercure, à l'afflux de plusieurs centaines, voire de plusieurs milliers d'Hétérocères au cours de la même nuit, comme ce fut le cas durant cette campagne de relevés à l'orée du hameau de La Fosse, sur la commune de Barbâtre.

* *
*

D'aucuns estimeront peut-être qu'il est surprenant pour un lépidoptériste d'aller « s'enfermer » sur une île en nourrissant l'espoir d'y réaliser de fructueuses observations entomologiques, et je dois avouer que je n'étais moi-même pas très enthousiaste lors de notre départ pour la côte atlantique, empli de doute quant à la réelle diversité que me permettrait d'observer une terre balayée par les vents marins et encerclée de tous côtés par de l'eau salée ... Mais à la fin des années soixante, les vacances estivales se déroulaient encore le plus généralement en famille, et le choix du lieu de la villégiature relevait le plus souvent de l'exclusive compétence des parents. L'entomologiste en herbe que j'étais encore n'eut donc pas d'autre alternative que de suivre le mouvement.

Un mois de prospections devait me permettre de me forger une opinion sur la faune entomologique de l'Île aux Mimosas, me réservant quelques surprises inattendues. De fait, je ne courais pas le risque de revenir déçu, étant parti avec la ferme conviction que j'allais arpenter un « désert » biocénotique. Il m'avait simplement échappé que le climat de l'île offrait une certaine ressemblance avec celui de contrées plus méridionales, et qu'il s'agit en l'occurrence d'un facteur dont l'influence sur la biodiversité se révèle loin d'être négligeable.

Le présent travail se propose donc, après l'exposé de quelques généralités sur l'île de Noirmoutier et des conditions dans lesquelles se sont déroulées nos prospections de juillet 1970, de dresser la liste des Lépidoptères observés durant ce bref séjour insulaire, essentiellement dans les clairs-bois de Pins (forêt de Barbâtre) situés entre le hameau de La Fosse et les dunes littorales du sud-ouest de l'île.

Généralités sur l'île de Noirmoutier

1. Situation géographique (fig. 1)

Exactement sise à la latitude nord du 47° parallèle, l'île de Noirmoutier, baignée par l'Atlantique, ferme au sud la baie de Bourgneuf. Elle constitue la limite entre les provinces bretonne et poitevine. S'étendant du nord-ouest au sud-est sur 19 km de longueur, elle n'atteint que 6,5 km dans sa plus grande largeur. Au sud, elle n'est séparée du continent que par l'étroit goulet de Fromentine (0,8 km) ; de violents courants de marée traversent celui-ci, s'opposant à l'ensablement et par là même à la jonction de la pointe sud insulaire de La Fosse à la côte vendéenne (ANONYME, 1966 ; GOULEAU, 1969).

2. Climat

Sur l'île, les températures sont sensiblement égales à celles observées sur le continent (moyenne annuelle : 11 à 12 °C) ; les précipitations y sont en revanche bien moins importantes, pouvant en outre varier du simple au double. Le régime des vents de la région montre une nette prédominance des vents de secteur ouest (33,3 %) sur ceux de secteur est (24,4 %),

et des vents de secteur nord (18,9 %) sur ceux de secteur sud (15,6 %) (GOULEAU, 1969 : 16 *sqq.*) ⁽²⁾. Ce même auteur apporte par ailleurs les précisions suivantes pour les années 1966 et 1967, d'après des mesures prises au bois de la Chaise en Noirmoutier :

Millésime	Précipitations (en mm, par an)	Température moyenne de l'année
1966	483	12,80 °C
1967	557	12,26 °C

3. Géologie

Les données présentées ci-après sont empruntées à l'étude géomorphologique de Mireille TERS (1961 : 451 *sqq.*), ainsi qu'au mémoire déjà cité de Dominique GOULEAU (*op. cit.* : 22 *sqq.*).

L'île de Noirmoutier repose sur un socle cristallin. Sur ce bâti, le développement de calcaires turoniens atteste du fait que la mer a baigné les rivages du môle cristallin dès le Crétacé supérieur. L'île s'est constituée à partir de buttes peu élevées, cristallines et calcaires, que le colmatage flandrien (vases littorales) a réunies pour donner à l'île sa configuration actuelle.

Dans le nord-ouest de l'île s'élève un môle de micaschistes et de gneiss ; la côte nord-ouest, formée de granite gneissique, est rapidement recouverte par des sables et des argiles paléocènes ; la côte nord-est, entaillée dans les sédiments éocènes (Lutétien), offre un paysage tourmenté au sein duquel se succèdent de pittoresques petites criques encadrées de falaises de cinq à six mètres de hauteur, formées d'énormes blocs de grès à Sabalites, atteignant jusqu'à seize mètres au bois de la Chaise.

La ligne de rivage est bordée de tous côtés, sauf au sud-est, par un cordon dunaire plus ou moins étroit. En de nombreux points, la côte a été fixée par des épis ; au bois de la Blanche, ce sont les Chênes verts (*Quercus ilex* L., 1753) qui ont définitivement fixé la dune. L'intérieur de l'île est déprimé par rapport à la crête dunaire littorale.

4. Végétation

Dans le secteur du hameau de La Fosse, lorsque l'on progresse depuis le littoral vers l'intérieur des terres, on traverse une succession d'habitats dunaires tantôt ouverts, tantôt plus ou moins fermés, parallèles au rivage (fig. 2). La dune littorale surplombant le sommet de plage (*dune blanche* ou *dune mobile*), colonisée par l'Oyat (*Ammophila arenaria* (L.) Link, 1827) qui s'y développe en colonies étendues et denses (fig. 3) ⁽³⁾, abrite derrière sa crête une lande s'étendant en contrebas. Cette lande — la *lède* ou *lette dunaire* —, tapissée d'une végétation essentiellement rase et clairsemée (fig. 4), présente quelques micro-reliefs qui permettent

⁽²⁾ Les données publiées dans sa thèse par Dominique GOULEAU s'appuient sur des statistiques couvrant la période 1946-1965 et communiquées par les Stations Météorologiques Nationales de Nantes-Château-Bougon et de Saint-Nazaire-Bron.

⁽³⁾ Les clichés qui illustrent le présent travail sont issus de photographies d'époque (1970 !), pour partie réalisées avec des appareils argentiques rudimentaires (entre autres, Kodak Instamatic®), et se révèlent donc d'une qualité assez médiocre (faible définition, manque de netteté, couleurs s'étant dégradées au fil du temps). S'agissant de documents « historiques », il m'a paru opportun d'en « sauver » malgré tout quelques-uns, en tentant d'en améliorer quelque peu la qualité grâce aux procédés modernes de restauration. Le lecteur voudra donc bien garder présent à l'esprit qu'il s'agit de documents d'archives, datant d'une époque où les moyens techniques n'étaient pas ceux d'aujourd'hui, loin s'en faut.



FIG. 1. — L'île de Noirmoutier (Vendée) en 1970, d'après une carte postale ancienne. Carte n° 1724, « Île de Noirmoutier » (DL. 70). © ELNACAP, Procédé par Sélection, C^{ie} des Arts Photomécaniques édit., Paris-XV^e.

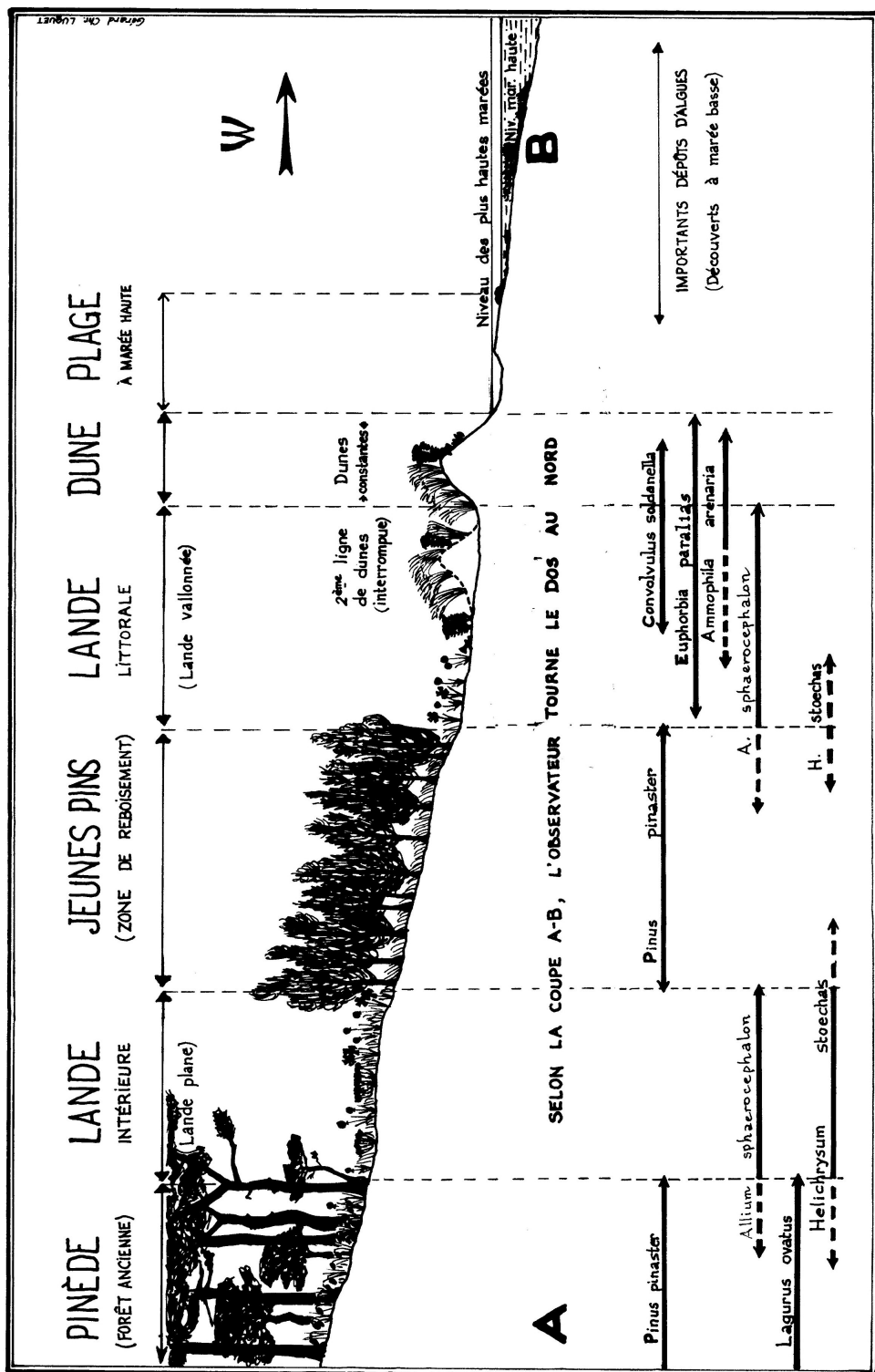


FIG. 2. — Succession des différentes communautés végétales des milieux dunaires de Barbâtre (Vendée) en 1970. © Gérard Chr. LUQUET, août 1970.



FIG. 3. — Île de Noirmoutier, Barbâtre, dunes littorales de La Fosse. La dune blanche (ou dune mobile), colonisée par l'Oyat (*Ammophila arenaria*), 4 juillet 1970. Cliché : © Nelly-Claude LUQUET. Numérisation de la diapositive : Alain DAHMANE.



FIG. 4. — Île de Noirmoutier, Barbâtre, dunes littorales de La Fosse. La lède ou lette dunaire, tapissée d'une végétation essentiellement rase et clairsemée, et ses micro-reliefs. 4 juillet 1970. Cliché : © Nelly-Claude LUQUET. Numérisation de la diapositive : Alain DAHMANE.

localement le développement d'une couverture herbacée plus dense et plus élevée, notamment au niveau de dépressions humides intradunales — les *pannes*. Le cordon dunaire et les micro-dépressions plus ou moins « vallonnées » qui lui font suite, en raison de la présence d'un système discontinu d'arrière-dunes, sont le domaine de prédilection de plusieurs espèces d'Euphorbes et de Plantains, dont l'Euphorbe des sables (*Euphorbia paralias* L., 1753) et le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata* L., 1753), qui croissent là en très grande abondance. La lède est elle-même piquetée de quelques phanérogames déjà présentes sur les dunes et très attractives pour les Insectes, hébergeant notamment le Panicaut des dunes (*Eryngium maritimum* L., 1753), l'Œillet des dunes (*Dianthus gallicus* Pers., 1805), le Liseron des sables (*Calystegia soldanella* (L.) Roem. & Schult., 1819) et l'Ail à tête ronde (*Allium sphaerocephalon* L., 1753). Le système discontinu d'arrière-dunes (les *dunes grises*) voit apparaître les premières colonies, clairsemées, d'Immortelle des sables (*Helichrysum stoechas* (L.) Moench, 1794).

En arrière de la lède s'étend une étroite bande de jeunes Pins maritimes (*Pinus pinaster* Aiton, 1789), qui, d'après sa structure très ordonnée, correspond vraisemblablement à un reboisement d'origine anthropique peut-être destiné à fixer la dune (fig. 5) ⁽⁴⁾. En amont de ce jeune boisement (fig. 6) s'étend une seconde lède (fig. 7) ⁽⁵⁾, moins rase et nettement plus sèche que la précédente, dont la végétation plus dense est dominée par l'Immortelle des sables, à laquelle se mêlent des peuplements nourris d'Œillet des dunes, d'Orpin blanc (*Sedum album* L., 1753), de Panicaut champêtre (*Eryngium campestre* L., 1753) et, surtout, d'Ail à tête ronde.

⁽⁴⁾ Cette description se réfère bien entendu à l'état des lieux tel qu'il se présentait en juillet 1970. Il va sans dire que depuis lors, ces arbres ont atteint l'âge adulte, et que le boisement s'est même peut-être étendu aux dépens (et au détriment) des lèdes qui le bordaient de part et d'autre, à l'ouest comme à l'est.

⁽⁵⁾ Cette « seconde » lède devait en fait constituer le prolongement naturel de la lède post-littorale, la solution de continuité ayant été artificiellement créée par l'implantation de la ceinture de jeunes Pins maritimes précédemment évoquée (cf. *supra*).



FIG. 5. — Île de Noirmoutier, Barbâtre, dunes littorales de La Fosse. Boisement de jeunes Pins maritimes (*Pinus pinaster*) implanté en amont de la lède dunaire. 4 juillet 1970. Cliché : © Michel LUQUET. Numérisation de diapositive : Alain DAHMANE.



FIG. 6. — Île de Noirmoutier, Barbâtre, dunes littorales de La Fosse. Chemin prolongeant la rue de la Chapelle, conduisant vers la plage de La Fosse, dans son tronçon traversant le jeune boisement de Pin maritime (*Pinus pinaster*). 12 juillet 1970. Cliché : © Nelly-Claude LUQUET. Numérisation du tirage sur papier d'une pellicule argentique Kodacolor : Gérard LUQUET.



FIG. 7. — Île de Noirmoutier, Barbâtre, dunes littorales de La Fosse. Un fragment de la lède intérieure, proche de la lisière supérieure du jeune boisement de Pin maritime. 4 juillet 1970. Cliché : © Nelly-Claude LUQUET. Numérisation de la diapositive : Alain DAHMANE.



FIG. 8. — Île de Noirmoutier, Barbâtre, dunes littorales de La Fosse. La futaie clairsemée de la forêt de Barbâtre, vue depuis l'auvent de notre gîte. Face à l'entrée de celui-ci s'ouvrait dans la futaie une assez vaste trouée au sein de laquelle fut conduite une prospection nocturne au moyen d'un tube à rayonnement ultra-violet. 4 juillet 1970. Cliché : © Michel LUQUET. Numérisation de la diapositive : Alain DAHMANE.

En s'éloignant toujours davantage du rivage, on passe presque sans transition de cette lède à Immortelle à une dune boisée de Pin maritime. On pénètre alors dans la futaie proprement dite de la forêt de Barbâtre, en fait constituée d'un boisement clair de *Pinus pinaster*, qui s'étend à l'est jusqu'à la route départementale reliant Barbâtre à l'Estacade de La Fosse (R. D. 95). Sous cette futaie clairsemée (fig. 8) se développe une strate herbacée assez dense, essentiellement constituée de Queue-de-lièvre (*Lagurus ovatus* L., 1753), au sein de laquelle s'observent ici et là les autres espèces herbacées citées plus haut. Cette étendue forestière assez lâche laisse la place à de nombreuses clairières de plus ou moins vaste étendue, notamment dans le sud du massif boisé, aux abords du moulin de La Fosse (fig. 9) et du château d'eau (fig. 10). Celles-ci abritent une végétation diversifiée, avec alternance de communautés végétales ouvertes et de petits fourrés arbustifs où se côtoient le Nerprun (*Rhamnus alaternus* L., 1753), l'Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus* L., 1753), le Peuplier blanc (*Populus alba* L., 1753), diverses espèces de Mauves (*Malva* spp.) et d'Euphorbes (*Euphorbia* spp.), la Centaurée rude (*Centaurea aspera* L., 1753), la Vipérine commune (*Echium vulgare* L., 1753) et la Saponaire officinale (*Saponaria officinalis* L., 1753), en mélange avec la flore dunaire mentionnée plus haut.

À l'extrême sud de la Pointe de La Fosse, à proximité du chantier du pont dont les travaux avaient à peine commencé durant cet été 1970, un vaste espace prairial recelait un imposant peuplement de Sénéçon jacobée (*Senecio jacobaea* L., 1753).

D'une manière générale, dans le reste de l'île, on observe les associations végétales psammophiles mentionnées plus haut dans les autres bois proches du littoral, tant sur la côte occidentale que sur la côte septentrionale de Noirmoutier. Le bois de la Chaise se caractérise par la présence de l'Arbousier (*Arbutus unedo* L., 1753), du Chêne vert (*Quercus ilex* L., 1753) et du Mimosa (*Acacia dealbata* Link, 1822), ce dernier exclusivement dans les propriétés



FIG. 9. — Île de Noirmoutier, Barbâtre, futaie clairsemée de la forêt de Barbâtre. Clairière des abords du moulin de La Fosse. 12 juillet 1970. Cliché : © Nelly-Claude LUQUET. Numérisation du tirage sur papier d'une pellicule argentique Kodacolor : Gérard LUQUET.



FIG. 10. — Île de Noirmoutier, Barbâtre, futaie clairsemée de la forêt de Barbâtre. Pré-bois des abords du château d'eau. 12 juillet 1970. Cliché : © Nelly-Claude LUQUET. Numérisation du tirage sur papier d'une pellicule argentique Kodacolor : Gérard LUQUET.

privées. Au nord, les terres de l'intérieur de l'île sont dévolues aux cultures (céréales, luzerne, mais surtout pommes de terre et asperges) et partiellement occupées par les marais salants, dont un seul fonctionnait encore en 1970 pour l'exploitation commerciale. Les bernes routières hébergent quelques colonies de Bouleau verruqueux (*Betula pendula* Roth, 1788), de Peuplier blanc (*Populus alba* L., 1753) et de Saule commun (*Salix alba* L., 1753), mais également diverses espèces de Mauves (*Malva* spp.), de Gaillets (*Galium* spp.) et le Fenouil officinal (*Foeniculum vulgare* Mill., 1768). Le Figuier commun (*Ficus carica* L., 1753) est répandu sur l'île, de même que les haies de Troène (*Ligustrum vulgare* L., 1753) et d'Ajonc d'Europe.

Les conditions de prospection en juillet 1970

1. Le contexte météorologique

La douceur du climat tant vantée par les autochtones et si recherchée par les estivants semble bien s'être temporairement éclipsée durant ce mois de juillet 1970. Bien que l'ensoleillement se soit révélé assez généreux, nous n'aurons connu que trois journées réellement très chaudes ; le reste du temps, un vent soutenu et frais remontait de l'océan, très intense près du rivage, abaissant ainsi nettement la température ambiante. Le temps maussade ne nous aura pas épargnés non plus : plusieurs fois, nous avons été contraints de rester enfermés toute une journée dans le gîte que nous avions loué, condamnés à nous occuper à l'intérieur en raison de la pluie torrentielle, ou des conditions tempêteuses, le vent glacial et violent charriant des nuages de sable en rafales sous un ciel plombé et menaçant (LUQUET, 1972 : 150) ; dans de telles circonstances, d'autres activités « abritées » furent privilégiées, par exemple, le 19 juillet, la visite de l'Aquarium marin de L'Herbaudière. Aux dires des habitants de l'île et des vacanciers « habitués », le contexte météorologique de ce mois de juillet 1970 constitua une exception à la règle, les conditions atmosphériques se montrant ordinairement bien meilleures à cette époque de l'année.

Notre estimé Collègue Bernard DARDENNE, qui prospectait au même moment (du 28 juin au 13 juillet) la faune lépidoptérique de l'île de Ré (Charente-Maritime), dut également affronter des conditions météorologiques très médiocres (LUQUET, 1972 : 150). Le tableau ci-dessous (tabl. 1) procurera un aperçu d'ensemble de l'instabilité climatique locale durant la période considérée, reconstitué d'après mes notes de terrain.

Nous étions installés dans la pointe méridionale de l'île, au hameau de La Fosse, non loin du moulin éponyme, dans une petite longère simple et rustique (fig. 11) de l'allée de la Chapelle, sise en lisière de la forêt de Barbâtre — en l'occurrence, un clair-bois de Pins maritimes —, qui nous séparait de la mer d'environ 300 à 400 m. Cet endroit n'était pas encore trop envahi par les touristes et restait relativement calme, comparativement au nord de l'île, où les vacanciers se concentraient dans les agglomérations comme Noirmoutier-en-l'Île et L'Herbaudière. Nous avons parfois eu l'occasion de descendre sur la plage entre midi et quatorze heures sans y rencontrer âme qui vive, mais il est vrai que la marée était haute et que dans le cas contraire, les pêcheurs étaient assez nombreux, même à La Fosse.

Mois	Jour	Matinée	Après-midi	Soirée
Juin	29	 	 	
	30	   		
Juillet	1	   		Température très fraîche
	2	   	  	Température très fraîche
	3	  	  	Température clémente
	4	  	  	Température fraîche
	5			Température élevée
	6			Température élevée
	7	   	   	 
	8	     	         	



FIG. 11. — Île de Noirmoutier, Barbâtre, hameau de La Fosse. La façade du gîte loué par Monsieur ALBERT, 43, Allée de la Chapelle. On distingue sur la droite du cliché l'auvent sous lequel nous avons suspendu la lampe à vapeur de mercure, sage précaution permettant d'éviter l'explosion de la lampe en cas d'irruption d'une averse inattendue. Sise en lisière d'un clair-bois de Pins maritimes, la longère occupait un endroit idéal pour effectuer des prospections nocturnes, offrant en outre l'avantage, grâce à sa façade peinte en blanc, de réverbérer l'éclairage de notre dispositif lumineux. 4 juillet 1970. Cliché : © Nelly-Claude LUQUET. Numérisation de la diapositive : Alain DAHMANE.

En raison des conditions météorologiques défavorables et du manque de moyens de communication, nous avons dû nous limiter, mon frère et moi-même, à ne prospecter que dans ce secteur restreint du sud de l'île (fig. 12). Certaines espèces nous auront ainsi peut-être échappé, encore que les habitats naturels se succèdent, pratiquement semblables, tout le long de la côte, et qu'ils doivent de ce fait abriter des biocénoses relativement homogènes. Les communautés végétales psammophiles mentionnées plus haut se retrouvent en effet identiques aux bois de la Frandière et des Onchères (sur Barbâtre), aux bois des Éloux et de Bressuire (respectivement au sud et au nord de L'Épine), au bois de la Blanche (au nord de l'île, entre La Linière et La Madeleine), et même au bois de la Chaise, au nord-est de Noirmoutier-en-l'Île. Les bois mentionnés, tous situés à proximité des agglomérations touristiques, abondamment envahis par les vacanciers et leurs véhicules, n'offraient pas la tranquillité de la forêt de Barbâtre, et se seraient de toute manière sans doute révélés peu appropriés aux investigations entomologiques.

3. Prospections diurnes

Les prospections diurnes se sont révélées assez décevantes. La faune rhopalocérique se restreignait à quelques espèces banales communes quasiment partout — entre autres *Pieris brassicae* et *P. rapae*, *Maniola jurtina* et *Pyronia tithonus*, *Polyommatus icarus* — et tout au plus une demi-douzaine d'espèces moins répandues, comme *Hipparchia semele*, qui pullulait littéralement sur la lède « supérieure » du début à la fin du mois. *Argynnis pandora* semblait assez rare et plutôt localisé ; seuls neuf exemplaires très frais de cette espèce ont pu être observés durant notre séjour noirmoutrin. Trois autres Rhopalocères plus ou moins localisés se sont en revanche montrés assez abondamment : *Plebejus argus*, *Arícia agestis* et *Thymelicus lineola*. Parmi les Hétérocères d'activité diurne les plus couramment rencontrés, il convient de mentionner *Zygaena sarpedon*, qui montrait çà et là sur les landes de très fortes densités (des centaines d'individus par endroits), et *Macroglossum stellatarum*, butinant activement sur les inflorescences de teinte rose ou violacée. Hormis cette dernière espèce et *Plebejus argus*, qui volaient sur la lède « intra-forestière » à Immortelle des sables, la plupart des autres espèces évoluaient dans les clairières et les trouées de la futaie de vieux Pins. La zone de reboisement nous a paru totalement évitée par les Lépidoptères ; quant à la lède littorale, battue par les vents, elle n'était guère visitée, de manière très occasionnelle, que par quelques rares sujets d'*Hipparchia semele* et de *Maniola jurtina*.

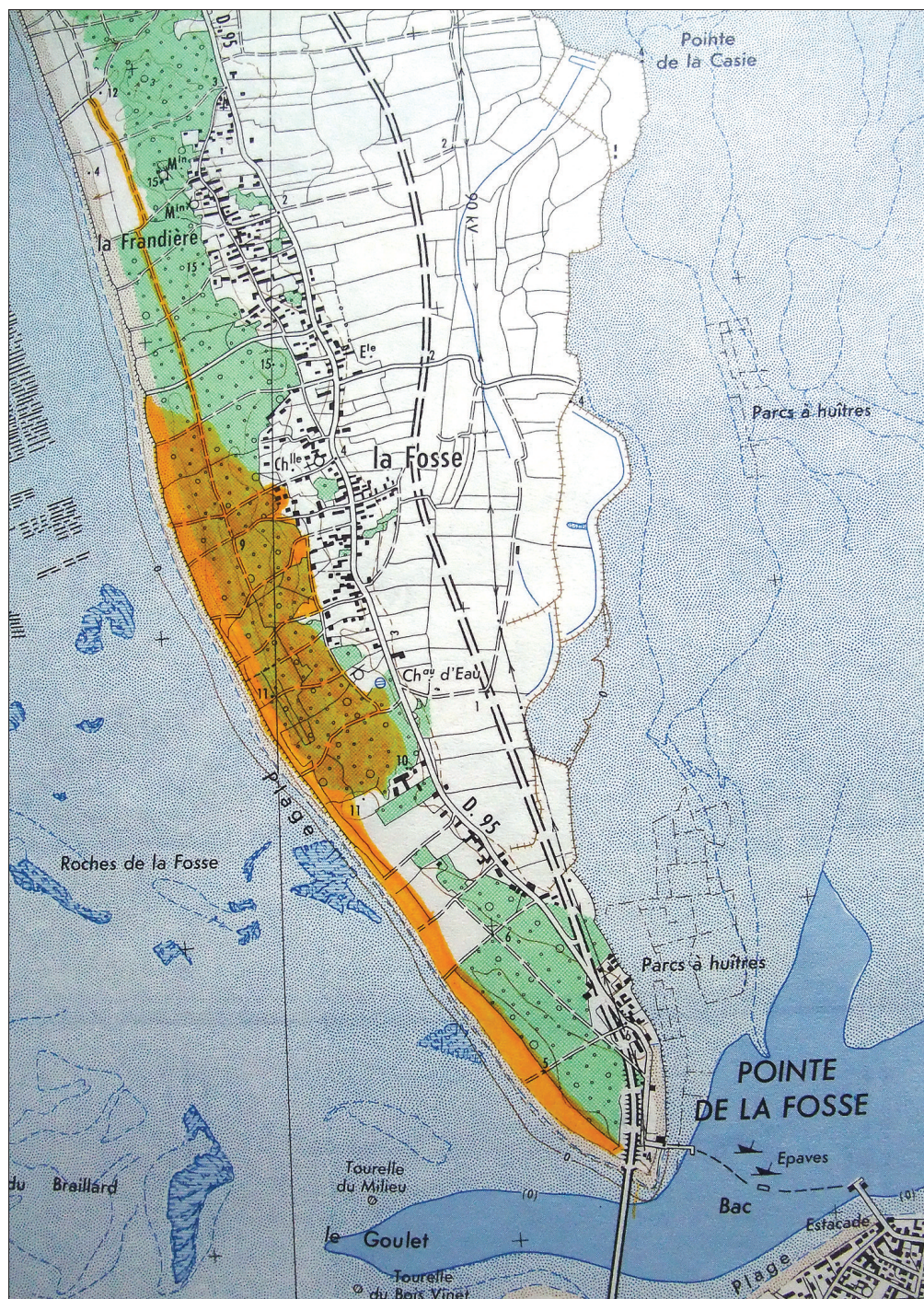


FIG. 12. — Île de Noirmoutier, Barbâtre, hameau de La Fosse. Extrait de la carte topographique de l'I. G. N. Barbâtre 3-4 au 1/25.000^e, édition de 1969. Les stations et allées forestières prospectées sont surlignées en jaune orangé. Fond de carte : © Institut Géographique National, 1969.

Les journées perturbées par un temps couvert et froid ont été mises à profit pour la recherche de chenilles. Les Plantains croissant sur les dunes nous ont offert une grande quantité de larves de *Melitaea cinxia*, dont l'élevage n'a présenté aucune difficulté ; toutefois, celui-ci ne nous a procuré qu'un très faible nombre d'imagos, la plupart de ces chenilles étant parasitées par un Diptère Tachinidae. Quant aux Euphorbes, elles abritaient de très nombreuses chenilles d'*Hyles euphorbiae* à tous les stades de développement. Là encore, l'élevage s'est avéré des plus aisés ; mais les chenilles en prénymphose périlisaient sans pouvoir se métamorphoser et les chrysalides qui parvenaient à se former entraient rapidement dans une phase de putréfaction, alors qu'elles étaient entreposées dans un endroit parfaitement sec et aéré. Nous rencontrions là une difficulté dont la cause nous échappait, jusqu'au jour où nous découvrîmes que ces pertes étaient liées, elles aussi, au parasitisme par une Tachinaire. Une constatation qui n'avait en vérité rien de bien surprenant, ces chenilles se tenant durant la journée à découvert sur les Euphorbes, qu'elles dévorent en plein soleil ; du reste, sur le terrain, il nous suffisait d'inspecter le sable au pied des plants d'*Euphorbia paralias*, sur lequel les nombreuses déjections trahissaient la présence des larves avant même que nous ayons pu apercevoir celles-ci. Les chenilles rencontrées là étant matures dans leur majorité, nous avons tenté de rechercher des chrysalides en fouillant le sable au pied des Euphorbes, mais sans le moindre succès.

4. Prospections nocturnes

Les prospections nocturnes au moyen d'un dispositif lumineux se sont en revanche révélées beaucoup plus fructueuses que nos investigations diurnes. La raison de notre succès dans ce domaine tient peut-être pour partie au fait que ce secteur de l'île était pour ainsi dire privé d'éclairage public nocturne, quelques réverbères clairsemés équipés de tubes fluorescents de médiocre luminosité n'y fonctionnant qu'une brève partie de la nuit.

Nos investigations nocturnes ont pour l'essentiel eu recours à l'utilisation d'une lampe à vapeur de mercure de 160 W, directement alimentée sur le secteur, et que nous suspendions sous l'auvent de notre gîte (fig. 8 et 11) — précaution qui nous permettait, vu la conjoncture météorologique défavorable et surtout très instable, de protéger l'ampoule d'une éventuelle explosion en cas de survenue d'une averse inopinée. Ainsi placée, notre source lumineuse avait l'avantage d'illuminer toute la façade de couleur blanche du gîte, et rayonnait à travers le clair-bois de Pins maritimes, dont l'orée jouxtait la cour de notre lieu de villégiature. La longère étant entourée d'un trottoir dallé, et le sol de la cour étant constitué de sable clair, il était aisé d'y repérer les Hétérocères qui allaient se poser hors du drap.

Dans la nuit du 2 au 3 juillet (la veille de la nouvelle lune), nous avons expérimenté un autre type de piégeage, à savoir l'attraction lumineuse d'un tube à rayonnement ultra-violet monté sur une réglette à transistors alimentée par une batterie ; le dispositif, installé à une trentaine de mètres du gîte, dans le clair-bois de Pins maritimes, a donné des résultats tout aussi satisfaisants que la lampe à vapeur de mercure utilisée la veille. Dans la nuit du 10 au 11 juillet, nous avons même couplé les deux dispositifs lumineux. J'avais eu primitivement l'intention de tenter une comparaison entre l'attractivité des deux sources lumineuses ; en raison de l'instabilité des conditions climatiques et des contraintes liées à l'utilisation du tube à rayonnement ultra-violet, j'y ai finalement renoncé, et cela d'autant plus qu'utilisant fréquemment ce tube en région parisienne, j'en avais déjà testé l'efficacité, qui m'avait paru comparable à celle de la lampe à vapeur de mercure.

Pour des raisons d'ordre matériel, nous n'avons pas prospecté durant toutes les nuits. Certains soirs, du reste, la température s'abaissait à tel point qu'il devenait inutile d'allumer notre lampe ; il n'était pas question non plus de prospecter sous la pluie battante ou par vent soutenu.

En général, nous mettions en service notre dispositif lumineux entre 21 h 30 et 22 h 00 ⁽⁶⁾. Lorsque le flux des Insectes attirés par le rayonnement maintenait dans la durée tant la densité des effectifs que la diversité des espèces venant s'abattre sur le drap ou se poser contre le mur blanc de la longère, nous prolongions la prospection jusqu'à une heure tardive. Dans le cas contraire, nous interrompions le relevé peu avant minuit ou au plus tard vers une heure du matin, peut-être à tort, car nous avons pu constater tout au long de notre séjour que l'arrivée des flux d'Insectes nocturnes n'obéissait à aucun horaire fixe. Certains soirs, en effet, notre installation lumineuse restait totalement déserte jusqu'à minuit, alors que durant d'autres soirées, les Papillons arrivaient par centaines dès 23 h. C'est ainsi que le 23 juillet, mon frère, découragé par l'absence totale d'Insectes à notre lampe, abandonna le relevé à 23 h 45. Je décidai malgré tout de poursuivre la prospection au moins quelques dizaines de minutes, et j'en fus bien inspiré, car l'ampoule, qui illuminait le secteur sans succès depuis 21 h 30, reçut brusquement la visite de nombreux Hétérocères à partir de 23 h 55 ...

La densité du flux d'Insectes attirés par notre dispositif lumineux se révéla des plus variables selon les nuits. Sans surprise, les nuits fraîches n'ont, à quelques exceptions près, livré que peu d'espèces ; les nuits plus douces ou franchement chaudes, au contraire, beaucoup plus propices au vol des Insectes, ont procuré une grande diversité d'espèces, parfois en abondance considérable. Les nuits les plus chaudes (du 3 au 4, du 5 au 6, et du 6 au 7 juillet) ont coïncidé avec les abondances les plus élevées, alors que régnait simultanément une intense odeur de marée. N'ayant relevé durant la journée ces effluves dus à la décomposition du phytoplancton qu'en deux endroits, d'une part au niveau de l'entrée du passage du Gois (au nord-est de La Fosse) et d'autre part dans le secteur du chantier du futur pont (à l'extrême sud de l'île), j'ai acquis la quasi-certitude que s'était manifestée durant ces nuits chaudes une légère brise de secteur sud remontant depuis le goulet de Fromentine ; il me paraît en effet peu probable, dans le contexte de forte chaleur nocturne des nuits concernées, que cette brise ait pu provenir du nord-est.

Le tableau 2 présente une synthèse des conditions dans lesquelles se sont déroulées les prospections nocturnes (pour autant que ces conditions aient été consignées dans mon carnet de terrain, ce qui n'a pas été le cas tous les soirs) et des effectifs relevés chaque nuit, étant entendu que les totaux mentionnés dans la colonne « Abondance » correspondent au nombre de spécimens prélevés, et en aucun cas au nombre d'Insectes venus tourner autour du dispositif lumineux, beaucoup plus élevé que celui des exemplaires recueillis, dans une proportion de l'ordre de quatre à cinq fois supérieure à la quantité du matériel récolté (compte non tenu des effectifs pléthoriques de la Processionnaire du Pin).

Les prospections nocturnes, dans leur ensemble, ont procuré contre toute attente un éventail d'espèces beaucoup plus diversifié que les prospections diurnes. De nombreuses familles d'Hétérocères y étaient représentées, témoignant d'un peuplement assez riche au sein duquel les espèces banales (*Noctua pronuba*, *Agrotis exclamationis*, *Autographa gamma*, par exemple)

⁽⁶⁾ Il s'agit ici de l'heure légale, en avance d'une heure sur l'heure solaire. À cette époque, l'alternance entre heure d'hiver et heure d'été n'avait pas encore été instaurée.

ne représentaient qu'une faible part des effectifs observés, l'essentiel de la faune lépidoptérique nocturne étant de fait constitué d'espèces plus ou moins spécialisées. Le peuplement était avant tout dominé par le cortège des espèces liées aux dunes littorales et aux landes maritimes, mais également par celui de la pineraie et de son sous-étage, qui ont fourni un fort contingent des Hétérocères observés. Parmi les espèces de ces cortèges, on peut citer par exemple *Agrotis ripae*, *Mythimna litoralis*, *M. straminea*, *Leucania obsoleta*, *Oria musculosa*, *Anerastia lotella*, *Eublemma candidana*, *Hadena irregularis*, *Sphinx pinastri*, *Thaumetopeoa pityocampa*, les *Dioryctria simplicella* et *sylvestrella*, *Rhyacionia buoliana* et *Clavigesta sylvestrana*. La plupart de ces espèces se sont montrées en effectifs fournis, et bien rares sont celles dont nous n'aurons observé qu'un seul ou que quelques exemplaires isolés pendant toute la durée de notre séjour. Certaines autres espèces se sont même révélées très abondantes, au moins certains soirs, comme *Agapeta hamana*, *Catoptria pinella*, *Hypsopygia costalis*, *Synaphe punctalis*, *Nomophila noctuella*, *Epirrhoe galiata*, *Abraxas grossulariata*, *Euproctis chrysorrhoea*, *Manulea complana*, *Abromias monoglypha*, *Anarta trifolii*, *Eremobia ochroleuca*, de même que les Sphingides *Sphinx pinastri*, *Sphinx ligustri* et *Deilephila elpenor*. Mais dans ce domaine, le record absolu est indiscutablement détenu par la Processionnaire du Pin, *Thaumetopoea pityocampa*, dont les effectifs avaient atteint le niveau de la pullulation (cf. *infra* la notice consacrée à cette espèce).

Les mêmes remarques s'appliquent aux Insectes nocturnes appartenant à d'autres ordres, notamment aux Névroptères, aux Trichoptères, aux Coléoptères, aux Hémiptères et aux Hyménoptères. Ont été particulièrement abondants plusieurs Fourmilions [*Creoleon lugdunensis* (Villers, 1789), *Megistopus flavicornis* (Rossi, 1790), *Distoleon tetragrammicus* (Fabricius, 1798)] et Hannetons [*Polyphylla fullo* (L., 1758), *Anoxia villosa* (Fab., 1782)] ; dans la nuit du 6 au 7 juillet, nous avons assisté à l'irruption massive d'Hydrocorises, qui se pressaient par centaines sur notre drap et sur le sol environnant. Durant la même nuit, l'abondance de *Mantispa styriaca* (Poda, 1761) mérite également d'être mentionnée.

J'avais initialement envisagé de tracer des courbes de variation d'abondance de certaines espèces dont la densité était particulièrement élevée ; j'y ai finalement renoncé, l'instabilité des conditions météorologiques ayant rendu les comparaisons entre les soirées successives trop difficiles à interpréter, et cela d'autant plus que la pullulation de la Processionnaire du Pin est venue fortement perturber nos observations pendant la plupart des soirées de la première moitié du mois. D'une soirée sur l'autre, les fluctuations de température et les épisodes venteux ont en outre eu pour conséquence de modifier en permanence les horaires d'arrivée de la plupart des espèces, rendant de la sorte impossible l'établissement d'un quelconque « calendrier » des heures de vol des espèces les plus régulières à la lumière tout au long du mois. Dans la liste des espèces observées proposée plus bas, j'indiquerai au cas par cas les horaires de vol de certaines espèces, lorsque ceux-ci ont été dûment consignés dans mon cahier de terrain.

Quant à l'éventuelle influence du cycle lunaire, il n'a pas été possible de la déceler, car l'apparition de la nouvelle lune (le 3 juillet) a coïncidé avec le début d'une série de nuits chaudes (et donc favorables au vol des insectes), tandis que la pleine lune (le 18 juillet) s'est inscrite dans un contexte de nuits fraîches, voire très fraîches, et venteuses. La superposition de conditions météorologiques optimales durant la nouvelle lune, et défavorables au moment de la pleine lune, rend ainsi totalement illusoire toute tentative de mise en évidence d'une quelconque corrélation entre la phase lunaire et la densité des Insectes venant aux lumières. On relèvera que si la densité relevée le soir de la pleine lune (18 juillet) s'est montrée sans surprise particulièrement basse, celle observée trois jours plus tard (21 juillet), alors que la

TABLEAU 2. — Conditions et résultats des prospections nocturnes à la lumière.
– VM, lampe à vapeur de mercure ; UV, tube à rayonnement ultra-violet.

Mois	Jour	Cycle lunaire	Dispositif lumineux	Tranche horaire	Conditions météorologiques	Abondance (nombre de spécimens recueillis)
Juin	29		—	—		—
	30		—	—		—
Juillet	1		VM	21 h 00 – 23 h 30	Température très fraîche	51 expl.
	2		UV	non notée	Température très fraîche	69 expl.
	3	●	VM	22 h 00 – 2 h 30	Température douce	206 expl.
	4		—	—	Température fraîche	—
	5		VM	22 h 30 – 1 h 15	Température élevée	205 expl.
	6		VM	21 h – ??	Température élevée	283 expl.
	7		—	—	Vent froid et violent	—
	8		—	—	Pluie incessante	—
	9		VM	22 h 00 – 23 h 45	Température assez fraîche	40 expl.
	10		VM + UV	21 h 30 – 1 h 30		48 expl.
	11	☾	VM	22 h 00 – 1 h 00		41 expl.
	12		VM	22 h 00 – 23 h 30		11 expl.
	13		—	—		—
	14		—	—	Température fraîche	—
	15		—	—		—
	16		—	—	Température fraîche	—
	17		—	—	Vent froid et soutenu	—
	18	○	VM	21 h 30 – 24 h 00	Vent froid et soutenu	19 expl.
	19		—	—		—
	20		VM	22 h 00 – 0 h 30	Température assez fraîche	44 expl.
	21		VM	21 h 30 – 23 h 30		98 expl.
	22		VM	21 h 30 – 1 h 30	Température fraîche	54 expl.
	23		VM	21 h 30 – 1 h 30	Température douce, vent soutenu	40 expl.
	24		—	—		—
	25	☾	—	—		—

lune était encore très visible et que s’y superposait une ambiance très fraîche et venteuse, s’est révélée contre toute attente cinq fois plus élevée que le 18 juillet. Tout aussi curieusement, le soir de la pleine lune, les espèces de la famille des Sphingidae ont présenté les effectifs les plus nourris de tous ceux recensés sur l’ensemble de la période considérée.

Conservation et traitement du matériel recueilli

En raison du temps consacré aux prospections diurnes et surtout nocturnes et de la grande abondance du matériel qu'elles ont procuré (notamment la nuit), il n'a pas été possible de préparer sur place les Insectes recueillis à La Fosse durant le mois de juillet 1970 — si ce n'est quelques exemplaires de coloration fragile comme les Polyommata ou les Hemiteinae —, la quantité des récoltes dépassant de très loin les capacités d'étalage sur place. J'avais donc décidé de conditionner le matériel recueilli en papillotes et d'entreposer celles-ci en « boîtes Newman » improvisées (boîtes hermétiques en matière plastique garnies de feuilles de Laurier-cerise) dans l'attente de notre retour de vacances. Malgré les précautions d'usage (adjonction de paradichlorobenzène dans chaque boîte), je devais m'apercevoir par hasard peu après le milieu de notre séjour noirmoutin que le contenu des boîtes avait été envahi par des moisissures ⁽⁷⁾, certaines d'entre elles formant un feutrage blanc sur les insectes contaminés, d'autres, évoquant des Lichens crustacés, s'étalant en auréoles concentriques de teinte blanche et ochracée à la surface des papillotes. En catastrophe, il avait donc été nécessaire d'extraire toutes les papillotes desdites boîtes et de les étaler sur une bâche en plein soleil, puis, après dessiccation totale du matériel, de réintégrer celui-ci dans les boîtes préalablement désinfectées, mais cette fois-ci sans y placer de feuilles de Laurier-cerise.

Accaparé par d'autres tâches et quelque peu convaincu que l'ensemble du matériel serait définitivement perdu, je n'y avais jamais plus retouché depuis ce fâcheux incident. Le confinement prolongé imposé par la pandémie du SARS-CoV2 m'aura donné l'opportunité, en mars 2021, de me replonger sur le contenu de ces boîtes. Apparemment, la procédure de dessiccation « drastique » utilisée en juillet 1970 s'est révélée *a posteriori* avoir été plutôt bénéfique, car malgré l'état d'avancement de l'envahissement par les moisissures, il semble que l'exposition au soleil ait définitivement inactivé les champignons et leurs spores, et j'ai pu progressivement replacer les spécimens au ramollissoir sans que se développent de nouvelles moisissures ; en outre, les papillons ont pu être étalés pour la plupart plutôt aisément, sans doute du fait que leurs organes internes avaient peut-être été partiellement dissous par le mycélium des champignons. Probablement sous l'action de la forte chaleur lors de la procédure de dessiccation rapide décrite plus haut, de nombreux spécimens avaient en outre sévèrement « tourné au gras », notamment les Cossides, certaines Notodontides (*Thaumetopoea pityocampa*, les ♂♂ uniquement) et Lymantriines (*Euproctis chrysorrhoea*, les ♂♂ uniquement), diverses Noctuelles à larves généralement endogées (les *Noctua*, les *Agrotis*, les Leucaniini, entre autres) et quelques Géomètres comme *Rhodostrophia vibicaria*, *Abraxa grossulariata* et *Biston betularia* ; un séjour prolongé des sujets atteints dans la terre de Sommières a cependant permis de dégraisser la plupart des exemplaires imbibés de corps gras. Toujours est-il que la majeure partie du matériel soumis à la « stérilisation » décrite plus haut a ainsi pu être sauvée.

Afin de compléter les données recueillies sur l'île durant ce mois de juillet 1970, je ferai figurer en annexe la liste des espèces — toutes collectées sur l'île de Noirmoutier — renfermées dans une ancienne collection de Lépidoptères (hélas aujourd'hui disparue) découverte par hasard le 2 juillet 1970 lors de la visite du château-fort de Noirmoutier-en-l'Île.

(7) Les espèces appartenant à d'autres ordres que les Lépidoptères — et notamment les Névroptères, les Trichoptères, les Odonates, les Coléoptères et les Hémiptères — ont été beaucoup plus sévèrement touchés que les Papillons.

Liste des espèces observées sur l'île de Noirmoutier du 29 juin au 25 juillet 1970

Dans la liste qui suit, les espèces sont pour l'essentiel énumérées selon la classification, la nomenclature et la numérotation de la *Liste systématique et synonymique des Lépidoptères de France, Belgique et Corse* de LERAUT (1997). Quelques modifications ont été introduites, dans un but d'actualisation de la hiérarchie des taxa de rang supérieur (notamment au sein des Noctuoidea) et de mise à jour de la dénomination de certains binoms — modifications essentiellement inspirées du travail de NIEUKERKEN & al. (2011) et du *Guide des Papillons nocturnes de France* de ROBINEAU & al. (2007) ; l'agencement des subdivisions au sein de la famille des Noctuidae suit la classification retenue par les concepteurs du site *Lepiforum* (SCHÖN & al., en ligne). La deuxième numérotation, incluse entre parenthèses, et qui ne concerne que les « Macrohétérocères », correspond à celle de l'ouvrage de ROBINEAU & al. (2007). La troisième numérotation (à six chiffres) reprend le numéro affecté au taxon dans le référentiel taxinomique national (TaxRef), produit et régulièrement actualisé par PatriNat (OFB–MNHN–CNRS–IRD).

Les numéros à cinq chiffres — transcrits selon la formule « (03743) » — figurant entre parenthèses après la (les) date(s) de prélèvement de chaque spécimen correspondent aux numéros d'ordre des exemplaires prélevés et conservés dans ma collection.

Les abréviations relatives aux préparations génitales (PG) doivent se lire comme suit : PG CG = prép. gén. Christian GIBEAUX ; PG JN = prép. gén. Jacques NEL.

Les binoms anciens (synonymes) couramment utilisés à l'époque où furent conduites nos prospections sur l'île de Noirmoutier et où fut effectuée l'identification du matériel recueilli sont mentionnés entre accolades ({ ... }) afin de faciliter la correspondance entre les diverses dénominations, la nomenclature du siècle dernier étant parfois très différente de celle en usage aujourd'hui.

L'astérisque (*) placé derrière certains noms communs se rapporte aux espèces pour lesquelles j'avais proposé un nom français dans une liste demeurée inédite.

L'indication « Première mention pour (le nord / le sud de) l'île de Noirmoutier / pour la Vendée » se réfère à l'état des connaissances acquises **en 1970**.

Afin de ne pas alourdir le texte, l'indication de la localité d'observation a été systématiquement omise, à une exception près. L'intégralité des spécimens observés et recueillis provient en effet d'une seule et même localité, à savoir des **alentours du hameau de La Fosse**, sur la commune de **Barbâtre** (fig. 12).

Les prospections nocturnes à la lumière ont toutes été effectuées dans la cour de notre gîte de l'Allée de la Chapelle (coordonnées géographiques : latitude, 46° 54' 48,16" N ; longitude, 2° 9' 48,6" W ; altitude : 10,72 m), sauf deux d'entre elles, conduites hors de la cour de ce gîte, dans le clair-bois contigu de Pin maritime, à une trentaine de mètres du gîte (coordonnées géographiques : latitude, 46° 54' 48" N ; longitude, 2° 9' 50,4" W ; altitude : 9,47 m) (voir carte, fig. 12).

Les prospections diurnes ont été conduites sur toute l'étendue des lèdes et des zones boisées situées à l'ouest du hameau de La Fosse, des chemins longeant la limite occidentale du hameau jusqu'aux dunes surplombant le sommet de plage, depuis la latitude de la plage des Boucholeurs (environ 46° 54' 56,65" N) jusqu'à celle du château d'eau (environ

46° 54' 25,05" N). Une seule d'entre elles (le 18 juillet) nous a conduits par la ligne de dunes jusqu'à l'extrême sud de l'île (latitude, 46° 53' 42,96" N ; longitude, 2° 9' 1,15" W ; altitude : 5,17 m), à proximité du chantier du pont en construction, le retour s'étant effectué par les sentiers et les clairières de la forêt de Pin maritime. Le cas échéant, des précisions sont apportées dans le texte pour certaines espèces plus étroitement localisées.

Seule exception à ces indications : le mâle de *Pararge aegeria* recueilli le 2 juillet sur la commune de **Noirmoutier-en-l'Île**, aux abords immédiats du château-fort (fig. 13).

Tineidae

Scardiinae

0322 – 245424 — *Morophaga choragella* ([Denis & Schiffermüller], 1775) [= *Scardia boleti* (Fabricius, 1777)], l'Euplocame douteux. — 1 expl., 6-VII, VM (03743).

Espèce peu commune en Vendée. **Première mention pour l'île de Noirmoutier.**

Yponomeutidae

0692 – 245784 — *Yponomeuta padella* (Linnæus, 1758), l'Hyponomeute du Cerisier. — 4 expl., 5-VII, VM (03500-03502) ; 2 expl., 6-VII, VM (03739, 03740).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

0693 – 245785 — *Yponomeuta malinella* Zeller, 1838 [= *Hyponomeuta malinellus* Z.], l'Hyponomeute du Pommier. — 3 expl., 6-VII, VM (03741, 03742).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

0694 – 245786 — *Yponomeuta cagnagella* (Hübner, [1813]), l'Hyponomeute du Fusain. — 2 expl., 11-VII, VM, dont 1 ♀ (03960) (PG JN 38031 ♀) (Jacques NEL *det.*).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

Elachistidae

Ethmiinae

1123 – 245879 — *Ethmia terminella* T. Fletcher, 1938 [= *Ethmia sexpunctella* (Hübner, 1810)], l'Ethmie à six points. — 1 expl., 3-VII, VM (03313).

Première mention pour l'île de Noirmoutier et pour la Vendée (*).

1125 – 245881 — *Ethmia bipunctella* (Fabricius, 1775), l'Ethmie de la Vipérine. — 1 expl., 3-VII, VM (03305) ; 1 ♂, 2 ♀♀, 5-VII, VM (03503-03505) ; 2 expl., 9-VII, VM (03862, 03863) ; 1 expl., 22-VII, VM (04137).

Depressariinae

1147 – 245906 — *Depressaria douglasella* Stainton, 1849, l'Hémilide de la Carotte. — 1 ♀, 4-VII, aux lumières du gîte (03401) (PG JN 38622 ♀) (Jacques NEL *det.* ; détermination confirmée par Peter BUCHNER). Spécimen originellement identifié par les caractères de l'habitus, d'après les séries de la collection générale du Laboratoire d'Entomologie du Muséum de Paris.

Espèce très rare en Vendée ; **première mention pour l'île de Noirmoutier.**

1189 – 245969 — *Agonopterix nervosa* (Haworth, 1811), l'Hémilide déponctuée. — 1 ♂, 21-VII, VM (04058) (PG JN 38013 ♂) (Jacques NEL *det.*).

Première mention pour l'île de Noirmoutier et pour la Vendée (*).

1194 – 245953 — *Agonopterix curvipunctosa* (Haworth, [1811]) [= *Depressaria zephyrella* (Hb., 1813)], l'Hémilide granuleuse, l'Hémilide du Cerfeuil-des-dunes. — 2 expl., 3-VII, VM (03309, 03310).

Espèce très rare en Vendée ; **première mention pour l'île de Noirmoutier.**

1195 – 245975 — *Agonopterix cnicella* (Treitschke, 1832), l'Hémilide du Panicaud. — 1 expl., 3-VII, VM (03308).

Première mention pour le sud de l'île de Noirmoutier.

1202 – 245940 — *Agonopterix subpropinqua* (Stainton, 1849), l'Hémilide des Cirsés. — 2 expl., dont 1 ♂ (PG JN 3341 ♂), 9-VII, VM (03864, 03865) ; 1 expl., 11-VII, VM (03946).

(*) Cette espèce a été observée de nouveau en Vendée en mai 2022 à Brétignolles-sur-Mer (OREINA, en ligne).

(*) Depuis 2001, cette espèce a été retrouvée en plusieurs localités de la Vendée, y compris sur l'île d'Yeu (cf. < <https://base-aer.fr/observatoire/index.php?module=fiche&action=fiche&d=heter&id=245969> >).

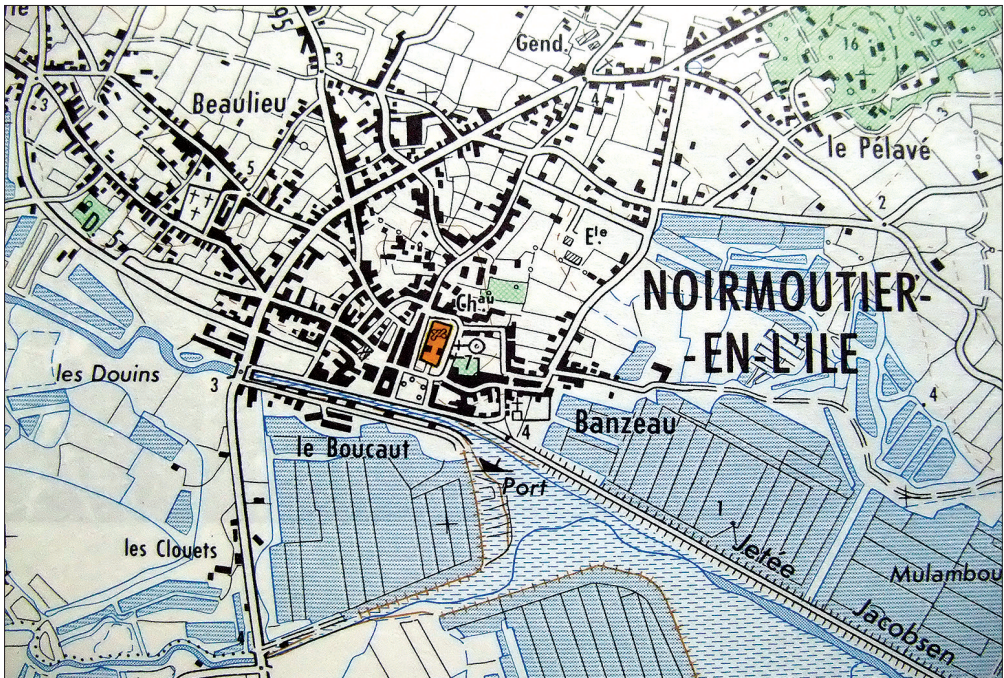


FIG. 13. — Île de Noirmoutier, Noirmoutier-en-l'Île. Extrait de la carte topographique de l'I. G. N. Noirmoutier-en-l'Île 7-8 au 1/25.000^e, édition de 1969. Le site du château-fort est surligné en jaune orangé. Fond de carte : © Institut Géographique National, 1969.

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

DUPONCHEL (1838 : 143, et pl. 290, fig. 12, sous le nom d'*Hæmilis heraciella*) avait attribué à cette espèce le nom français d'« Hémilide de la Berce ». Celui-ci, toutefois, est inapproprié, la chenille de cette espèce se développant sur diverses Astéracées, dont les Cirsées et les Centaurées, et nullement sur la Berce ; je lui ai donc substitué celui d'« Hémilide des Cirsées », le nom d'« Hémilide des Centaurées » ayant été antérieurement attribué à *Agonopterix pallorella* (Z.).

Autostichidae

Oegoconiinae

1286 – 246549 — *Oegoconia deauratella* (Herrich-Schäffer, 1854), l'Egoconie dorée. — 1 ♀ (03748), 1 ♂ (03749) (PG JN 38619 ♂) (Jacques NEL *det.*), 6-VII, VM. Spécimens (♀ à ornementation identique à celle du ♂) originellement identifiés par les caractères de l'habitus, d'après les séries de la collection générale du Laboratoire d'Entomologie du Muséum de Paris, revues par László A. GOZMÁNY.

Espèce assez rare en Vendée ; **première mention pour l'île de Noirmoutier.**

Lecithoceridae

1302 – 246237 — *Eurodachtha pallicornella* (Staudinger, 1859), la Timyride pallicorne. — 1 expl., 3-VII, VM (03317) ; 1 expl., 6-VII, VM (03747).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

Oecophoridae

Oecophorinae

1248 – 246192 — *Hofmannophila pseudospretella* (Stainton, 1849), la Teigne des semences. — 1 expl., 3-VII, VM (03307).

Première mention pour le sud de l'île de Noirmoutier.

1256 – 246181 — *Batia lunaris* (Haworth, 1828), la Discolate lunulée. — 1 expl., 6-VII, VM (03752).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

Gelechiidae

Gelechiinae

1645 – 246935 — *Scrobipalpula psilella* (Herrich-Schäffer, 1854), la Géléchie des sables. — 1 ♂, 6-VII, VM (03751) (PG JN 38020 ♂) (Jacques NEL *det.*).

Espèce non revue après 1950 en Vendée, où elle était présumée disparue ; **première mention pour l'île de Noirmoutier.**

Pterophoridae

Agdistinae

2588 – 699834 — *Agdistis heydenii* Zeller, 1852, le Ptérophore de l'Épiaire. — 1 ♀, 11-VII, VM (03945) (PG JN 38036 ♀) (Jacques NEL *det.*) ; 1 expl., 13-VII, *in domo*, aux lumières du gîte (03979) (Jacques NEL *det.*) ; 1 expl., 20-VII, VM (04010) (Jacques NEL *det.*) ; 1 ♂, 21-VII, VM (PG JN 38018 ♂) (Jacques NEL *det.*).

Espèce assez rare en Vendée ; **première mention pour l'île de Noirmoutier.**

Pterophorinae

2605 – 247826 — *Crombruggia distans* (Zeller, 1847) [= *Oxyptilus distans* Z.], le Ptérophore des Crépidés. — 1 expl., 6-VII, VM (03760) ; 1 expl., 9-VII, VM (03861) (Louis BIGOT *det.*).

Espèce rare en Vendée ; **première mention pour l'île de Noirmoutier.**

2659 – 415784 — *Stenoptilia gallobritannidactyla* Gibeaux, 1985, le Ptérophore du Muflier*. — 1 ♂, 6-VII, VM (03759) (PG JN 38621 ♂).

Première mention pour l'île de Noirmoutier et pour la Vendée.

2724 – 247775 — *Emmelina monodactyla* (Linnæus, 1758), le Ptérophore du Liseron. — 1 expl., 6-VII, VM (03758) ; 1 expl., 20-VII, VM (04011) ; 2 expl., 21-VII, VM (04064), dont 1 ♀ (PG JN 38016 ♀) (Jacques NEL *det.*).

Première mention pour le sud de l'île de Noirmoutier.

Tortricidae

Tortricinae

1937 – 247716 — *Pandemis heparana* ([Denis & Schiffermüller], 1775), la Tordeuse hépatique. — 1 expl., 6-VII, VM (03754).

1946 – 247727 — *Archips podana* (Scopoli, 1763) [= *Cacoetia podana* Scop.], la Tordeuse de l'Osier. — 1 ♀, 3-VII, VM (03306).

1950 – 247730 — *Archips rosana* (Linnæus, 1758), la Tordeuse de l'Aubépine. — 1 expl., 6-VII, VM (03755).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

1968 – 247702 — *Clepsis consimilana* (Hübner, [1817]) [= *Tortrix unifasciana* Dup.], la Tordeuse blonde, la Tordeuse unifasciée. — 1 expl., 21-VII, VM (04057).

Première mention pour le sud de l'île de Noirmoutier.

2020 – 247652 — *Cnephasia longana* (Haworth, 1811), la Sciaphile ochracée. — 1 expl., 1-VII (03182) ; 1 ♀, 3-VII, VM (03285) (PG JN 38027 ♀) (Jacques NEL *det.*) ⁽¹⁰⁾.

Espèce très rare en Vendée ; **première mention pour l'île de Noirmoutier.**

⁽¹⁰⁾ Sur la foi de l'examen de l'armature génitale, cette femelle avait originellement été rapportée à *Cnephasia gueneana* (Duponchel, 1836) ; or, il s'agit en réalité de *Cnephasia longana*. Mon Collègue et ami Jacques NEL m'indique en effet que dans son ouvrage consacré aux genitalia femelles des Tortricidae (NEL, 2006 : 34-35 et pl. 41-42), des confusions ont affecté le groupe des *Cnephasia bizensis*, *longana* et *gueneana*. Dans cet ouvrage, l'armature génitale présentée pl. 41 sous le n° 178 est celle de *Cnephasia bizensis* Réal, 1953, et non pas celle de *C. longana* (Haworth, [1811]) ; quant à celle figurée pl. 42 sous le n° 181, elle concerne *Cnephasia longana*, et non pas *C. gueneana* (Duponchel, 1836), contrairement à ce qu'indique la légende de ladite figure. Pour ce qui est des imagos, les habitus figurés pl. 164 représentent respectivement *Cnephasia bizensis* (figures 178 et 179) et *Cnephasia longana* (fig. 181). De fait, *C. gueneana* n'existe pas en France, et les mentions du *Catalogue* de Léon LHOMME (1935-[1946] [1939] : 272-273, n° 2357) se rapportent à *C. longana* (n° 2356), qui est une authentique espèce atlantique. En revanche, *C. gueneana* est une espèce méditerranéenne (présente en Espagne, en Sardaigne, en Sicile, à Malte, en Grèce...), à rechercher en Corse, mais, dans l'état actuel de nos connaissances, à supprimer de notre faune. Ces constatations concordent avec les conclusions de RAZOWSKI (2002 : 90-91) (Jacques NEL, comm. pers., courriel du 15 février 2024).

2027 – 247643 — *Cnephasia stephensiana* (Doubleday, 1849), la Sciaphile de Stephens. — 2 ♀♀, 6-VII, VM (03737, 03738) (PG JN 38022 ♀ et 38026 ♀) (Jacques NEL *det.*).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

2075 – 247567 — *Agapeta hamana* (Linnaeus, 1758) [= *Euxanthia hamana* L.], l'Euxanthie du Chardon. — 9 expl., 6-VII, VM (03717-03724) ; 1 expl., 11-VII, VM (03947) ; 1 expl., 21-VII, VM (04055).

Espèce très abondante au début du mois.

2085 – 247560 — *Eupoecilia ambiguella* (Hübner, 1796), la Cochylis de la Vigne, la Teigne de la grappe. — 1 expl., 3-VII, VM (03314).

Espèce rare en Vendée ; **première mention pour le sud de l'île de Noirmoutier.**

2142 – 247607 — *Acleris forsskaeleana* (Linnaeus, 1758), la Tordeuse de Forsskål. — 1 expl., 6-VII, VM (03757).

Espèce peu commune en Vendée ; **première mention pour l'île de Noirmoutier.**

2155 – 247620 — *Acleris variegana* ([Denis & Schiffermüller], 1775), la Tordeuse chagrinée. — 1 expl., 3-VII, VM (03312) ; 1 expl., 5-VII, VM (03506) ; 1 expl., 6-VII, VM (03736) ; 1 expl., 21-VII, VM (04056).

Première mention pour le sud de l'île de Noirmoutier.

2242 – 247283 — *Gypsonoma dealbana* (Frölich, 1828), la Gypsonome blanchâtre*. — 1 expl., 6-VII, VM (03803).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

2254 – 247264 — *Notocelia roborana* ([Denis & Schiffermüller], 1775) [= *Notocelia aquana* Hübner, [1799]], la Penthine du Rouvre. — 1 expl., 6-VII, VM (03732).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

2259 – 247270 — *Epiblema foenella* (Linnaeus, 1758) [= *Eucosma foenella* L.], la Tordeuse du foin. — 1 expl., 6-VII, VM (03725).

Espèce peu commune en Vendée ; **première mention pour l'île de Noirmoutier.**

Olethreutinae

2310 – 247307 — *Eucosma conterminana* (Guenée, 1845), la Tordeuse des Laitues. — 1 expl., 5-VII, VM (03508).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

2321 – 247367 — *Spilonota ocellana* ([Denis & Schiffermüller], 1775), la Tordeuse rouge des bourgeons. — 1 expl., 6-VII, VM (03735) (PG JN 38015 ♂) (Jacques NEL *det.*).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

2326 – 247245 — *Rhyacionia buoliana* ([Denis & Schiffermüller], 1775), la Tordeuse des pousses du Pin. — 1 expl., 3-VII, VM (03311) ; 1 expl., 9-VII, VM (03866) (*cf.* LUQUET, 1975 : 935) ; 1 ♀, 10-VII, VM + UV (03905).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

2335 – 247252 — *Clavigesta sylvestrana* (Curtis, 1850) [= *Evetria sylvestrana*], la Tordeuse fauve des pineraies. — 1 expl., 1-VII, VM (03190) ; 2 expl., 3-VII, VM (03315, 03316) ; 1 expl., 6-VII, *in domo* (03574) ; 1 ♂, 9-VII, VM (PG JN 38021 ♂) (Jacques NEL *det.*) ; 1 expl., 20-VII, VM ; 1 ♀, 22-VII, VM (PG JN 38035 ♀) (Jacques NEL *det.*).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

2389 – 247466 — *Cydia splendana* (Hübner, [1799]) [= *Carpocapsa reaumurana* Heinemann, 1863 ; *Cydia triangulella* sensu Leraut, 1997, non Goeze, 1783], le Carpopapse des châtaignes. — 1 expl., 6-VII, VM (03734).

2402 – 247462 — *Cydia pomonella* (Linnaeus, 1758) [= *Carpocapsa pomonella* L.], le Carpopapse des pommes, la Tordeuse des pommes. — 2 expl., 6-VII, VM (03730-03731).

Première mention pour le sud de l'île de Noirmoutier.

2445 – 247482 — *Dichrorampha acuminatana* (Zeller, 1846). — 1 expl., 6-VII, VM (03750) (PG JN 38024 ♂) (Jacques NEL *det.*).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

2471 – 247142 — *Bactra lancealana* (Hübner, [1799]), la Tordeuse lancéolée. — 1 ♀, 6-VII, VM (03745) (PG JN 38618 ♀).

Première mention pour l'île de Noirmoutier et pour la Vendée.

2482 – 247197 — *Hedya nubiferana* (Haworth, 1811) [= *Argyroplote nubiferana* Hw.], la Tordeuse variée, la Tordeuse grise des bourgeons. — 1 expl., 5-VII, VM (03507).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

2486 – 247196 — *Hedya salicella* (Linnaeus, 1758), la Tordeuse du Saule. — 1 expl., 6-VII, VM (03733).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

2490 – 247159 — *Piniphila bifasciana* (Haworth, 1811) {= *Olethreutes decrepitana* Herrich-Schäffer, 1851}, la Séricore du Pin. — 1 expl., 1-VII, VM (03191) (Christian GIBEAUX *det.*) ; 1 expl., 3-VII, VM.

Première mention pour le sud de l'île de Noirmoutier.

2524 – 247184 — *Celypha rosaceana* (Schläger, 1847), la Séricore rosâtre. — 1 expl., 6-VII, VM (03753).

Espèce rare en Vendée.

2542 – 247220 — *Lobesia bicinctana* (Duponchel, 1844) {= *Polychrosis bicinctana* Dup.}, la Penthine des Aulx*.
— 1 ♂, 6-VII, VM (03746) (PG JN 38620 ♂) (Jacques NEL *det.*). Espèce rare en Vendée.

Première mention pour le sud de l'île de Noirmoutier.

Cossidae

Cossinae

1817 (10) – 247141 — *Cossus cossus* (Linnaeus, 1758), le Gâte-bois, le Cossus gâte-bois. — 2 ♂♂, 6-VII, VM (03577, 03578) ; 2 ♂♂, 10-VII, VM + UV (03875, 03876).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

Zeuzerinae

1823 (16) – 247136 — *Zeuzera pyrina* (Linnaeus, 1761), la Zeuzère du Poirier, la Zeuzère du Marronnier, la Coquette. — 2 ♂♂, 5-VII, VM (03438, 03439) ; 2 ♂♂, 6-VII, VM (03579, 03580) ; 1 ♂, 10-VII, VM + UV (03874) ; 2 ♂♂, 12-VII, VM (03969) ; 1 ♂, 20-VII, VM (04034).

Commence à venir aux lumières à partir de 0 h 20.

Première mention pour le sud de l'île de Noirmoutier.

Zygaenidae

1896 – 247035 — *Zygaena sarpedon* (Hübner, 1790), la Zygène des Panicauds. — 15 expl., 2-VII (03205-03211) ; 2 expl., 3-VII (03243-03244) : 6 expl., 5-VII, landes des abords du château d'eau et du moulin de La Fosse (03425-03430) ; 1 expl. (03813), 7-VII, sur la dune littorale ; 2 expl., 8-VII (03834, 03835) ; 1 expl., 12-VII, abords du moulin de La Fosse (03965).

Espèce localisée, mais abondante, voire très abondante par endroits, butinant sur les Centaurées ; les landes des abords du moulin de La Fosse et du château d'eau (fig. 9 et 10) en abritaient des centaines d'individus le 5-VII-1970. Les exemplaires noirmoutrins relèvent de la sous-espèce *pictonorum* Bernardi & Viette, 1959.

Papilionidae

3298 – 054468 — *Papilio machaon* Linnaeus, 1758, le Machaon. — 1 expl., 8-VII ; 1 expl., 11-VII, clairières dans les bois de Pins aux abords du château d'eau et du moulin de La Fosse ; 2 expl., 20-VII, clairières de la pineraie lâche s'étendant au nord du chemin prolongeant la rue de la Chapelle.

Hesperiidae

Hesperiinae

3286 – 219741 — *Thymelicus lineola* (Ochsenheimer, 1808) {= *Adopaea lineola* Ochs.}, le Fauvet ligné. — 1 ♂, 1-VII (03179) ; 3 ♂♂, 2-VII (03201, 03202) ; 1 ♂, 3-VII (03242) ; 2 ♂♂, 1 ♀, 5-VII, landes des abords du château d'eau et du moulin de La Fosse (03422-03424) ; 1 ♀ (03810), 7-VII, sur la dune littorale ; 1 ♂, 11-VII, clairières dans les bois de Pins aux abords du château d'eau et du moulin de La Fosse (03934).

Espèce abondante sur les landes.

Pieridae

Pierinae

3305 – 054342 — *Pieris brassicae* (Linnaeus, 1758), la Piéride du Chou. — 1 ♀ (03811), 7-VII, sur la dune littorale ; 1 ♀ (03817), 8-VII ; 1 ♂, 1 ♀, 11-VII, clairières dans les bois de Pins aux abords du château d'eau et du moulin de La Fosse (03918, 03919).

3306 – 219831 — *Pieris rapae* (Linnaeus, 1758), la Petite Piéride du Chou. — 3 ♀♀ (03818-03820), 8-VII ; 1 ♂, 1 ♀ (accouplés), 12-VII, abords du moulin de La Fosse (03963, 03964) (fig. 14).

Coliadinae

3322 – 641941 — *Colias crocea* (Geoffroy in Fourcroy, 1785) {= *Colias edusa* Fab., *Colias croceus* Fourcr.}, le Souci.
— 1 expl., 11-VII, clairières dans les bois de Pins aux abords du château d'eau et du moulin de La Fosse.



FIG. 14. — Accouplement de *Pieris rapae*, sur Peuplier blanc (*Populus alba* L.). Abords du moulin de La Fosse, 12 juillet 1970. Cliché : © Michel LUQUET. Numérisation de la diapositive : Alain DAHMANE.

- 3324 – 054417 — *Gonepteryx rhamni* (Linnaeus, 1758), le Citron. — 1 ♂, 3-VII (03237) ; 1 ♂, 9-VII (03873) ; 1 ♀, 11-VII, clairières dans les bois de Pins aux abords du château d'eau et du moulin de La Fosse (03917) ; 1 ♂, 20-VII, clairières de la pineraie lâche s'étendant au nord du chemin prolongeant la rue de la Chapelle.

Lycaenidae

Lycaeninae

- 3338 – 053973 — *Lycaena phlaeas* (Linnaeus, 1761) [= *Heodes phlaeas* L.], le Cuivré commun. — 1 ♀, 6-VII (03575).

Polyommatainae

- 3373 – 054279 — *Polyommatus icarus* (Rottemburg, 1775), le Petit Bleu commun. — 2 ♂♂, 1-VII ; 2 ♂♂ (03830, 03831), 8-VII ; 6 ♂♂ (03927-03932), 1 ♀ (03933), 11-VII, clairières dans les bois de Pins aux abords du château d'eau et du moulin de La Fosse ; 3 ♂♂, 18-VII (03984, 03985), dunes littorales entre La Fosse et la pointe sud de l'île ; 1 ♀, 18-VII (03986), dunes littorales entre La Fosse et la pointe sud de l'île.
- 3379 – 521494 — *Aricia agestis* ([Denis & Schiffermüller], 1775) [= *Plebeius medon* Hfn.], le Collier-de-coraïl. — 2 ♀♀, 1-VII (03176, 03177) ; 1 expl., 2-VII (03203) ; 4 expl., 3-VII (03238-03241) ; 2 ♂♂, 2 ♀♀, 5-VII, landes des abords du château d'eau et du moulin de La Fosse (03418-03421) ; 2 ♂♂ (03832, 03833), 8-VII ; 3 expl. (03924-03926), 11-VII, clairières dans les bois de Pins aux abords du château d'eau et du moulin de La Fosse ; 1 ♂ (03966), 1 ♀, 12-VII, abords du moulin de La Fosse.

Non signalée de l'île avant 1960, cette espèce a été répertoriée partout en Vendée lors des inventaires systématiques effectués entre 1990 et 2005 (PERREIN, 2012 : 265-267 ; GUILLON, 2018 : 57). En 1970, elle était déjà très présente et abondante à La Fosse.

- 3384 – 054105 — *Plebejus argus* (Linnaeus, 1758) [= *Plebeius aegon* Schiff.], le Petit Bleu noir-bordé. — 1 ♂, 1-VII (03178) ; 4 ♂♂ (03920-03922), 1 ♀ (03923), 11-VII, clairières dans les bois de Pins aux abords du château d'eau et du moulin de La Fosse ; 1 ♂, 1 ♀, 12-VII, abords du moulin de La Fosse (03967, 03968) (fig. 15 a et 15 b).

La population présente sur l'île de Noirmoutier se rattache à la ssp. *plouharnelensis* Oberthür, 1910 (PERREIN, 2012 : 272-274 ; GUILLON, 2018 : 55).

Nymphalidae

Satyrinae

- 3390 – 053595 — *Pararge aegeria* (Linnæus, 1758), le Tircis. — Noirmoutier-en-l'Île, abords immédiats du château-fort, 1 ♂ (ssp. *aegeria* L.), 2-VII (03212).
- 3391 – 053604 — *Lasiommata megera* (Linnæus, 1767) [= *Dira megaera* L.], la Mégère. — 1 ♂ (03808), 7-VII, sur la dune littorale ; 1 ♂, 18-VII (03982), dunes littorales entre La Fosse et la pointe sud de l'île.
- 3403 – 053623 — *Coenonympha pamphilus* (Linnæus, 1758), le Fadet commun. — 1 expl., 5-VII, landes des abords du château d'eau et du moulin de La Fosse (03417) ; 1 expl. (03826), 8-VII.
- 3405 – 608405 — *Pyronia tithonus* (Linnæus, 1771) [= *Epinephele tithonus* L.], l'Amaryllis. — 1 ♂, 1-VII (03181) ; 1 ♀, 3-VII (03236) ; 1 ♂, 1 ♀, 5-VII, landes des abords du château d'eau et du moulin de La Fosse (03415, 03416) ; 2 ♀♀ (03806, 03807), 7-VII, sur la dune littorale ; 2 ♀♀, 11-VII, clairières dans les bois de Pins aux abords du château d'eau et du moulin de La Fosse (03915, 03916).
- 3411 – 053668 — *Maniola jurtina* (Linnæus, 1758) [= *Epinephele jurtina* L., *Epinephele janira* L.], le Myrtil. — 1 ♂, 1-VII ; 1 ♂, 1 ♀ (03804, 03805), 7-VII, sur la dune littorale ; 1 ♂ (03821), 3 ♀♀ (03822-03824), 8-VII ; 1 ♀, 18-VII (03981), dunes littorales entre La Fosse et la pointe sud de l'île.
- 3446 – 053700 — *Melanargia galathea* (Linnæus, 1758), le Demi-deuil. — 1 ♀ (03809), 7-VII, sur la dune littorale ; 1 ♀ (03825), 8-VII.
- 3457 – 053391 — *Hipparchia semele* (Linnæus, 1758) [= *Satyrus semele* L.], l'Agreste. — 1 expl., 30-VI ; 1 ♀, 1-VII (03180) ; 5 ♂♂ (03197, 03198), 2 ♀♀ (03199, 03200), 2-VII ; 8 ♂♂, 2 ♀♀, 5-VII, landes des abords du château d'eau et du moulin de La Fosse (03405-03414) ; 2 ♂♂ (03827, 03828), 1 ♀ (03829), 8-VII ; 4 ♂♂ (03909-03912), 2 ♀♀ (03913, 03914), 11-VII, clairières dans les bois de Pins aux abords du château d'eau et du moulin de La Fosse ; 1 ♀, 18-VII (03980), dunes littorales entre La Fosse et la pointe sud de l'île ; 1 ♂, 12 ♀♀, 20-VII, clairières de la pineraie claire s'étendant au nord du chemin prolongeant la rue de la Chapelle (03997-04009) ; 1 ♀, 21-VII, en bordure de mer, sur les monticules de sable protégés par la dune littorale (04038, exemplaire tératologique, dont l'antenne gauche est presque complètement atrophiée).

Espèce extrêmement abondante durant tout le mois de juillet, avant tout dans les trouées de la dune boisée colonisée par le Pin maritime (fig. 16). Butine notamment sur *Eryngium campestre* (fig. 17) et sur *Allium sphaerocephalon* (fig. 18).

Heliconiinae

- 3467 – 219819 — *Argynnis pandora* ([Denis & Schiffermüller], 1775) [= *Pandoriana maja* Cramer, *Dryas pandora* [D. & S.]], le Cardinal. — 1 ♂, 2-VII (03196) ; 3 ♂♂, 2 ♀♀, 3-VII, butinant sur *Centaurea* sp. (03231-03235) ; 1 ♀, 5-VII, landes des abords du château d'eau et du moulin de La Fosse (03404).

Nymphalinae

- 3495 – 053747 — *Vanessa cardui* (Linnæus, 1758), la Belle-Dame. — 2 expl., 11-VII, clairières dans les bois de Pins aux abords du château d'eau et du moulin de La Fosse ; 1 expl., 18-VII (03983), dunes littorales entre La Fosse et la pointe sud de l'île ; 1 expl., 20-VII, clairières de la pineraie claire s'étendant au nord du chemin prolongeant la rue de la Chapelle.
- 3502 – 053817 — *Melitaea cinxia* (Linnæus, 1758), la Mélitée du Plantain. — Profusion de chenilles se nourrissant sur les Plantains (*Plantago* sp., probablement *P. lanceolata* L., 1753) et cheminant sur le sable, 18-VII, dunes littorales entre La Fosse et la pointe sud de l'île.

Parmi les larves recueillies et placées en élevage, toutes poursuivront leur cycle jusqu'à la nymphose, mais nombreuses sont les chrysalides qui livreront des Tachinaires (Diptères Tachinidae). Les émergences des imagos s'échelonneront entre le 3 et le 14 août 1970 : 1 ♂ et 1 ♀, 3-VIII, *e. l.* (04368, 04369) ; 1 ♂, 4-VIII, *e. l.* (04371) ; 2 ♂♂ et 2 ♀♀, 7-VIII, *e. l.* (04377, 04378) ; 1 ♂, 8-VIII, *e. l.* (04379) ; 2 ♀♀, 9-VIII, *e. l.* (04380, 04381) ; 2 expl., 14-VIII, *e. l.*

Pyralidae

Pyralinae (= Aglossinae)

- 2726 – 248060 — *Hypsopygia costalis* (Fabricius, 1775), la Pyrale du fourrage. — 1 expl., 3-VII, VM (03256) ; 3 ♂♂, 10 ♀♀, 5-VII, VM (03529-03535) ; 16 expl., 6-VII, VM (03667-03676).

Espèce extrêmement abondante au début du mois, essentiellement représentée par des femelles.



FIG. 15. — Accouplement de *Plebejus argus plouharnelensis*. Abords du moulin de La Fosse, 12 juillet 1970.
 – 15 a, couple ailes fermées, posé sur une Graminée, femelle à gauche, mâle à droite. – 15 b, couple posé sur *Helichrysum stoechas*, mâle ailes entrouvertes. Clichés : © Michel LUQUET. Numérisation des diapositives : Alain DAHMANE.

2730 – 248078 — *Synaphe punctalis* (Fabricius, 1775) [= *Botys angustalis* [D. & S., 1775]], la Clédéobie étroite. — 6 ♂♂, 3-VII, VM (03294-03297) ; 9 ♂♂, 1 ♀, 5-VII, VM (03541-03550) ; 10 ♂♂, 1 ♀, 6-VII, VM (03677-03684) ; 2 ♂♂ (03836, 03837), 8-VII ; 1 ♂, 10-VII, VM + UV (03902) ; 1 ♀, 12-VII, VM (03971) ; 2 ♂♂, 20-VII, VM (04013) ; 19 ♂♂, 21-VII, VM (04065-04069) ; 1 ♂, 2 ♀♀, 23-VII, VM (04170-04172).

Espèce extrêmement abondante du début jusqu'à la fin du mois, essentiellement représentée par des mâles.

2742 – 248073 — *Pyrallis farinalis* (Linnæus, 1758) [= *Asopia farinalis* L.], la Pyrale de la farine. — 1 ♀, 6-VII, *in domo* (03573).

Première mention pour le sud de l'île de Noirmoutier.

2746 – 248068 — *Aglossa pinguinalis* (Linnæus, 1758), la Pyrale de la graisse, l'Aglosse de la graisse. — 1 ♀, 6-VII, VM (03713).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

Galleriinae

2756 – 248082 — *Lamoria anella* ([Denis & Schiffermüller], 1775), la Gallérie annulaire. — 4 ♀♀, 6-VII, VM (03726-03729).

Première mention pour le sud de l'île de Noirmoutier.

Endotrichinae

2758 – 248079 — *Endotricha flammealis* ([Denis & Schiffermüller], 1775), la Pyrale flammée. — 5 expl., 3-VII, VM (03279-03282) ; 3 expl., 5-VII, VM (03536) ; 6 expl., 6-VII, VM (03661-03666) ; 1 expl. (mélanique), 10-VII, VM + UV (03904) ; 1 expl., 11-VII, VM.

Espèce très abondante au début du mois.

Phycitinae

2772 – 813873 — *Rhodophaea formosa* (Haworth, 1811), la Phycide gracieuse. — 1 expl., 5-VII, VM (03572) (forme grise sans trace de rose) ; 1 expl., 6-VII, VM (03694) ; 1 expl., 20-VII, VM (04012).

2776 – 248022 — *Sciota rhenella* (Zincken, 1818), la Phycide rhénane*. — 1 expl., 5-VII, VM (03571).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

2786 – 247991 — *Phycita roborella* ([Denis & Schiffermüller], 1775), la Phycide du Rouvre. — 2 expl., 6-VII, VM (03691, 03692) ; 1 expl., 18-VII, VM.

2790 – 247995 — *Dioryctria simplicella* Heinemann, 1865 [= *D. mutatella* Fuchs, 1903], la Phycide du Pin. — 3 expl., 3-VII, VM (03289-03291).

Première mention pour le sud de l'île de Noirmoutier.

2792 – 247993 — *Dioryctria sylvestrella* (Ratzeburg, 1840), la Phycide splendide. — 2 expl., 3-VII, VM (03287, 03288) ; 1 expl., 6-VII, VM (03690) ; 2 expl., 10-VII, VM + UV (03906, 03907).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

2832 – 789478 — *Acrobasis tumidana* ([Denis & Schiffermüller], 1775), la Phycide verruqueuse. — 1 expl., 6-VII, VM (03693).

Première mention pour le sud de l'île de Noirmoutier.

2853 – 247951 — *Myelois circumvoluta* (Fourcroy, 1785) [= *Myelois cribrella* Hb.], la Myélophile du Chardon. — 1 ♀, 3-VII, VM (03293) ; 1 ♀, 5-VII, VM (03551) ; 2 ♀♀, 6-VII, VM (03699, 03700).

Première mention pour le sud de l'île de Noirmoutier.

2875 – 247930 — *Gymnancyla canella* ([Denis & Schiffermüller], 1775), la Phycide blanchâtre*. — 1 expl., 3-VII, VM (03284) (PG JN 38023 ♂) (Jacques NEL *det.*).

Espèce assez rare en Vendée ; **première mention pour l'île de Noirmoutier.**

2891 – 247913 — *Nyctegretis lineana* (Scopoli, 1786) [= *Nyctegretis achatinella* (Hübner, [1824])], la Phycide agate. — 1 expl., 6-VII, VM (03716).

Espèce rare en Vendée ; **première mention pour l'île de Noirmoutier.**

2909 – 247898 — *Phycitodes inquinatella* (Ragonot, 1887), la Phycide fuligineuse*. — 1 ♀, 6-VII, VM (03744) (PG JN 38032 ♀) (Jacques NEL *det.*).

Première mention pour le sud de l'île de Noirmoutier.

2918 – 247888 — *Ephestia elutella* (Hübner, 1796), la Phycide du cacao. — 1 expl., 9-VII, VM (03869).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.



FIG. 16 à 18. — *Hipparchia semele*. Île de Noirmoutier, Barbâtre, hameau de La Fosse, trouées de la pineraie claire s'étendant au nord du chemin prolongeant la rue de la Chapelle, 20 juillet 1970. — **16**, exemplaire posé au sol, en alerte à l'approche du photographe, prêt à prendre son envol ; lorsque les ailes antérieures sont glissées entre les postérieures, la livrée cryptique du revers de ces dernières rend l'Agreste invisible sur le tapis de Lichens. — **17**, exemplaire butinant sur *Eryngium campestre*. — **18**, exemplaire butinant sur *Allium sphaerocephalon*. Clichés : © Michel LUQUET. Numérisation des diapositives : Alain DAHMANE.

2919a – 897025 — *Ephestia woodiella* Richards & Thomson, 1932, la Phycide de Wood. — 1 ♀, 3-VII, VM (03286) (PG JN 38019 ♀) (Jacques NEL det.).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

2928 – 248047 — *Ematheudes punctella* (Treitschke, 1833), la Phycide ponctuée. — 2 expl., 5-VII, VM (03484, 03570) ; 2 expl., 6-VII, VM (03696, 03697).

Espèce peu commune en Vendée ; **première mention pour l'île de Noirmoutier.**

2930 – 248052 — *Anerastia lotella* (Hübner, [1813]), la Phycide délavée, la Phycide des sables*. — 1 expl., 5-VII, VM (03569).

Espèce assez rare en Vendée ; **première mention pour l'île de Noirmoutier.**

Crambidae

Crambinae

2941 – 853434 — *Chilo phragmitellus* (Hübner, [1810]), le Chilo du Roseau-à-balais. — 1 ♂, 21-VII, VM (04070).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

2950 – 248314 — *Chrysoteuchia culmella* (Linnæus, 1758) [= *Crambus cespitellus* Hb., *Crambus hortuellus* Hb.], le Crambus des jardins. — 10 expl., 5-VII, VM (03561-03564) (dont un seul formant transition à la var. *cespitellus* Hb.) ; 3 expl., 6-VII, VM (03706-03708) (dont un seul formant transition à la var. *cespitellus* Hb.).

2960 – 781615 — *Crambus perlellus* (Scopoli, 1763), le Crambus perlé. — 4 expl., 3-VII, VM (03298-03301) ; 6 expl., 5-VII, VM (03557-03560) ; 2 expl., 6-VII, VM (03704, 03705).

2971 – 248297 — *Agriphila straminella* ([Denis & Schiffermüller], 1775) [= *Crambus culmellus* auct.], le Crambus des chaumes. — 1 expl., 5-VII, VM (03554) ; 1 expl., 6-VII, VM (03709).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

2988 – 248276 — *Catoptria pinella* (Linnæus, 1758), le Crambus des pineraies, le Crambus des pinèdes. — 1 expl., 1-VII, VM (03189) ; 2 expl., 2-VII, UV ; 26 expl., 3-VII, VM (03257-03278) ; 1 expl., 5-VII, VM (03552) ; 2 expl., 9-VII, VM (03871, 03872) ; 1 expl., 21-VII, VM (04059).

Espèce excessivement abondante au début du mois.

Espèce peu commune en Vendée ; **première mention pour l'île de Noirmoutier.**

3007 – 248257 — *Chrysocrambus linetellus* (Fabricius, 1781) [= *Crambus cassentiniellus* Herrich-Schäffer], le Crambus mordoré. — 1 expl., 29-VI-1970, aux lumières du gîte (03175) ; 2 expl., 6-VII, VM (03701, 03702).

Sous le nom de « *Crambus rayé* (*Crambus rorellus*) », DUPONCHEL (1836) figure sans la moindre ambiguïté deux spécimens (planche 269, fig. 5) de *Chrysocrambus linetellus*, celui de la figure 5a représentant une variété assimilable à la forme *zonatellus* Gelin & Lucas. En revanche, si la majeure partie de son texte (p. 73-74, description du Papillon et fréquence de celui-ci autour de Paris) s'applique bien à cette espèce, la synonymie qu'il en donne (p. 73) mêle de manière évidente la nomenclature de *linetellus* et celle de *craterellus*, et le dernier paragraphe, consacré à la description des individus du Midi de la France (p. 74), semble davantage concerner *Chr. craterellus*.

D'après la littérature, et notamment selon BLESZYŃSKI (1965 : 352), *Tinea rorella* Linné, 1767, serait un synonyme de *Phalaena craterella* Scopoli, 1763, taxa tous deux originaires d'Europe méridionale (*rorella* d'Italie, et *craterella* vraisemblablement de Carniole, en Slovénie [et non pas en Croatie, comme mentionné par BLESZYŃSKI]), et dont les types respectifs sont réputés perdus. DUPONCHEL, qui cite la figure de SCOPOLI (1763-1785 : 246, et pl. [35], fig. 627), n'aura sans doute pas été en mesure d'apprécier les différences entre *linetellus* et *craterellus*, ce qu'il est aisé de comprendre à l'examen de cette figure, qui paraît de toute évidence représenter *linetellus* plutôt que *craterellus*. En effet, l'on y chercherait en vain la double strie apicale de l'aire marginale de l'aile antérieure, censée différencier *craterellus* de *linetellus*, et le tracé des deux lignes transversales de cette même aile, en courbe très régulière, ne ressemble en rien à celui qu'elles décrivent chez le *craterellus* des auteurs modernes. En raison de ces incertitudes, le nom français de « *Crambus rayé* » que DUPONCHEL impose à son « *Crambus rorellus* » demeure ambigu, et il semble donc préférable de ne pas le retenir parmi les dénominations françaises de cette espèce.

Relevons au passage que contrairement à ce qu'écrit Patrice LERAUT (2012 : 566), la localité-type de *Chrysocrambus linetellus* ne se situe nullement en Carniole (« sous-espèce nominative de Carniole » ; confusion avec la localité-type de *craterellus* !), mais en Italie, et plus précisément au Piémont, comme en témoigne l'examen du type de FABRICIUS, mentionné dans le monumental travail de Stanisław BLESZYŃSKI (1965 : 344). Par ailleurs, il convient de souligner que la synonymie établie par LERAUT (1997 : 166) entre *craterellus alpinus*

Bleszyński, 1958, et *cassentiniellus* sensu Lhomme, [1935], n'est pas crédible, L'Homme ([1935] : 77) spécifiant expressément que le taxon *cassentiniellus* se distingue « notamment [par] la petite ligne apicale simple », ce qui exclut d'emblée tout rattachement de ce taxon à *craterellus*.

3008 – 930261 — *Chrysocramboides craterellus* (Scopoli, 1763) ⁽¹⁾ [= *Chrysocrambus craterellus* Scop.], le Crambus porte-faucille*. — 1 expl., 3-VII, VM (03302, forme *ambilatricus* Lrt) ; 1 expl., 5-VII, VM (03553) ; 1 expl., 6-VII, VM (03703).

Lors de notre séjour sur l'île de Noirmoutier, ce Crambus et le précédent semblaient aussi peu fréquents l'un que l'autre. Ces deux espèces, en revanche, paraissent assez faciles à distinguer, même par les seuls caractères de l'habitus. En effet, outre la configuration — amplement relevée dans la littérature consacrée à ces deux espèces — de la strie apicale, simple chez *linetellus*, double chez *craterellus*, au moins deux autres critères permettent dans la plupart des cas de séparer les deux espèces au simple examen de l'habitus.

Chez *linetellus*, les dessins mordorés (stries longitudinales et lignes transversales) tranchant sur le fond jaune clair des ailes antérieures sont la plupart du temps assez épais, voire empâtés, empiétant sur la couleur fondamentale et pouvant même obscurcir celle-ci de façon plus ou moins complète chez les formes extrêmes comme *zonatellus* Gelin & Lucas, 1914, chez laquelle les aires basilaire et terminale sont entièrement revêtues d'écaillés mordorées, ou *marioni* Dufrane, 1960, chez laquelle l'intégralité de l'aile antérieure est envahie de brun sombre mordoré. Au contraire, chez *craterellus*, stries longitudinales et lignes transversales sont toujours fines et déliées, nettement délimitées, et n'occulent en aucune façon la couleur fondamentale jaune pâle, de sorte que l'ornementation de cette espèce paraît distinctement plus claire que celle de sa congénère. Les sujets de *linetellus* dépourvus de dessins empâtés (c'est plus souvent le cas dans le Midi, et notamment chez les femelles), que l'on pourrait confondre au premier abord avec *craterellus*, en seront aisément séparés à l'examen de leur strie apicale simple.

Un autre caractère discriminant facile à distinguer réside dans le tracé des lignes médiane et antémarginale. Chez *linetellus*, outre le fait que ces deux lignes sont souvent assez épaisses, voire empâtées, comme indiqué plus haut, leur tracé suit un parcours épousant un arc qui s'incurve faiblement et régulièrement depuis le bord interne jusqu'au bord costal, à l'approche duquel ce tracé s'incline brièvement (en avant de la cellule discoïdale, dans le champ sous-costal) en direction proximale. À l'inverse, chez *craterellus*, ces deux lignes, nettes et fines, se détachent sur le fond clair de l'aile ; mais surtout, le tracé de la médiane, régulier depuis le bord interne jusqu'à l'angle inféro-externe de la cellule discoïdale (nervure M₂), s'incurve brusquement en direction distale au niveau des nervures disco-cellulaires pour contourner l'extrémité de la cellule discoïdale avant de rejoindre le bord costal en direction proximale, décrivant ainsi une sorte de faucille, ou, tout au moins en se référant à l'aile droite, une figure en forme de point d'interrogation — configuration que l'on n'observe jamais chez *linetellus*. J'ajouterai que chez les *craterellus* de La Fosse, les lignes médiane et antémarginale peuvent s'estomper, voire parfois devenir obsolètes, de sorte qu'à leur place transparait la couleur claire du fond, avec pour conséquence une double interruption des stries longitudinales foncées ; cette forme a été nommée *ambilatrica* par P. LERAUT (2012 : 569), qui traite le nom de l'espèce et de ses formes au genre grammatical féminin.

Resterait maintenant à prouver que le taxon décrit par SCOPOLI sous le binom « *Phalaena craterella* » représente une espèce différente de *linetellus*, ce qui est loin d'être acquis, si l'on se réfère à la figure très explicite qu'il en donne dans son *Entomologia Carniolica*...

3010 – 248250 — *Pediasia fascelinella* (Hübner, [1813]) [= *Crambus fascelinellus* Hb.], le Crambus des dunes. — 1 expl., 6-VII, VM (03698) ; 1 expl., 10-VII, VM + UV (03901).

Espèce très rare et localisée en Vendée, apparemment restreinte à l'île de Noirmoutier ; **première mention pour le sud de l'île.**

⁽¹⁾ Le nom de ce taxon — *craterellus* représentant l'espèce-type du genre *Chrysocramboides* — doit être accordé au masculin, le taxon *Chrysocramboides* ayant originellement été traité (en tant que sous-genre) par son auteur (BLESZYŃSKI, 1957 : 443) comme un nom du genre grammatical masculin au sein de la combinaison *Chrysocramboides craterellus*. Le *Code International de Nomenclature Zoologique* stipule en effet, dans son article 30.1.4.4, qu'« un nom composé du niveau genre terminé par le suffixe *-ites*, *-oides*, *-ides*, *-odes* ou *-istes* doit être traité comme masculin, à moins que son auteur, en l'établissant, n'ait énoncé qu'il a un autre genre grammatical ou qu'il l'ait traité comme tel en le combinant avec un adjectif à un autre genre grammatical ».

3019 – 248246 — *Ancylolomia tentaculella* (Hübner, 1796), le Crambus tentaculé. — 2 ♂♂, 3-VII, VM (03303, 03304) ; 2 ♂♂, 5-VII, VM (03555, 03556) ; 1 ♀, 6-VII, VM (03695) ; 2 ♂♂, 9-VII, VM (03867, 03868) ; 4 ♂♂, 21-VII, VM (04060-04063) ; 2 ♂♂, 22-VII, VM.

Scopariinae

3049 – 248341 — *Eudonia delunella* (Stainton, 1849), l'Eudorée des Lichens. — 1 expl., 6-VII, VM (03715).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

3052 – 248345 — *Eudonia mercurella* (Linnaeus, 1758), l'Eudorée de l'Alisier. — 1 expl., 3-VII, VM (03283) ; 1 expl., 5-VII, VM (03565) ; 1 expl., 6-VII, VM (03714) ; 1 expl., 9-VII, VM (03870) ; 1 expl., 11-VII, VM (03944) ; 1 expl., 22-VII, VM (04136).

Première mention pour le sud de l'île de Noirmoutier.

Evergestinae

3069 – 248213 — *Evergestis politalis* ([Denis & Schiffermüller], 1775) [= *Orobena politalis* Schiff.], l'Évergète des Biscutelles. — 1 expl., 22-VII, VM (04135).

Espèce rare et peu signalée de Vendée, où elle n'est connue que du littoral ; **première mention pour l'île de Noirmoutier.**

3071 – 248210 — *Evergestis extimalis* (Scopoli, 1763) [= *Orobena extimalis* Scop.], la Pyrale du Sisymbre, la Pyrale des siliques, l'Évergète de la Roquette. — 1 expl., 1-VII, VM ; 6 expl., 3-VII, VM (03248-03253) ; 1 expl., 6-VII, VM (03686) ; 1 expl., 22-VII, VM (04134) ; 4 ♀♀, 23-VII, VM (04165-04168).

Odontiinae

3082 – 248224 — *Cynaeda dentalis* ([Denis & Schiffermüller], 1775), l'Odontie dentelée. — 2 expl., 5-VII, VM (03539, 03540) ; 1 expl., 6-VII, VM (03685).

Pyraustinae

3093 – 248149 — *Pyrausta purpuralis* (Linnæus, 1758), la Pyrale pourprée. — 1 expl., 5-VII, VM (03538) ; 1 expl., 6-VII, VM (03688).

3097 – 248146 — *Pyrausta despicata* (Scopoli, 1763) [= *Pyrausta cespitalis* Schiff.], la Pyrale des gazons, la Pyrale des buissons. — 1 expl., 1-VII, VM ; 1 expl., 2-VII, UV ; 1 expl., 3-VII, VM (03255) ; 1 expl., 5-VII, VM (03537) ; 1 expl., 6-VII, VM (03687) ; 1 expl. (03816), 7-VII, sur la dune littorale ; 1 expl., 11-VII, VM (03943).

3120 – 248137 — *Sitochroa palealis* ([Denis & Schiffermüller], 1775) [= *Phlyctaenodes palealis* Schiff.], la Pyrale de la Carotte, le Botys verdâtre. — 2 expl., 10-VII, VM + UV (03899, 03900).

3129 – 791639 — *Anania hortulata* (Linnæus, 1758) [= *Eurrhyncha hortulata* L.], la Pyrale de l'Ortie, la Queue jaune. — 1 expl., 3-VII, VM (03254) ; 1 expl., 10-VII, VM + UV (03898).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

3144 a – 248172 — *Udea ferrugalis* (Hübner, 1796) [= *Mesographa martialis* Gn.], la Pyrale ferrugineuse. — 3 expl., 5-VII, VM (03566-03568) ; 1 expl., 6-VII, VM (03689).

Spilomelinae

3172 – 248088 — *Nomophila noctuella* ([Denis & Schiffermüller], 1775), la Pyrale de la Luzerne. — 1 expl., 3-VII, VM (03292) ; 4 expl., 6-VII, VM (03710-03712) ; 2 expl. (03814, 03815), 7-VII, sur la dune littorale ; 2 expl., 9-VII, VM ; 1 expl., 10-VII, VM + UV (03908) ; 2 expl., 11-VII, VM ; 1 expl., 21-VII, en bordure de mer, sur les monticules de sable protégés par la dune littorale (04041) ; 6 expl., 21-VII, VM ; 1 expl., 23-VII, VM (04169).

3175 – 248100 — *Dolicharthria punctalis* ([Denis & Schiffermüller], 1775), la Sténie ponctuée. — 1 ♂, 10-VII, VM + UV (03903).

Première mention pour le sud de l'île de Noirmoutier.

Drepanidae

Thyatirinae

3518a (88) – 777140 — *Tethea ocularis octogesimea* (Hübner, 1786) [= *Palimpsestis ocularis* L., *Cymatophora octogesima* Hb.], l'Octogésime. — 2 ♂♂, 23-VII, VM (04146, 04147).

Drepaninae

- 3529 (99) – 248384 — *Cilix glaucata* (Scopoli, 1763), la Petite Épine. — 1 ♂, 1 ♀, 6-VII, VM (03604, 03605) ; 1 ♂, 21-VII, VM (04052) ⁽¹²⁾.
- 3531 (101) – 248388 — *Watsonalla binaria* (Hufnagel, 1767) [= *Drepana binaria* Hfn.], le Hameçon. — 1 ♀, 6-VII, VM (03603).
- 3532 (103) – 248389 — *Watsonalla uncinula* (Borkhausen, 1790) [= *Drepana uncinula* Bkh.], le Hameçon méridional. — 1 ♂, 21-VII, VM (04053).

Lasiocampidae

Malacosomatinae

- 3209 (32) – 054744 — *Malacosoma neustrium* (Linnæus, 1758) [= *Malacosoma neustria* L.], la Livrée des arbres, le Bombyx à bagues, le Bombyx neustrien. — 2 ♂♂, 3-VII, VM (03321-03322) ; 1 ♂, 5-VII, VM (03486) ; 2 expl., 9-VII, VM ; 1 cocon (vide), 18-VII (03987), dunes littorales entre La Fosse et la pointe sud de l'île ; 1 ♂, 20-VII, VM (04031).

Lasiocampinae

- 3214 (38) – 054770 — *Lasiocampa quercus* (Linnæus, 1758), le Bombyx du Chêne. — Une chenille, 7-VII, sur la dune littorale, mentionnée dans mon cahier de terrain — mais avec doute — sous la dénomination « chenille d'*Eriogaster* ? ». Il s'agissait très vraisemblablement d'une jeune larve de Bombyx du Chêne (espèce présente sur l'île), celle-ci offrant dans ses premiers stades quelque ressemblance avec la chenille d'*Eriogaster catax*.

Pinarinae

- 3217 (40) – 054779 — *Dendrolimus pini* (Linnæus, 1758), le Bombyx du Pin, la Feuille-Morte du Pin. — Deux chenilles matures sur tronc de Pin maritime, 5-VII. Placées en élevage, elles tisseront leur cocon respectivement les 13 et 14 juillet. Seul un des deux cocons livrera un imago ♂, le 3 août 1970 (04370).
- 3226 (49) – 054732 — *Gastropacha quercifolia* (Linnæus, 1758), la Feuille-Morte du Chêne. — 1 ♂, 3-VII, VM (03323) ; 1 ♂, 18-VII, VM (03990) ; 1 ♂, 21-VII, VM (04045) ; 1 expl., 22-VII, VM (04099).
Vient aux lumières vers 0 h 30.

Sphingidae

Smerinthinae

- 3239 (62) – 248381 — *Smerinthus ocellata* (Linnæus, 1758) ⁽¹³⁾, le Sphinx Demi-Paon, le Sphinx ocellé. — 2 expl., 5-VII, VM (03435, 03436).
Commence à venir aux lumières à partir de 2 h du matin.
- 3240 (63) – 054818 — *Laotiope populi* Linnæus, 1758 [= *Amorpha populi* L.], le Sphinx du Peuplier. — 2 expl., 5-VII, VM (03437).
Commence à venir aux lumières à partir de 2 h du matin.

Sphinginae

- 3244 (65) – 054801 — *Sphinx ligustri* Linnæus, 1758 [= *Hyloicus ligustri* L.], le Sphinx du Troène. — 1 expl., 1-VII, VM ; 4 expl., 5-VII, VM (03431-03433) ; 1 expl., 6-VII, VM ; 1 expl., 9-VII, VM (03839) ; 1 expl., 23-VII, VM (04143).
Commence à venir aux lumières à partir de 23 h 30. Arrivées ultérieures à 0 h 00, 0 h 10, 1 h 00, 1 h 15.

⁽¹²⁾ La première mention attestée de *Cilix hispanica* en Vendée date de 1993, à Noirmoutier (< <https://base-aer.fr/index.php?module=observation&action=detail&idobs=132101> >). L'examen de toutes les collections régionales montre qu'en 1970, *Cilix hispanica* n'était pas encore présent en Vendée (J.-A. GUILLOTON, comm. pers., courriel du 4 février 2024).

⁽¹³⁾ La déclinaison du nom de cette espèce sous la forme « *Smerinthus ocellatus* », telle qu'elle figure actuellement dans divers travaux, est fautive. En effet, en latin comme en grec ancien, le mot *smerinthus* (ou *merinthus*, σμήρινθος, *smérinthos* [μήρινθος, *mérinthos*], « corde », « fil », « ficelle ») est du genre grammatical féminin ; l'épithète *ocellata* doit donc s'accorder au féminin, en vertu de la règle du Code International de Nomenclature Zoologique relative à l'accord grammatical de l'épithète de forme adjectivale avec le genre grammatical du nom générique.

3245 (66) – 248379 — *Sphinx pinastri* Linnæus, 1758 {= *Hyloicus pinastri* L.}, le Sphinx du Pin. — 1 expl., 3-VII, VM (03324) ; 1 expl., 5-VII, VM ; 1 expl., 6-VII, VM (03576) ; 1 expl., 9-VII, VM ; 1 expl., 10-VII, VM + UV ; 3 expl., 11-VII, VM (03935) ; 2 ♂♂, 1 ♀ (très grande, 88 mm d'envergure), 18-VII, VM (03988) ; 2 ♂♂, 20-VII, VM (04035, 04036) ; 2 ♂♂, 21-VII, VM (04042, 04043) ; 2 ♂♂, 22-VII, VM (04097) ; 2 ♂♂, 23-VII, VM (04138, 04139). Mon Collègue et ami Joël MINET a bien voulu se charger d'examiner les valves de l'un des mâles de la série, d'aspect parfaitement homogène, examen qui a confirmé l'appartenance de ces exemplaires au taxon *pinastri* (J. MINET, comm. pers. du 15 décembre 2023) ⁽¹⁴⁾.

De loin l'espèce de *Sphinx* la plus abondante à l'état imaginal durant notre séjour (fig. 19). Commence à venir aux lumières à partir de 21 h 45. Arrivées ultérieures à 21 h 50, 22 h 15, 22 h 30, 22 h 45, 22 h 50, 22 h 55, 0 h 20.

Macroglossinae

3249 (72) – 054829 — *Macroglossum stellatarum* (Linnæus, 1758) {= *Macroglossa stellatarum* L.}, le Moro-Sphinx, le Sphinx du Caille-lait. — 1 expl., 18-VII, dunes littorales entre La Fosse et la pointe sud de l'île ; 2 expl., 21-VII, en bordure de mer, sur les monticules de sable protégés par la dune littorale (04039).

3251 (74) – 054843 — *Hyles euphorbiae* (Linnæus, 1758) {= *Celerio euphorbiae* L.}, le Sphinx de l'Euphorbe. — 1 expl., 9-VII, VM (03838) ; 2 expl., 10-VII, VM + UV ; très nombreuses chenilles, 12-VII, sur les Euphorbes de la dune, à même le bord de mer, dont 11 recueillies et placées en élevage ; chenilles toujours abondantes le 13-VII au même endroit (dont 1 recueillie), ainsi que le 14-VII (8 individus prélevés pour élevage), malgré les conditions météorologiques défavorables (temps frais, pluvieux et venteux) ; 1 expl., 22-VII, VM (04098) ; 1 expl., 23-VII, VM (04142).

Parmi les vingt chenilles placées en élevage, une première meurt le 14 juillet, et deux autres le 17 juillet, tandis que ce même jour, quatre d'entre elles s'enterrent pour se nymphoser ; une autre périlite le 18 juillet. Les chenilles restantes s'avèreront toutes parasitées par des Tachinaires. Les émergences des imagos s'échelonnent entre le 10 août et le 15 septembre 1970 : 1 expl., 10-VIII, *e. l.* (04382) ; 1 expl., 16-VIII, *e. l.* (04383) ; 1 expl., 15-IX, *e. l.* (en chambre chauffée).

L'espèce commence à venir aux lumières à partir de 22 h 30. Arrivées ultérieures à 23 h 50 et 0 h 35.

3259 (81) – 054856 — *Deilephila porcellus* (Linnæus, 1758) {= *Pergesa porcellus* L.}, le Petit Sphinx de la Vigne. — 1 expl., 20-VII, VM (04037) ; 1 expl., 21-VII, VM (04044).

3258 (82) – 054854 — *Deilephila elpenor* (Linnæus, 1758) {= *Pergesa elpenor* L.}, le Grand Sphinx de la Vigne. — 1 expl., 5-VII, VM (03434) ; 1 expl., 18-VII, VM (03989) ; 3 expl., 22-VII, VM ; 4 expl., 23-VII, VM (04140, 04141).

Commence à venir aux lumières à partir de 22 h 45. Arrivées ultérieures à 23 h 45, 23 h 50, 0 h 15, 0 h 20, 0 h 30, 0 h 40.

Geometridae

Geometrinae {= Hemitheinae}

3546 (125) – 248820 — *Hemithea aestivaria* (Hübner, 1789), la Jadéine du Nerprun, la Phalène sillonnée. — 1 expl., 6-VII, VM (03802).

3552 (124) – 248828 — *Thalera fimbrialis* (Scopoli, 1763), la Jadéine du Buplèvre, la Phalène du Buplèvre. — 1 ♂, 5-VII, VM (03528) ; 1 ♀, 6-VII, VM (03801) ; 1 ♂, 21-VII, VM (04078) ; 1 expl., 22-VII, VM (04133).

Sterrhinae

3570 (233) – 248516 — *Timandra comae* Schmidt, 1931 {= *Calothyssanis amata* L.}, la Phalène anguleuse, la Timandre des Oseilles. — 1 ♂, 6-VII, VM (03780) ; 1 expl., 21-VII, VM (04072).

⁽¹⁴⁾ Cette observation confirme ce que les membres de l'Atlas Entomologique Régional (Nantes) ont pu constater au sujet de ce complexe d'espèces : seuls figurent des *pinastri* typiques dans la collection Jacques Lechat (dix spécimens capturés à Noirmoutier entre 1993 et 2003 ont été disséqués). La Vendée est clairement un secteur de transition entre *pinastri* et *maurorum* : jusqu'à présent, n'y ont été identifiés que des spécimens présentant une armature génitale typique de *pinastri*, et quelques-uns se singularisant par des caractères intermédiaires (hybridation ou introgression ?), mais uniquement en Vendée méridionale (*cf.* < <https://base-aer.fr/observatoire/index.php?module=fiche&action=fiche&d=heter&id=248380> >).

Nous ignorons si une évolution est possible en lien avec le changement climatique (J.-A. GUILLOTON, comm. pers., courriel du 4 février 2024).



FIG. 19. — *Sphinx pinastri*. Île de Noirmoutier, Barbâtre, hameau de La Fosse, futaie clairsemée de la forêt de Barbâtre, 11 juillet 1970. Imago posé sur un tronc de Pin maritime. Cliché : © Michel LUQUET. Numérisation de la diapositive : Alain DAHMANE.

- 3585 (221) – 248506 — *Scopula marginepunctata* (Goeze, 1781), la Dosithée de l'Épiaire. — 1 ♀, 5-VII, VM ; 1 ♀, 6-VII, VM (03799) ; 1 expl., 21-VII, en bordure de mer, sur les monticules de sable protégés par la dune littorale (04040).
- 3588 (222) – 248508 — *Scopula imitaria* (Hübner, [1799]), la Dosithée Fausse-Timandre. — 1 expl., 3-VII, VM (03388) ; 1 ♀, 5-VII, VM (03514) ; 1 ♂, 6-VII, VM (03787) ; 1 expl., 10-VII, VM + UV (03891) ; 1 expl., 20-VII, VM (04014).
- 3605 (146) – 248428 — *Idaea ochrata* (Scopoli, 1763) {= *Sterrrha ochrata* Scop.}, l'Acidalie ochracée. — 4 expl., 1-VII ; 2 expl., 3-VII (03245, 03246) ; 2 expl., 4-VII, aux lumières du gîte (03402, 03403) ; 2 expl., 5-VII, VM (03520, 03521) ; 1 ♀, 6-VII, VM (03792).

Espèce courante autant de jour, parmi la végétation herbacée, que la nuit, aux lumières.

- 3611 (147) – 248431 — *Idaea rusticata* ([Denis & Schiffermüller], 1775) {= *Sterrrha vulpinaria* Herrich-Schäffer}, l'Acidalie rustique. — 3 expl., 3-VII, VM (03396-03398) ; 2 ♀♀, 6-VII, VM (03793, 03794) ; 1 expl., 10-VII, VM + UV (03893) ; 2 expl., 21-VII, VM (04073) ⁽¹⁵⁾.
- 3629 (186) – 248467 — *Idaea biselata* (Hufnagel, 1767) {= *Sterrrha biselata* Hfn.}, l'Acidalie frangée. — 1 ♀, 6-VII, VM (03798).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

- 3632 (168) – 248450 — *Idaea fuscovenosa* (Goeze, 1781) {= *Sterrrha fuscovenosa* Goeze}, l'Acidalie ivoirine. — 1 expl., 5-VII, VM (03527) ; 2 ♀♀, 6-VII, VM (03796, 03797).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

- 3633 (169) – 248451 — *Idaea humiliata* (Hufnagel, 1767) {= *Sterrrha humiliata* Hfn.}, l'Acidalie côte-rousse. — 4 expl., 5-VII, VM (03524-03526) ; 1 ♀, 6-VII, VM (03795).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

⁽¹⁵⁾ Il semble que *Idaea filicata* soit devenue majoritaire à Barbâtre. La collection Jacques Lechat ne renferme que des *rusticata* (deux spécimens de Noirmoutier datant de 1998). Nos inventaires à Barbâtre entre 2008 et 2018 font état de trois témoignages de *rusticata* contre six de *filicata*, sa première mention vendéenne datant de l'année 2000, à La Tranche-sur-Mer. Phénomène à mettre en relation avec le changement climatique ? (J.-A. GUILLON, comm. pers., courriel du 4 février 2024).

- 3645 (179) – 248460 — *Idaea subsericeata* (Haworth, 1809) [= *Sterrrha subsericeata* Hw.], l'Acidalie blanchâtre. — 1 expl., 22-VII, VM (04132).
- 3657 (200) – 248477 — *Idaea aversata* (Linnaeus, 1758) [= *Sterrrha aversata* L.], l'Acidalie rubanée. — 2 ♀♀, dont une de la forme *remutata*, 6-VII, VM (03785, 03786).
- 3666 (234) – 248485 — *Rhodostrophia vibicaria* (Clerck, 1759), la Pellonie de l'Hippocrèpe, la Bande rouge. — 1 expl., 2-VII ; 4 expl., 2-VII, UV (03218-03220) ; 8 expl., 3-VII, VM (03380-03384) ; 1 ♂, 1 ♀, 5-VII, VM (03512-03513) ; 1 ♂, 6-VII, VM (03779) ; 1 ♂, 10-VII, VM + UV (03892).

Espèce courante autant de jour, parmi la végétation herbacée de la lède, que la nuit, aux lumières.

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

Larentiinae

- 3673 (254) – 248526 — *Cataclysmes riguada* (Hübner, [1813]), la Larentie sillonnée, la Brocatelle d'étain. — 1 expl., 3-VII, VM (03395) ; 1 expl., 18-VII, VM (03996).
- 3695 (276) – 248789 — *Xanthorhoe ferrugata* (Clerck, 1759), la Xanthorhée rouillée. — 1 expl., 6-VII, VM (03789) ; 1 expl., 11-VII, VM (03942).
- 3711 (292) – 248775 — *Epirrhoe galiata* ([Denis & Schiffermüller], 1775), la Xanthorhée des Gaillets. — 1 expl., 2-VII (03204) ; 2 expl., 2-VII, UV (03221, 03222) ; 8 expl., 3-VII, VM (03389-03393) ; 4 expl., 5-VII, VM (03512-03519) ; 3 expl., 9-VII, VM (03845-03847) ; 2 expl., 22-VII, VM (04130, 04131).

Espèce courante autant de jour, parmi la végétation herbacée de la lède, que la nuit, aux lumières.

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

- 3715 (296) – 248765 — *Camptogramma bilineata* (Linnaeus, 1758), la Brocatelle d'or. — 1 expl., 3-VII, VM (03387) ; 1 ♀, 6-VII, VM (03788).
- 3846 (496) – 248653 — *Eupithecia centaureata* ([Denis & Schiffermüller], 1775), l'Eupithécie des Centaurées. — 1 expl., 21-VII, VM (04074).
- 3849 (490) – 248646 — *Eupithecia breviculata* (Donzel, 1838), l'Eupithécie rouillée, l'Eupithécie du Ptychotis. — 1 expl., 6-VII, VM (03800).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

- 3927 (391) – 248535 — *Aplocera efformata* (Guenée, 1858) [= *Anaitis efformata* Gn.], l'Anaïte plombée. — 1 ♀, 6-VII, VM (03784).

Ennominae

- 3952 (538) – 248830 — *Abraxas grossulariata* (Linnaeus, 1758), la Zérène du Groseillier. — 3 expl., 5-VII, VM (03509-03511) ; 4 ♂♂, 5 ♀♀, 6-VII, VM (03761-3769) ; 2 expl., 10-VII, VM + UV (03896, 03897) ; 1 expl., 12-VII, VM (03970).

Première mention pour le sud de l'île de Noirmoutier.

- 3954 (540) – 248832 — *Abraxas pantaria* (Linnaeus, 1767), la Zérène du Frêne. — 1 ♀, 6-VII, VM (03770).
- Espèce très rare en Vendée, ne bénéficiant jadis dans ce département que d'une seule autre observation (d'après Bruno OGER, Christian PERREIN, François DUSOULIER, Jacques LECHAT, Jean-Alain GUILLOTON et Régis MARTY), qui concerne également Barbâtre ; mais l'espèce a été recueillie depuis à trois reprises dans ce département ⁽¹⁶⁾.
- 3956 (544) – 248922 — *Lomaspilis marginata* (Linnaeus, 1758), la Phalène marginée. — 1 expl. (tératologique), 6-VII, VM (03778).
- 3961 (550) – 248998 — *Macaria alternata* ([Denis & Schiffermüller], 1775) [= *Semiothisa alternata* Schiff.], la Philobie rubanée, la Philobie alternée. — 1 ♂, 23-VII, VM (04153).

⁽¹⁶⁾ Cette espèce n'avait été observée qu'une seule fois en Vendée, par Georges DURAND, à Olonne-sur-Mer, le 16 septembre 1947 (DROUET & FAVRETTO, 2008). Ces auteurs mentionnent dans le même article qu'un élevage a été conduit par Jean-Alain GUILLOTON à partir de chenilles trouvées à Barbâtre, et que Jacques LECHAT a observé un imago en 2005 au même endroit.

Pour information, contrairement à ce qui est écrit dans l'article mentionné ci-avant, l'observation de J.-A. GUILLOTON n'a pas porté sur « une dizaine de chenilles », mais sur un nombre important ; nombreuses étaient celles suspendues en l'air à l'extrémité d'un fil de soie. Le feuillage des quelques Frênes inspectés présentait de larges échancrures découpées par les chenilles. Trois larves furent prélevées, dont deux procurèrent un imago ; l'un est conservé dans la collection de J.-A. GUILLOTON, et l'autre dans celle de Jean-Pierre FAVRETTO. Plusieurs recherches conduites ultérieurement au même endroit par J.-A. GUILLOTON sont demeurées sans succès.

➡ suite

- 3959 (557) – 248996 — *Chiasmia aestimaria* (Hübner, [1809]) {= *Semiothisa aestimaria* Hb.}, la Philobie du Tamaris. — 4 expl., 5-VII, VM (03522, 03523) ; 2 expl., 6-VII, VM (03790, 03791) ; 2 expl., 11-VII, VM (03940, 03941) ; 1 expl., 21-VII, VM.
- 3969 (556) – 248995 — *Chiasmia clathrata* (Linnæus, 1758), la Géomètre-à-barreaux, la Philobie réticulée. — 1 expl., 3-VII, VM (03394) ; 1 expl., 5-VII, VM (03515) ; 2 expl., 6-VII, VM (03776, 03777).
- 3992 (579) – 248938 — *Opisthograptis luteolata* (Linnæus, 1758), la Citronnelle rouillée. — 3 expl., 21-VII, VM (04075-04077).
- 3994 (581) – 248937 — *Epione vespertaria* (Linnæus, 1767) {= *Epione parallelaria* ([Denis & Schiffermüller], 1775)}, l'Épione vespérale. — 1 expl., 9-VII, VM. En raison de l'hyper-abondance d'autres espèces, et surtout de la Processionnaire du Pin, l'exemplaire concerné m'a échappé, ayant été bousculé par l'atterrissage d'un autre papillon. Mais avant qu'il ne s'enfuit brusquement, j'avais eu le temps de bien mémoriser les caractères de l'habitus, et j'avais sur-le-champ tracé un petit croquis dans mon cahier de terrain (fig. 20), n'ayant plus en mémoire à ce moment précis le nom de l'espèce, et ce croquis m'a servi de pense-bête pour retrouver son nom ultérieurement.
- Première mention pour l'île de Noirmoutier et pour la Vendée ⁽¹⁷⁾.**
- Cela dit, il convient de considérer la présente donnée avec une certaine réserve, l'exemplaire n'ayant pu être recueilli, et le seul témoignage de sa présence sur l'île se restreignant à un croquis dressé à la hâte sur le terrain. Comme me le rappelle notre estimé Collègue Jean-Alain GUILLOTON, les deux seules mentions connues d'*Epione vespertaria* sur le territoire d'étude (Vendée et Loire-Atlantique) datent du XIX^e siècle et semblent sujettes à caution, tandis que la présence d'*Epione repandaria* est amplement documentée dans la même dition. Une confusion liée à l'interprétation du croquis tracé dans mon cahier de terrain ne saurait donc être totalement exclue.
- 4001 (587) – 248929 — *Ennomos alniaria* (Linnæus, 1758), l'Ennomos du Tilleul. — 1 ♀, 6-VII, VM (03771) ; 1 ♂, 23-VII, VM (04151).
- 4005 (591) – 248924 — *Selenia dentaria* (Fabricius, 1775) {= *Selenia bilunaria* Esp.}, l'Ennomos de l'Orme, l'Ennomos illunaire. — 1 ♂, 11-VII, VM (03937) ; 1 ♂, 20-VII, VM (04015) ; 1 ♂, 23-VII, VM (04150).
- 4010 (596) – 248970 — *Crocallis elinguaris* (Linnæus, 1758), la Crocalle de la Mancienne. — 1 ♂, 18-VII, VM (03995).
- 4012 (599) – 249007 — *Ouraapteryx sambucaria* (Linnæus, 1758), la Phalène du Sureau. — 3 expl., 6-VII, VM (03781, 03782) ; 1 expl., 10-VII, VM + UV (03894).
- 4016 (602) – 248853 — *Biston betularia* (Linnæus, 1758), la Phalène du Bouleau, l'Amphidase du Bouleau. — 1 ♂, 3-VII, VM (03379) ; 2 ♂♂, 6-VII, VM (03783) ; 1 ♂, 9-VII, VM (03842) ; 2 ♂♂, 10-VII, VM + UV (03895) ; 1 ♂, 11-VII, VM (03938) ; 2 ♂♂, 22-VII, VM (04127, 04128) ; 2 ♂♂, 23-VII, VM (04148, 04149).
- 4032 (626) – 248901 — *Menophra abruptaria* (Thunberg, 1792) {= *Hemerophila abruptaria* Thnbg.}, la Boarmie pétrifiée. — 2 ♂♂, 9-VII, VM (03843, 03844) ; 1 ♂, 11-VII, VM (03939) ; 1 ♂, 20-VII, VM ; 2 ♂♂, 21-VII, VM (04071) ; 1 ♂, 23-VII, VM (04152).

L'Atlas Entomologique Régional (Nantes) est également en possession de plusieurs fichiers Excel non encore enregistrés dans sa base de données en ligne, dont l'un consacré à la collection d'André MAHÉ, qui a capturé un spécimen d'*Abraxas pantaria* à La Barre-de-Monts le 31 juillet 1973 (collection André Mahé, Muséum d'Histoire Naturelle, Angers ; donnée non publiée). L'inventaire récent de cette collection (par Bruno OGER et J.-A. GUILLOTON) a révélé la présence de dix-huit autres exemplaires de cette espèce, recueillis par André MAHÉ dans sa résidence secondaire du Bois-Joli, à La Barre-de-Monts, entre 1987 et 1998. En résumé, *Abraxas pantaria* avait donc été l'objet jusqu'ici de trois mentions vendéennes publiées, et de dix-neuf autres inédites (hormis celle relatée dans le présent travail). On peut ainsi supposer qu'à cette époque, il s'agissait d'une Géomètre assez courante dans le secteur.

Il convient enfin de préciser qu'outre la collection d'Hétérocères d'André MAHÉ, celle de Jacques LECHAT n'a été enregistrée que pour moitié dans ladite base de données en ligne (uniquement les années 1992 à 1999 en ce qui concerne les Hétérocères). Jacques LECHAT (décédé à Nantes le 28 janvier 2024 dans sa 92^e année) possédait une résidence secondaire aux Sableaux, à Noirmoutier-en-l'Île, et il a prospecté sur place de mai 1970 (au début, surtout de jour) à décembre 2019. Comme évoqué plus haut, il a également inventorié la faune lépidoptérique de la commune de Barbâtre (J.-A. GUILLOTON, comm. pers., courriel du 3 janvier 2024).

⁽¹⁷⁾ Les mentions de cette espèce dans la région sont rarissimes et datées du XIX^e siècle, deux d'après les divers catalogues régionaux, d'une part au Pont du Cens à Nantes (catalogue et collection Samuel Bonjour), et d'autre part dans les environs de Nantes, route de la Chapelle-sur-Erdre (Alfred HEURTAUX) (J.-A. GUILLOTON, comm. pers., courriel du 3 janvier 2024).

- 4047 (636) – 248887 — *Peribatodes rhomboidaria* ([Denis & Schiffermüller], 1775) [= *Boarmia rhomboidaria* Schiff.], la Boarmie rhomboïdale. — 2 ♂♂, 3-VII, VM (03385, 03386) ; 3 ♂♂, 6-VII, VM (03772-03774) ; 1 expl., 22-VII, VM (04129).
- 4067 (653) – 248874 — *Cleorodes lichenaria* (Hufnagel, 1767) [= *Boarmia lichenaria* Hfn.], la Boarmie des Lichens. — 1 ♂, 6-VII, VM (03775).

Notodontidae

Thaumetopoeinae

- 4138 (728) – 054674 — *Thaumetopoea pityocampa* ([Denis & Schiffermüller], 1775), la Processionnaire du Pin. — Des centaines d'individus, 1-VII, VM, dont 39 ♂♂ et 1 ♀ recueillis (03192-03194) ; des centaines d'individus, 2-VII, UV, dont 48 ♂♂ recueillis (03223-03230) ; plusieurs milliers d'individus, 3-VII, VM, dont 17 ♂♂ (03325-03331) et 8 ♀♀ (03332-03338) recueillis ; des milliers d'individus (plus de quatre mille !), 5-VII, VM, dont 4 ♂♂ (03489) et 13 ♀♀ (03490-03499) recueillis ; des centaines d'individus, 6-VII, VM, dont 5 ♂♂ (03598-03599) et 3 ♀♀ (03600-03602) recueillis ; 9-VII, VM, espèce encore abondante, mais moins que les soirées précédentes, 1 ♀ recueillie (03841) ; 10-VII, VM + UV, espèce toujours très présente, 1 ♂ et 1 ♀ recueillis (03879) ; 1 ♂, 11-VII, VM (03936) ; 1 ♂, 12-VII, VM (03973), alors que l'espèce prolifère avec toujours autant de vigueur sur le littoral atlantique (*cf. infra*) ; une dizaine d'exemplaires, 18-VII, VM (nuit fraîche et pleine lune) ; 1 ♂, 1 ♀, 20-VII, VM (04032, 04033).

Commence à venir aux lumières à partir de 22 h 20.

Nous avons vu déferler cette espèce sur nos sources lumineuses par centaines d'individus dès le début de notre séjour, même lors de nuits particulièrement fraîches, comme celle du 2 au 3 juillet ; les papillons tournaient gauchement tout autour de notre tube à rayonnement ultra-violet, se posant dans nos cheveux, ou pénétrant dans nos vêtements par les manches de chemise et les jambes de pantalon. Dans la nuit du 3 au 4 juillet, ce sont plusieurs milliers d'exemplaires qui sont venus s'abattre sur notre drap, au point que leur surabondance était devenue insupportable, d'une part parce que leur densité masquait la présence des autres espèces qui risquaient ainsi d'échapper à notre inventaire, et d'autre part parce qu'à l'issue de plusieurs heures, l'air, totalement saturé d'écaillés aux abords de la source lumineuse, était devenu irrespirable. À 2 h 30 du matin, atteints d'une forte irritation de la gorge, nous avons été contraints d'éteindre la lampe et de mettre fin à notre prospection. Dans la nuit du 5 au 6 juillet, nous devions affronter une « invasion » de la même ampleur, mais, mis en garde par l'expérience de l'avant-veille, nous avons prévu la parade : équipés de bouteilles en matière plastique, nous y avons enfermé les Processionnaires au fur et à mesure de leur irruption autour de la lampe afin d'effectuer notre relevé dans de meilleures conditions que le 3 juillet. Certes, le procédé peut paraître expéditif et difficilement défendable sur le plan écologique, mais son impact n'aura pas atteint celui des pièges automatiques (non sélectifs et fonctionnant toutes les nuits !) utilisés par l'I. N. R. A. dans le suivi des populations de cette même espèce sur le Mont-Ventoux au cours des années 1970, et il nous aura en outre permis, le lendemain matin, de procéder à un décompte exact des individus ainsi retenus prisonniers, décompte qui dépassait les quatre mille exemplaires.

Il est permis de supposer que la Processionnaire du Pin ne présente pas la même abondance tous les ans sur l'île, et qu'il s'agissait là d'une prolifération accidentelle — mais bien prévisible cette année-là, car la pineraie était partout infestée de nids de chenilles. Il semble que le phénomène ait d'ailleurs pris une ampleur réellement inhabituelle, car le 12 juillet, Radio-Luxembourg annonçait dans son journal parlé de 19 h qu'une invasion massive de Processionnaires du Pin avait touché toute la côte atlantique et qu'il avait même été nécessaire de procéder à l'évacuation de tous les terrains de camping de l'île d'Oléron, à la suite des nombreuses indispositions ressenties par les vacanciers victimes des poils urticants de ces chenilles.

À La Fosse, l'abondance des imagos n'a pas cessé d'augmenter jusqu'à la mi-juillet, pour décroître ensuite peu à peu, mais il s'en trouvait encore assez communément et en parfait état de fraîcheur à la fin du mois. La pullulation de cette espèce autour de notre source lumineuse eut pour effet d'attirer de nombreuses Chauves-souris, qui venaient chaque soir festoyer autour de la lampe, n'hésitant pas à passer sous l'auvent pour s'emparer de leurs proies, tandis qu'au sol, toute une famille de Crapaud commun (*Bufo bufo* L., 1758) gobait gloutonnement toutes les Processionnaires qui finissaient leur course sur le drap ou le long du mur du gîte.

Notodontinae

- 4146 (736) – 054548 — *Phalera bucephala* (Linnæus, 1758), la Bucéphale. — 1 expl., 3-VII, VM (03320).

Arrive aux lumières vers 2 h 30 du matin.

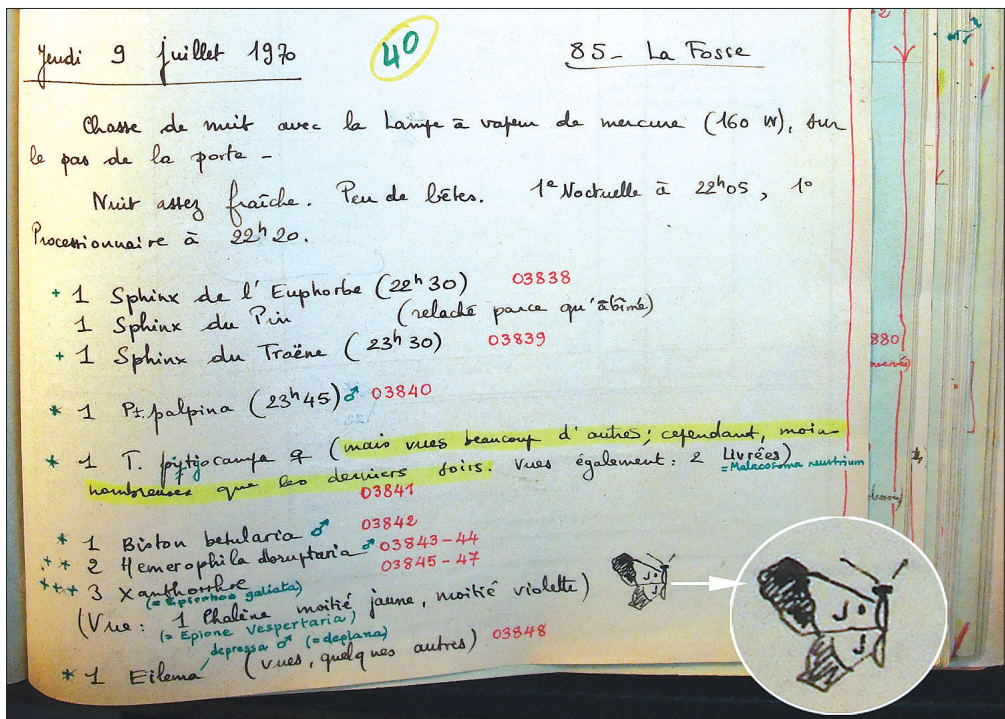


FIG. 20. — Croquis représentant sommairement *Epione vespertaria*, extrait du cahier de terrain de l'auteur (page consacrée à la prospection nocturne du 9 juillet 1970). Cliché : © Gérard LUQUET.

4157 (747) – 249023 — *Notodonta tritophus* ([Denis & Schiffermüller], 1775) [= *Tritophia tritophus* Schiff.], le Dromadaire. — 1 ♂, 22-VII, VM (04126).

4159 (749) – 054614 — *Pheosia tremula* (Clerck, 1759), la Porcelaine du Peuplier. — 1 ♂, 23-VII, VM (04144).
Vient aux lumières à partir de 0 h 35.

4163 (753) – 054625 — *Pterostoma palpina* (Clerck, 1759), le Museau. — 1 ♂, 5-VII, VM (03485) ; 1 ♂, 9-VII, VM (03840) ; 1 ♂, 10-VII, VM + UV (03877) ; 1 ♂, 23-VII, VM (04145).

Vient aux lumières à partir de 23 h 45. Arrivées ultérieures à 0 h 45.

Erebidae

Lymantriinae

4187 (777) – 249033 — *Euproctis chrysorrhoea* (Linnaeus, 1758) [= *Euproctis phaeorrhoea* Donovan], le Cul-brun. — 5 ♂♂, 3-VII, VM (03344) ; 7 ♂♂, 5-VII, VM (03487, 03488) ; 8 ♂♂, 3 ♀♀, 6-VII, VM (03582-03587) ; 1 ♂, 12-VII, VM (03972) (forme *punctella* Strand) ; 1 ♂, 21-VII, VM (04054) (forme *punctella* Strand).

4188 (778) – 784182 — *Sphrageidus similis* (Fuessly, 1775) [= *Euproctis similis* Fuessli], le Cul-doré. — 1 ♂, 3-VII, VM (03345) ; 2 ♂♂, 1 ♀, 6-VII, VM (03588-03590) ; 1 ♂, 20-VII, VM.

4189 (779) – 249035 — *Leucoma salicis* (Linnaeus, 1758) [= *Stilpnolia salicis* L.], le Liparis du Saule. — 1 ♂, 6-VII, VM (03581).

Espèce peu commune en Vendée ; première mention pour l'île de Noirmoutier.

4191 (782) – 249050 — *Lymantria monacha* (Linnaeus, 1758), la Nonne. — 1 ♂, 22-VII, VM (04125).

Arctiinae

4201 (791) – 249112 — *Paidia rica* (Freyer, [1858]) [= *Paidia murina* Hb.], l'Écaille gris-souris. — 3 expl., 21-VII, VM (04049-04051) ; 3 expl., 22-VII, VM (04122-04124).

Espèce assez rare en Vendée ; première mention pour l'île de Noirmoutier.

- 4211 (801) – 249098 — *Eilema caniola* (Hübner, [1808]) {= *Ilema caniola* Hb.}, la Lithosie blanchâtre. — 3 expl., 3-VII, VM (03343) ; 2 ♂♂, 5-VII, VM (03482, 03483) ; 2 ♂♂, 11-VII, VM (03961) ; 1 ♂, 21-VII, VM (04048).
- 4217 (807) – 1015419 — *Manulea complana* (Linnæus, 1758) {= *Ilema complana* L., *Eilema complana* L.}, la Lithosie gris-perle. — 6 expl., 3-VII, VM (03340-03342) ; 7 ♂♂, 5 ♀♀, 5-VII, VM (03472-03481) ; 3 ♂♂, 2 ♀♀, 6-VII, VM (03593-03596) ; 1 ♀, 11-VII, VM (03962) ; 2 expl., 20-VII, VM (04030) ; 2 ♂♂, 21-VII, VM (04046, 04047) ; 1 expl., 22-VII, VM (04121).

De loin la plus abondante des *Eilema* s. l. observées sur l'île durant notre séjour.

- 4219 (809) – 1015440 — *Katha depressa* (Esper, 1787) {= *Ilema deplana* Esp., *Eilema depressa* Esp.}, la Lithosie ochracée. — 1 ♀, 6-VII, VM (03597) ; 1 ♂, 9-VII, VM (03848).

Espèce apparemment **non signalée de l'île avant 1989** (OGER & GUILLOTON, 2019 : 72-73).

- 4222 (812) – 249104 — *Lithosia quadra* (Linnæus, 1758), la Lithosie quadrille. — 1 ♀, 6-VII, VM (03592).

Cette Lithosie n'a été observée qu'en un seul exemplaire durant tout notre séjour, peut-être un individu retardataire de la première génération. En effet, si l'on en croit la phénologie imaginaire mentionnée dans le Catalogue de Léon L'HOMME (1923-1935 [1924] : 122, n° 247), cette espèce donne en France deux générations⁽¹⁸⁾, la première en juin, et la seconde en septembre-octobre. Cette phénologie, toutefois, ne fait pas consensus, pas plus du reste que le comportement migratoire pourtant affirmé de cette espèce (LUQUET, 2015 : 55).

- 4245 (837) – 249068 — *Spilosoma lubricipeda* (Linnæus, 1758) {= *Diacrisia menthastri* Schiff., *Diacrisia lubricipeda* L.}, l'Écaille tigrée, l'Écaille de la Menthe. — 1 ♂, 6-VII, VM (03591).
- 4246 (836) – 459069 — *Spilarctia lutea* (Hufnagel, 1766) {= *Diacrisia lubricipeda* auct., *Diacrisia lutea* Hfn.}, l'Écaille-Lièvre. — 1 ♀, 10-VII, VM + UV (03878).
- 4250 (841) – 249074 — *Phragmatobia fuliginosa* (Linnæus, 1761), l'Écaille cramoisie. — 1 expl., 20-VII, VM (04029).
- 4255 (847) – 159442 — *Euplagia quadripunctaria* (Poda, 1761) {= *Callimorpha quadripunctaria* L.}, l'Écaille chinée. — 1 expl., 20-VII, clairières de la pineraie lâche s'étendant au nord du chemin prolongeant la rue de la Chapelle ; 1 expl., 23-VII, VM (04154).
- 4256 (848) – 249051 — *Tyria jacobaeae* (Linnæus, 1758), l'Écaille du Sénéçon, la Goutte-de-sang. — 1 expl., 3-VII, VM (03339) ; grande abondance de chenilles sur *Jacobaea vulgaris* Gaertn., 1791 (= *Senecio jacobaea*), 18-VII, dunes littorales à proximité de la pointe sud de l'île, aux abords du chantier du futur pont.

Scoliapteryginae

- 4299 (931) – 249785 — *Scoliapteryx libatrix* (Linnæus, 1758), la Découpeure. — 1 expl., 20-VII, VM (04024).

Eublemminae

- 4363 (951) – 781858 — *Eublemma candidana* (Fabricius, 1794) {= *Eublemma pulchralis* Villers}, l'Anthophile menue. — 4 expl., 1-VII (03183-03185) ; 1 expl., 3-VII (03247) ; 2 expl., 3-VII, VM (03318-03319) ; 1 expl., 6-VII, VM (03756).

Espèce courante autant de jour, parmi la végétation basse de la lède à Immortelle des sables, que la nuit, aux lumières.

En Vendée, cette espèce est peu commune et localisée, restreinte aux dunes littorales.

Noctuidae

Plusiinae

- 4426 (994) – 249151 — *Autographa gamma* (Linnæus, 1758) {= *Plusia gamma* L.}, le Lambda, la Plusie gamma. — 1 expl., 30-VI ; 1 ♂, 1 ♀, 5-VII, VM (03470, 03471) ; 1 expl., 6-VII, VM (03651) ; 1 expl. (03812), 7-VII, sur la dune littorale ; 1 expl., 21-VII, VM (04090).

Acontiinae

- 4343 (963) – 249829 — *Acontia lucida* (Hufnagel, 1766) {= *Tarache lucida* Hfn.}, l'Acontie des Mauves, le Collier blanc. — 1 ♂, 5-VII, VM (03464) ; 1 ♂, 1 ♀, 6-VII, VM (03622, 03623) ; 1 expl., 9-VII, VM (03859) ; 1 expl., 10-VII, VM + UV (03889) ; 1 expl., 12-VII, VM (03976) ; 1 expl., 18-VII, VM (03991) ; 2 expl., 20-VII, VM (04026, 04027) ; 1 expl., 21-VII, VM (04082) ; 1 expl., 22-VII, VM (04118) ; 1 expl., 23-VII, VM (04160).

⁽¹⁸⁾ Les deux générations de cette Lithosie sont nettement différenciées dans la région ; voir la page < <https://base-aer.fr/observatoire/index.php?module=fiche&action=fiche&d=heter&id=249104> > (J.-A. GUILLOTON, comm. pers., courriel du 4 février 2024).

4345 (942) – 781861 — *Acontia (Emmelia) trabealis* (Scopoli, 1763) {= *Erastria trabealis* Scop.}, l'Arlequinette jaune. — 1 expl., 6-VII, VM (03629).

Acronictinae

4451 (1013) – 249828 — *Acronicta (Viminia) rumicis* (Linnaeus, 1758) {= *Acronycta rumicis* L.}, la Noctuelle de la Patience, l'Acronycte de la Patience. — 1 expl., 20-VII, VM (04022) ; 3 expl., 21-VII, VM (04081) ; 5 ♂♂, 2 ♀♀, 22-VII, VM (04109-04115).

Metoponiinae

4310 (889) – 249115 — *Tyta luctuosa* ([Denis & Schiffermüller], 1775) {= *Acontia luctuosa* Schiff.}, la Catépie endeuillée, la Noctuelle en deuil. — 1 expl., 6-VII, VM (03624) ; 1 expl., 9-VII, VM (03860) ; 1 expl., 22-VII, VM (04119) ; 1 expl., 23-VII, VM (04161).

Cuculliinae

4614 (1088) – 249707 — *Cucullia umbratica* (Linnaeus, 1758), la Cucullie du Laiteron, la Cucullie ombrageuse. — 1 expl., 2-VII, au repos contre un tronc d'arbre (03195) ; 1 ♂, 5-VII, VM (03454) ; 3 expl., 6-VII, VM (03613, 03614).

Oncocnemidinae

4593 (1054) – 249734 — *Calophasia lunula* (Hufnagel, 1766), la Linariette, la Cléopane de la Linaire. — 1 expl., 3-VII, VM (03368).

Espèce peu commune en Vendée.

Heliothinae

5012 (1110) – 249320 — *Heliothis virescens* (Hufnagel, 1766) {= *Chloridea dipsacea* L.}, la Noctuelle de la Cardère, l'Héliothide de la Cardère, la Dipsacée. — 1 expl., 18-VII, VM (03994).

Bryophilinae

4446 (1029) – 249787 — *Cryphia algae* (Fabricius, 1775), la Bryophile vert-mousse. — 1 expl., 10-VII, VM + UV (03890) ; 1 expl., 23-VII, VM (04155).

Xyleninae

4659 (1147) – 249426 — *Hoplodrina blanda* ([Denis & Schiffermüller], 1775) {= *Athetis blanda* Schiff.}, la Caradrine du Pissenlit. — 2 expl., 3-VII, VM (03376, 03377) ; 1 ♂, 5-VII, VM ; 1 ♀, 6-VII, VM (03649) ; 1 expl., 10-VII, VM + UV ; 1 ♀, 21-VII, VM (04086) ; 1 expl., 22-VII, VM.

4764 (1185) – 249511 — *Polyphaenis sericata* (Esper, 1787), la Noctuelle du Camérisier. — 1 expl., 20-VII, VM (04023).

4756 (1176) – 249513 — *Phlogophora meticulosa* (Linnaeus, 1758) {= *Trigonophora meticulosa* L.}, la Météculeuse, la Craintive. — 1 ♂, 5-VII, VM (03463).

4696 (1291) – 249360 — *Eremobia ochroleuca* ([Denis & Schiffermüller], 1775), l'Érémobie ochracée. — 1 expl., 1-VII, VM (03188) ; 1 expl., 3-VII, VM (03367) ; 4 ♂♂, 1 ♀, 5-VII, VM (03465-03469) ; 11 expl., 6-VII, VM (03615-03621) ; 3 expl., 9-VII, VM (03856, 03857) ; 3 expl., 10-VII, VM + UV (03881) ; 1 expl., 18-VII, VM ; 1 expl., 21-VII, VM ; 1 ♀, 23-VII, VM (04159).

Espèce très abondante à la lumière, surtout au début du mois.

4666 (1315) – 249335 — *Oria muscosa* (Hübner, [1808]), la Noctuelle de l'Orge. — 1 expl., 5-VII, VM (03460) ; 3 expl., 6-VII, VM (03642-03644).

En Vendée, cette espèce semble ne plus avoir été observée depuis 1903. GELIN & LUCAS (1913 : 117, n° 1913) mentionnent d'Auzay quatre captures datant des 15 et 20 juin 1901, du 5 juillet 1902 et du 4 juillet 1903, d'après les prélèvements de Daniel LUCAS, qui la dit assez commune. LHOMME (1923-1935 [1927-1929] : 290, n° 780) cite l'espèce d'Auzay, d'après Daniel LUCAS, reprenant vraisemblablement les données du Catalogue de GELIN & LUCAS.

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

4723 (1338) – 249398 — *Apamea oblonga* (Haworth, [1809]), l'Abromiade du Pâturin. — 1 ♀, 10-VII, VM + UV (03882).

Espèce très rare en Vendée, uniquement signalée de Triaize en juillet 2021 (Paul TROTIGNON, Louise FROUD, Paméla LAGRANGE) ; **première mention pour l'île de Noirmoutier.**

- 4736 (1339) – 720183 — *Abromias monoglypha* (Hufnagel, 1766) [= *Parastichtis monoglypha* Hfn.], l'Abromiade du Dactyle. — 1 expl., 2-VII, UV (03217) ; 10 expl., 3-VII, VM (03355, 03356) ; 4 expl., 6-VII, VM (03609-03612) ; 1 expl., 10-VII, VM + UV (03880).
- 4705 (1350) – 249344 — *Mesapamea secalis* (Linnæus, 1758) [= *Trachea secalis* L.], la Noctuelle du Seigle. — 1 ♂, 2-VII, UV (03215) (PG CG 4475 ♂) ; 1 expl., 5-VII, VM (03461) ; 6 expl., 6-VII, VM (03653-03658) ; 2 expl., 10-VII, VM + UV (03884, 03885) ; 1 expl., 20-VII, VM ; 2 expl., 21-VII, VM (04088, 04089).
- 4708 (1353) – 249342 — *Mesoligia furuncula* ([Denis & Schiffermüller], 1775) [= *Procus furuncula* Schiff.], la Procude de la Fenasse. — 1 expl., 3-VII, VM (03378) ; 5 ♂♂, 1 ♀, 6-VII, VM (03625-03628) ; 1 expl., 10-VII, VM + UV ; 1 expl., 11-VII, VM (03951) ; 1 expl., 21-VII, VM (04091) ; 1 expl., 22-VII, VM.
- 4747 (1164) – 249522 — *Ipimorpha subtusa* ([Denis & Schiffermüller], 1775), la Cosmie subobtuse. — 1 expl., 6-VII, VM (03650).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

Hadeninae

- 4864 (1362) – 721730 — *Anarta (Calocestra) trifolii* (Hufnagel, 1766) [= *Discestra trifolii* Rott.], l'Anarte de l'Ansérine. — 1 expl., 2-VII, UV (03216) ; 7 ♂♂, 1 ♀, 3-VII, VM (03369-03375) ; 1 ♂, 4-VII, aux lumières du gîte (03400) ; 1 ♂, 5-VII, VM (03462) ; 2 expl., 6-VII, VM (03659) ; 2 ♂♂, 9-VII, VM (03853, 03854) ; 1 ♀, 11-VII, VM (03952) ; 2 expl., 20-VII, VM (04020, 04021) ; 5 expl., 21-VII, VM (04092-04094) ; 1 expl., 23-VII, VM (04162).

Espèce très abondante à la lumière, notamment au début du mois.

- 4842 (1378) – 249463 — *Lacanobia (Diataraxia) oleracea* (Linnæus, 1758) [= *Miselia oleracea* L.], la Noctuelle des potagers. — 1 expl., 3-VII, VM (03357).
- 4837 (1384) – 249455 — *Mamestra brassicae* (Linnæus, 1758) [= *Barathra brassicae* L.], la Brassicair, la Noctuelle du Chou. — 1 ♀, 5-VII, VM (03443).
- 4851 (1388) – 249444 — *Sideridis turbida* (Esper, 1790) [= *Trichoclea albicolon* Sepp], le Tréma blanc. — 1 expl., 1-VII, VM (03186) ; 2 expl., 3-VII, VM (03399) ; 2 ♂♂, 1 ♀, 5-VII, VM (03444-03445) ; 1 ♂, 6-VII, VM (03660) ; 1 ♀, 9-VII, VM (03855) ; 1 ♂, 1 ♀, 20-VII, VM (04018, 04019) ; 1 expl., 21-VII, VM.

Espèce peu commune en Vendée, restreinte aux habitats littoraux.

- 4836 (1395) – 249467 — *Hecatera bicolorata* (Hufnagel, 1766) [= *Miselia serena* Schiff.], l'Hadène des Épervières. — 3 expl., 3-VII, VM (03358, 03359) ; 3 ♂♂, 5-VII, VM (03448-03450) ; 2 ♂♂, 6-VII, VM (03647, 03648) ; 3 expl., 11-VII, VM (03955) ; 1 expl., 12-VII, VM (03977) ; 2 expl., 21-VII, VM (04095, 04096) ; 1 expl., 23-VII, VM.
- 4835 (1398) – 249469 — *Hecatera dysodea* ([Denis & Schiffermüller], 1775) [= *Miselia dysodea* Schiff.], l'Hadène des Laiterons. — 1 ♂, 5-VII, VM (03447) ; 1 expl., 22-VII, VM (04120).
- 4821 (1401) – 249476 — *Hadena bicruris* (Hufnagel, 1766) [= *Miselia bicruris* Hfn.], l'Hadène capsulaire. — 4 expl., 3-VII, VM (03360-03362) ; 1 ♂, 1 ♀, 21-VII, VM ; 3 ♂♂, 22-VII, VM (04116, 04117).
- 4825 (1403) – 249478 — *Hadena (Hadena) compta* ([Denis & Schiffermüller], 1775) [= *Miselia compta* Schiff.], l'Hadène de l'Éillet. — 2 expl., 2-VII, UV (03213, 03214) ; 1 ♀, 5-VII, VM (03451).

Espèce peu commune en Vendée.

- 4826 (1393) – 249497 — *Conisania luteago* ([Denis & Schiffermüller], 1775) [= *Hadena luteago* Schiff.], l'Hadène citronnée. — 1 expl., 1-VII, VM (03187) (Jean BOURGOGNE det.) ; 1 expl., 3-VII, VM (03366) ; 1 ♂, 5-VII, VM (03452).
- 4827 (1411) – 249488 — *Hadena irregularis* (Hufnagel, 1766) [= *Anepia irregularis* Hfn.], l'Hadène de la Gypsophile. — 1 expl., 9-VII, VM (03858) ; 1 ♀, 23-VII, VM (04158).

Espèce assez rare en Vendée, de répartition restreinte aux dunes littorales.

L'espèce est mentionnée dans de nombreux ouvrages anciens sous le nom français de « Noctuelle de la Vipérine », un nom qui prête à confusion. Dans l'état actuel de nos connaissances, l'espèce, en effet, ne consomme à l'état larvaire que les Caryophyllacées des genres *Gypsophila* et *Silene* (notamment *S. otites*), et ne se développe nullement sur les Borraginacées du genre *Echium*.

- 4787 (1426) – 249548 — *Mythimna (Mythimna) pallens* (Linnæus, 1758) [= *Leucania pallens* L.], la Leucanie blafarde. — 1 expl., 3-VII, VM (03351) ; 1 expl., 5-VII, VM ; 1 ♂, 6-VII, VM (03641) ; 1 ♀, 10-VII, VM + UV (03886) ; 1 expl., 11-VII, VM (03949).
- 4789 (1428) – 249550 — *Mythimna (Mythimna) straminea* (Treitschke, 1825) [= *Leucania straminea* Tr.], la Leucanie paillée. — 1 expl., 5-VII, VM.

Espèce assez commune dans le sud de la Vendée ; **première mention pour l'île de Noirmoutier.**

- 4791 (1429) – 249551 — *Mythimna (Mythimna) vitellina* (Hübner, [1808]) {= *Sideritis vitellina* Hb.}, la Leucanie vitelline. — 3 expl., 3-VII, VM (03353, 03354) ; 1 ♀, 5-VII, VM ; 1 expl., 21-VII, VM.
- 4792 (1435) – 249557 — *Mythimna (Hyphilare) albipuncta* ([Denis & Schifferrmüller], 1775) {= *Sideritis albipuncta* Schiff.}, la Leucanie à point blanc. — 1 ♂, 5-VII, VM ; 1 ♂, 20-VII, VM (04017) ; 1 expl., 22-VII, VM (04105).
- 4793 (1436) – 249558 — *Mythimna (Hyphilare) ferrago* (Fabricius, 1787) {= *Sideritis lythargyria* Esper}, la Leucanie lithargyrée. — 1 ♂, 9-VII, VM (03852) ; 1 expl., 11-VII, VM (03948) ; 3 ♂♂, 20-VII, VM (04016) ; 1 expl., 21-VII, VM ; 1 ♂, 22-VII, VM (04106).

Espèce assez commune dans le sud-est de la Vendée ; **première mention pour l'île de Noirmoutier.**

- 4781 (1433) – 249555 — *Mythimna (Hyphilare) sicula* (Treitschke, 1835), la Leucanie sicilienne. — 1 ♀, 5-VII, VM (03458) ; 1 expl., 12-VII, VM (03975) ; 3 expl., 18-VII, VM (03992, 03993) ; 2 expl., 20-VII, VM ; 4 expl., 21-VII, VM ; 3 expl., 22-VII, VM (04100-04102) ; 2 expl., 23-VII, VM.

Espèce assez commune en Vendée, mais présente essentiellement sur le littoral.

- 4784 (1437) – 249561 — *Mythimna (Hyphilare) l-album* (Linnæus, 1767) {= *Cirphis l-album* L.}, la Leucanie à L blanc. — 1 expl., 3-VII, VM (03352) ; 1 ♀, 5-VII, VM (03459) ; 3 ♂♂, 6-VII, VM (03645, 03646) ; 1 expl., 23-VII, VM (04164).

Première mention pour le sud de l'île de Noirmoutier.

- 4785 (1438) – 249559 — *Mythimna (Hyphilare) litoralis* (Curtis, 1827) {= *Leucania litoralis* Curt.}, la Leucanie de l'Oyat. — 2 ♂♂, 6-VII, VM (03640) ; 1 expl., 11-VII, VM (03950) ; 1 ♀, 12-VII, VM (03974) ; 1 expl., 21-VII, VM (04084) ; 1 ♀, 22-VII, VM.

Espèce peu commune et localisée en Vendée, de répartition restreinte aux dunes littorales ⁽¹⁹⁾.

- 4777 (1442) – 249564 — *Leucania obsoleta* (Hübner, [1803]) {= *Mythimna obsoleta* Hb.}, la Leucanie obsolette. — 1 expl., 5-VII, VM.

Espèce assez commune dans le sud de la Vendée, surtout présente dans les habitats littoraux, ainsi que dans le Marais poitevin (J.-A. GUILLOTON, comm. pers., courriel du 4 février 2024) ; **première mention pour l'île de Noirmoutier.**

- 4775 (1445) – 249567 — *Leucania putrescens* (Hübner, [1824]) {= *Mythimna putrescens* Hb.}, la Leucanie assombrie. — 2 expl., 22-VII, VM (04103, 04104).

Espèce littorale, assez rare en Vendée.

Noctuinae

- 4951 (1464) – 249291 — *Ochrolepura plecta* (Linnæus, 1761) {= *Agrotis plecta* L.}, le Cordon blanc. — 1 ♀, 11-VII, VM (03956) ; 1 expl., 20-VII, VM (04025) ; 3 expl., 21-VII, VM (04080) ; 1 expl., 22-VII, VM ; 1 expl., 23-VII, VM (04157).
- 4921 (1474) – 249246 — *Noctua pronuba* (Linnæus, 1758) {= *Agrotis pronuba* L.}, la Triphène fiancée. — 1 expl., 3-VII, VM (03346) ; 2 expl., 5-VII (03440) ; 2 expl., 6-VII, VM (03606, 03607) ; 1 expl., 25-VII.
- 4918 (1479) – 249249 — *Noctua comes* Hübner, [1813] {= *Agrotis comes* Tr.}, la Triphène hulotte. — 2 expl., 3-VII, VM ; 3 expl., 6-VII, VM (03608) ; 1 expl., 11-VII, VM (03958).
- 4915 (1480) – 249254 — *Noctua interjecta* Hübner, [1803] {= *Agrotis interjecta* Hb.}, la Triphène menue. — 1 expl., 10-VII, VM + UV (03887) ; 1 expl., 12-VII, VM (03978).
- 4901 (1484) – 249258 — *Lycophotia porphyrea* ([Denis & Schifferrmüller], 1775), la Noctuelle porphyriaque. — 1 expl., 6-VII, VM (03652).

Espèce peu commune en Vendée, de répartition restreinte au centre et à l'est du département ; **première mention pour l'île de Noirmoutier.**

- 4900 (1546) – 249162 — *Peridroma saucia* (Hübner, [1808]) {= *Lycophotia saucia* Rbr}, la Noctuelle blessée. — 1 expl., 11-VII, VM (03959).
- 4977 (1564) – 249204 — *Agrotis segetum* ([Denis & Schifferrmüller], 1775) {= *Euxoa segetum* Schiff.}, la Noctuelle des moissons, la Moissonneuse, l'Agrotide moissonneuse. — 1 ♂, 21-VII, VM (04083).
- 4975 (1573) – 249202 — *Agrotis exclamatoris* (Linnæus, 1758) {= *Feltia exclamatoris* L.}, la Double-Tache, le Point d'exclamation. — 1 expl., 2-VII, UV ; 1 expl., 3-VII, VM (03348) ; 1 ♀, 5-VII, VM (03453) ; 1 ♂, 1 ♀, 6-VII, VM (03630) ; 1 ♀, 10-VII, VM + UV (03888) ; 1 ♂, 11-VII, VM (03957).

⁽¹⁹⁾ Présente surtout sur la dune mobile, où l'on trouve assez facilement les chenilles sur les Oyats, de nuit, à la lampe frontale (J.-A. GUILLOTON, comm. pers., courriel du 4 février 2024).

4973 (1574) – 249200 — *Agrotis ipsilon* (Hufnagel, 1766) [= *Scotia ypsilon* Hfn.], l'Agrotide sagittée. — 1 expl., 3-VII, VM (03347) ; 1 ♂, 3 ♀♀, 5-VII (03441, 03442) ; 1 ♂, 6-VII, VM (03631) ; 2 ♂♂, 1 ♀, 9-VII, VM (03849-03851) ; 1 ♂, 10-VII, VM + UV (03883) ; 2 ♂♂, 1 ♀, 21-VII, VM (04054 ♂).

4970 (1570) – 249196 — *Agrotis ripae* Hübner, [1823], l'Agrotide des rivages. — 2 expl., 3-VII, VM (03349, 03350) ; 2 ♂♂, 1 ♀, 5-VII, VM (03455-03557). 5 ♂♂, 1 ♀, 6-VII, VM (03634-03639) ; 1 ♀, 21-VII, VM (04085) ; 1 ♀, 22-VII, VM (04107) ; 1 expl., 23-VII, VM (04163).

Espèce peu commune et localisée en Vendée, de répartition restreinte aux dunes littorales.

4997 (1588) – 249176 — *Euxoa nigrofusca* (Esper, 1788) [= *Euxoa tritici* auct., nec L., [1760]], l'Agrotide du Sarrasin. — 3 expl., 3-VII, VM (03363-03365) ; 2 expl., 6-VII, VM (03632, 03633) ; 2 expl., 11-VII, VM (03953, 03954) ; 1 expl., 18-VII, VM ; 2 expl., 20-VII, VM (04028) ; 1 expl., 21-VII, VM (04087) ; 1 ♀, 22-VII, VM (04108) ; 1 expl., 23-VII, VM (04156).

Espèce de répartition apparemment restreinte aux milieux dunaires en Vendée ; **première mention pour l'île de Noirmoutier**. La présence dans l'échantillon d'individus de teinte très claire (beige pâle) suggère une possible cohabitation d'*Euxoa obelisca* ([Denis & Schiffermüller], 1775), auquel cas il conviendrait de considérer la mention d'*Euxoa nigrofusca* en tant qu'« agrégat nigrofusca ».

Annexe

Les Lépidoptères de l'ancienne collection du Château de Noirmoutier

Comme indiqué au début du présent travail, une visite au château-fort de Noirmoutier (fig. 21), durant l'après-midi du 2 juillet 1970, devait nous permettre d'y découvrir de manière totalement inattendue une petite collection de Lépidoptères, exposée dans l'une des salles du donjon du château⁽²⁰⁾. Rassemblée au sein de trois boîtes, cette collection, dont les exemplaires étaient étiquetés pour la plupart de 1949 et de 1950 et provenaient de l'île de Noirmoutier, renfermait un certain nombre d'espèces mal identifiées, et, surtout, présentait les signes d'une dégradation avancée, la plupart des exemplaires étant attaqués — certains assez sévèrement — par des moisissures les recouvrant de masses cotonneuses blanches (fig. 22 a, 22 b, 23 a, 23 b et 24). La collection étant conservée dans une salle très humide et non chauffée, elle semblait ainsi vouée à disparaître à plus ou moins brève échéance. En fin d'après-midi, de retour à notre gîte, je consignai sommairement de mémoire dans mon cahier de terrain une liste des Rhopalocères que j'y avais examinés, ainsi que les noms de quelques-uns des Hétérocères les plus spectaculaires.

De retour en région parisienne, début août 1970, je m'empressai d'écrire au conservateur du château pour tenter d'obtenir des informations sur cette petite collection. Ma missive fut transmise à Monsieur François GANACHAUD, un entomologiste amateur noirmoutrin, qui, dans trois courriers successifs (11-IX-1970, 10-XI-1970 et 2-I-1971), m'apporta quelques précisions sur la collection concernée.

D'après ces courriers, il appert que la collection de Papillons conservée au château de Noirmoutier-en-l'Île avait été constituée à la fin des années quarante par Monsieur Jean LAIDIN, entomologiste amateur noirmoutrin et précédent conservateur du musée du château, et que les exemplaires qui s'y trouvaient rassemblés avaient été capturés exclusivement sur l'île. Les étiquettes fixées sous les spécimens de la collection Laidin portaient en effet presque toutes

⁽²⁰⁾ Cette collection se trouvait exposée dans ladite salle depuis plusieurs années déjà, car mon ami Raymond COCAULT m'a récemment indiqué qu'il en avait remarqué la présence et relevé les imperfections dès le mois d'août 1966, au cours d'une visite du musée dudit château, alors qu'il se trouvait en villégiature estivale à La Barre-de-Monts (Vendée).

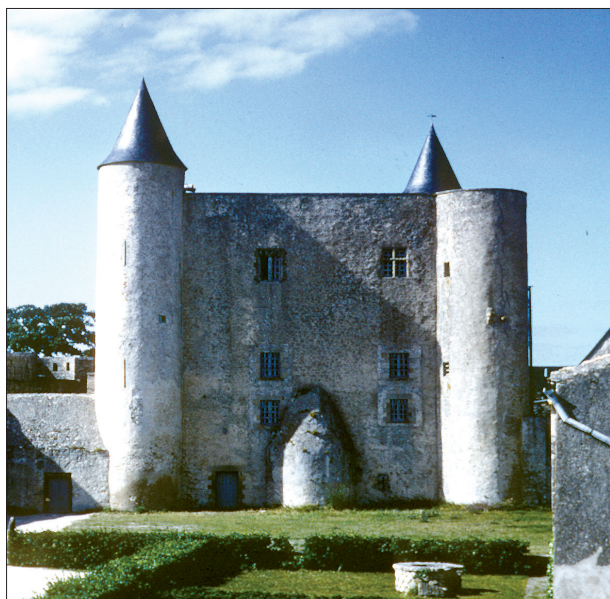


FIG. 21. — Île de Noirmoutier, Noirmoutier-en-l'Île, 2 juillet 1970. Le château-fort de Noirmoutier, dans le musée duquel nous devons découvrir la petite collection de Lépidoptères de Jean LAIDIN. Cliché : © Michel LUQUET. Numérisation de la diapositive : Alain DAHMANE.

pour dates de captures 1949 et 1950, et certaines apportaient même quelques indications précises quant aux sites de prélèvements (communes ou lieux-dits, type de biotope, par exemple « Luzernes », « dunes ») sur l'île (fig. 22 a à 24).

Sur ma demande, François GANACHAUD fit réaliser au château, en novembre 1970, par Monsieur Jean-Paul RAIMONDEAU, photographe à Noirmoutier⁽²¹⁾, des diapositives des trois boîtes de la collection J. Laidin. François GANACHAUD étant lui-même lépidoptériste amateur, il en profita pour faire photographier quatre des cinq boîtes⁽²²⁾ de sa propre collection — également constituée de spécimens exclusivement récoltés sur l'île autour des années cinquante (fig. 25 à 28), depuis le littoral situé au sud de La Guérinière jusqu'aux côtes occidentales, septentrionales et orientales de l'île (communes de L'Épine, de Noirmoutier-en-l'Île, de La Guérinière et de Barbâtre) — et en dressa simultanément un inventaire, qu'il me fit parvenir dans l'une de ses missives.

Dans sa lettre du 2 janvier 1971, François GANACHAUD précisait entre autres : « Tous les Sphinx décrits ont été recueillis par moi ou mes voisins et amis, dans Noirmoutier, réfugiés le matin dans les embrasures de portes et fenêtres, pour les espèces nocturnes, alors que le Moro-Sphinx se trouve dans toute l'étendue de l'île, partout où il y a des fleurs de Luzerne surtout. Si le Paon de jour, le *Polygonia c-album*, le *Polygonia egea*⁽²³⁾, *Euvanessa antiopa* et le Gazé m'ont paru plutôt rares, toutes les autres espèces diurnes sont [présentes] en abondance dans les dunes et les champs de Luzerne de l'île que j'ai eu l'occasion de parcourir, c'est-à-dire de la côte sud de La Guérinière à la côte ouest, est et nord de l'île ; les retrouvant partout, je n'ai pas pris la peine de tenir compte du lieu de capture ».

⁽²¹⁾ Le studio photographique de Jean-Paul RAIMONDEAU se situait à proximité du Château de Noirmoutier-en-l'Île, 3, Rue du Général-Passaga.

⁽²²⁾ La cinquième boîte ne renfermant que des doubles, François GANACHAUD a jugé superflu de la faire photographier.

⁽²³⁾ Ce que François GANACHAUD nomme « *Polygonia egea* » correspond en réalité à la génération printanière claire de *Polygonia c-album* (gen. vern. *hutchinsoni* Robson), comme en attestent les photographies de sa collection.

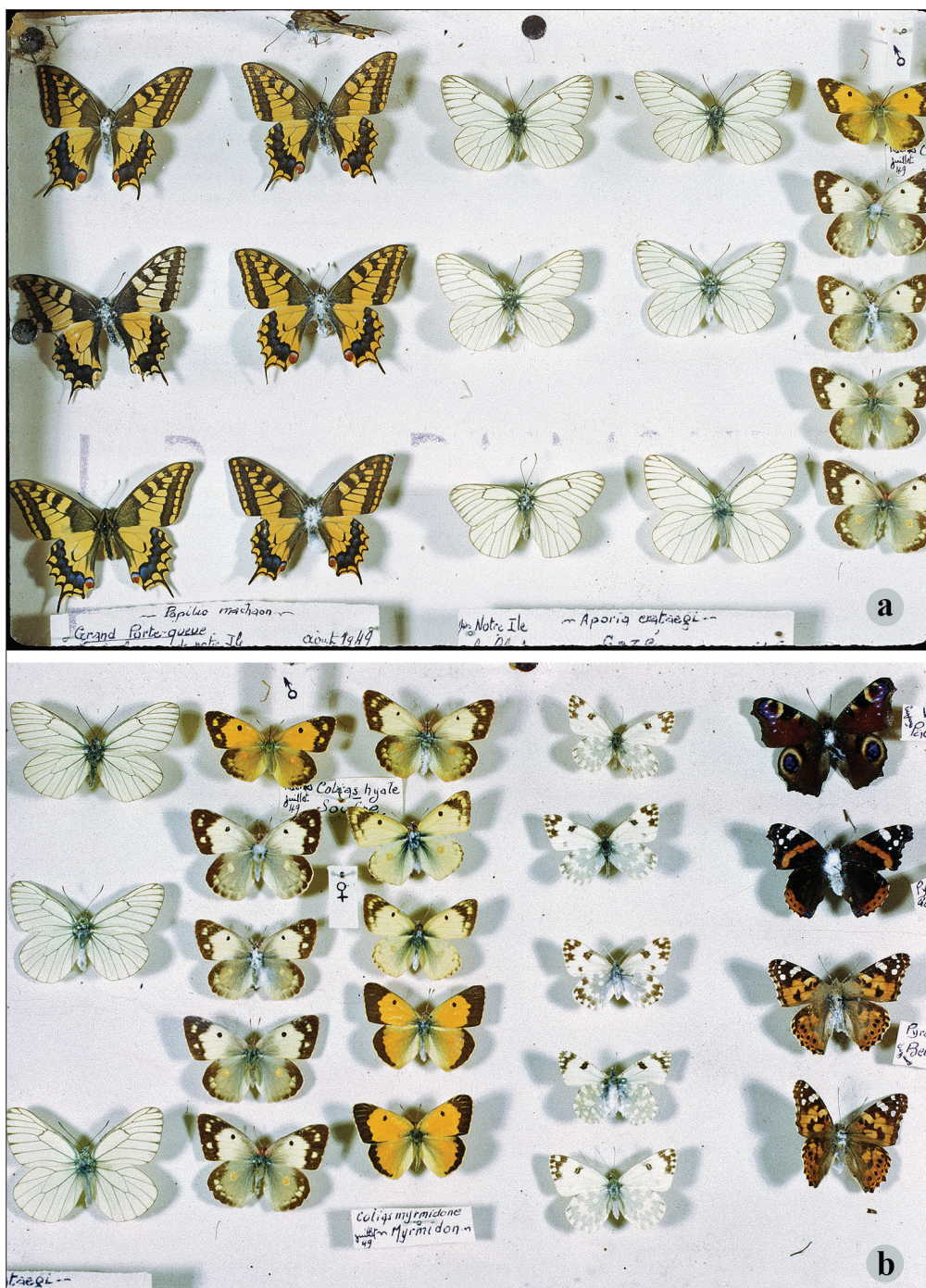


FIG. 22. — La petite collection de Lépidoptères de Jean LAIDIN, exposée au Musée du Château de Noirmoutier. — 22 a, moitié gauche de la première boîte : Papilionides et Piérides. — 22 b, moitié droite de la première boîte : Piérides et Nymphalides. Clichés : © Jean-Paul RAIMONDEAU, novembre 1970. Numérisation des diapositives : Alain DAHMANE.



FIG. 23. — La petite collection de Lépidoptères de Jean LAIDIN, exposée au Musée du Château de Noirmoutier. — 23 a, moitié gauche de la deuxième boîte : Nymphalides. — 23 b, moitié droite de la deuxième boîte : Nymphalides, Piérides, Lycénides, Hespériides et Hétérocères divers (Géométrides, Sphingides, Érébides Arctiinae). Clichés : © Jean-Paul RAIMONDEAU, novembre 1970. Numérisation des diapositives : Alain DAHMANE.



FIG. 24. — La petite collection de Lépidoptères de Jean LAIDIN, exposée au Musée du Château de Noirmoutier. Troisième boîte : Noctuides, Lasiocampides, Cossides, Saturniides et Sphingides. Cliché : © Jean-Paul RAIMONDEAU, novembre 1970. Numérisation de la diapositive : Alain DAHMANE.



FIG. 25. — La petite collection de Lépidoptères de François GANACHAUD. Première boîte : Piérides, Nymphalides et Papilionides. Cliché : © Jean-Paul RAIMONDEAU, novembre 1970. Numérisation de la diapositive : Alain DAHMANE.



FIG. 26. — La petite collection de Lépidoptères de François GANACHAUD. Deuxième boîte : Nymphalides, Lycénides et Hespérides. Cliché : © Jean-Paul RAIMONDEAU, novembre 1970. Numérisation de la diapositive : Alain DAHMANE.

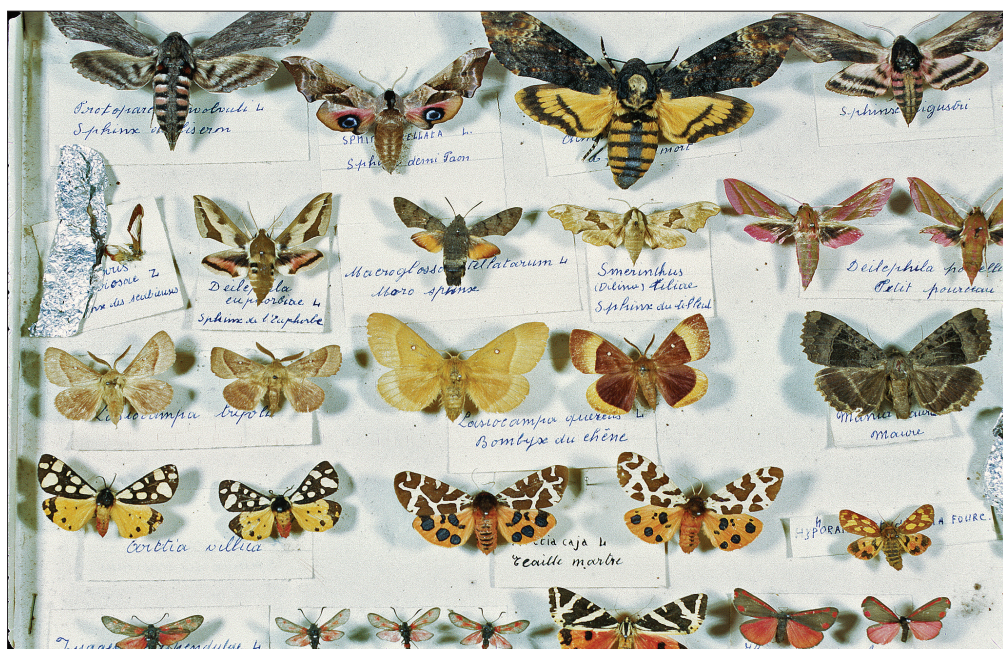


FIG. 27. — La petite collection de Lépidoptères de François GANACHAUD. Troisième boîte : Sphingides, Lasiocampides, Noctuides, Érebides (Écailles) et Zygenides. Cliché : © Jean-Paul RAIMONDEAU, novembre 1970. Numérisation de la diapositive : Alain DAHMANE.



FIG. 28. — La petite collection de Lépidoptères de François GANACHAUD. Quatrième boîte : Géométrides, Noctuides, Érébides, Notodontides, Crambides, Pyralides, Tortricides et Cossides. Cliché : © Jean-Paul RAIMONDEAU, novembre 1970. Numérisation de la diapositive : Alain DAHMANE.

Muni de ces précieuses informations et des diapositives communiquées par Monsieur J.-P. RAIMONDEAU, je fus ainsi à même de pouvoir établir une liste des exemplaires renfermés dans ces deux petites collections locales et d'y rectifier certaines erreurs de détermination, inévitables dans la mesure où les deux entomologistes précités ne disposaient essentiellement, afin d'identifier leur matériel, que du petit Atlas Boubée (LE CERF, 1944 ; HERBULOT, 1948 et 1949), le seul ouvrage aisément accessible à cette époque, mais trop incomplet lorsqu'il s'agissait de déterminer des espèces un peu moins courantes. Lors de ses identifications, François GANACHAUD eut également recours aux *Rhopalocères* de la Faune entomologique armoricaine de Charles OBERTHÜR et Constant HOULBERT (1912) (F. GANACHAUD, comm. pers. *in litt.*, 2-I-1971).

Début juillet 1993, suite au lancement de l'Atlas des Rhopalocères de Vendée et de Loire-Atlantique, j'entre en correspondance avec notre savant Collègue Christian PERREIN et lui communique l'ensemble des documents dont je dispose personnellement sur les Lépidoptères de l'île de Noirmoutier, ainsi que les adresses des deux lépidoptéristes amateurs cités plus haut, ce qui lui permettra d'entrer en contact avec l'un d'entre eux et de leur consacrer une notice biographique sommaire dans le *Dictionnaire des lépidoptéristes et témoins* de son magistral ouvrage *Biohistoire des papillons* (PERREIN, 2012 : 521 et 538).

Jean LAIDIN (°1911 – † 2004)

Fils de Jean-Louis Marie Delphin LAIDIN (°1884 – † 1953), négociant en vins et régisseur des biens de la riche famille noirmoutrine MASSON, et de Marie-Louise Ernestine Eugénie MARTINEAU (°1883 – † 1965), son épouse (BURGAUD, en ligne ; GENEANET, en ligne [sépultures]), Jean René Joseph Aimé LAIDIN (fig. 29), né le 13 octobre 1911 à Saint-Gervais (Vendée) et décédé le 17 juillet 2004 à Challans (Vendée) ⁽²⁴⁾, accomplit ses études à La Roche-sur-Yon

⁽²⁴⁾ Cf. en ligne le site « Acte Décès.fr », Jean LAIDIN (Jean René Joseph Aimé LAIDIN), [...], Acte numéro 246 (< <https://www.acte-deces.fr/recherche-deces-famille-laidin> >) {page consultée le 5 novembre 2023}.



FIG. 29. — Jean LAIDIN (°1911 – † 2004). Images issues de photographies d'archives. — **29 a**, Jean LAIDIN, alias Jean NIDAILE, en janvier 1945, sur scène dans la fantaisie musicale « Le retour de Marianne ». Cliché : © Collection de l'Association *Les Amis de l'Île de Noirmoutier*. — **29 b**, Jean LAIDIN, conservateur du Musée du Château de Noirmoutier, à la mairie de Noirmoutier-en-l'Île, le 14 juillet 1964. Extrait d'une photographie publiée dans *La Lettre aux Amis*, n° 140 (BOUHIER, 2005 : 12). Cliché : © Collection de l'Association *Les Amis de l'Île de Noirmoutier*.

(Vendée), mais dut renoncer à l'École des Ponts-et-Chaussées en raison de sa très mauvaise vue, qui lui valut aussi d'être réformé du service militaire (BOUHIER, 2005 : 11). Contraint par ces défauts de vision de séjourner dans sa maison natale durant toute son adolescence, il se passionne dès cette époque pour les Sciences naturelles. Consultant pour le Ravitaillement général en 1939, il est à même, grâce à ses fonctions, d'aider activement les organisations de Résistance.

En 1946, Jean LAIDIN épouse Anne PONTOIZEAU (°1925 – † 2022) ⁽²⁵⁾, une jeune institutrice, fille d'un capitaine au long cours. De 1946 à 1949, il occupe un poste éphémère dans le cadre duquel il est chargé d'établir les constats des dommages de guerre. Puis il accepte un poste de directeur-adjoint à la Conserverie Lecointre à L'Herbaudière (Vendée), dont il deviendra le gérant, métier qu'il exercera de 1951 à 1967. Parallèlement à son activité industrielle, Jean LAIDIN se consacre, avec quelques autres Noirmoutrins engagés, à la remise en route sur l'île d'un Syndicat d'initiative, d'un guide touristique et d'un musée. Très attaché au Musée du Château de Noirmoutier, il réintègre, aidé par François GANACHAUD, les collections dans le château, les accroît par une politique judicieuse de dons, et en assure bénévolement la conservation de 1951 à 1969 (BOUHIER, 2005 : 11-12).

En marge de ses activités professionnelles et extra-industrielles, Jean LAIDIN fut également musicien, auteur-compositeur, écrivain et poète, sous le pseudonyme de Jean NIDAILE. Il est l'auteur de trois revues musicales (1944-1946), d'une centaine de chansons (dont la moitié furent interprétées ou enregistrées, et dont l'une obtint le Grand Prix au Festival international de chansons de la mer de Saint-Malo en 1976), d'un roman (1960), d'une quinzaine de nouvelles (1968-1999), de divers articles (1968-1989), de poèmes et recueils de poèmes (1970-1990), dont certains furent récompensés dans des concours régionaux (BOUHIER, 2005 : 12-13).

L'intérêt de Jean LAIDIN pour les sciences de la nature le conduira à constituer en 1949-1950 une petite collection de Lépidoptères, rassemblant quarante-six espèces exclusivement recueillies sur l'île (GANACHAUD, comm. pers. *in litt.*, 1970 ; PERREIN, 2012 : 538) (fig. 30), qu'il offrit audit musée, au sein duquel elle fut alors installée dans l'une des salles d'exposition, où elle devait malheureusement souffrir ultérieurement des effets de la lumière et de l'humidité ambiante, avant de disparaître sans laisser de traces (Jacques LECHAT et Christian PERREIN, comm. pers. *in litt.*, 2-VII-1993).

⁽²⁵⁾ Cf. en ligne le site « Acte Décès.fr », Anne PONTOIZEAU (Anne Josèphe Jeanne PONTOIZEAU), décédée le 25 mars 2022 à Challans (Vendée) à l'âge de 97 ans, et née à Noirmoutier-en-l'Île (Vendée) le 20 mars 1925. Acte numéro 161 (< <https://www.acte-deces.fr/recherche-deces-famille-pontoizeau> >) {page consultée le 28 novembre 2023}.

François GANACHAUD (°1902 – † 1975)

Fils de Pierre François GANACHAUD (°1868 – † 1935), marin, et de Jeanne Éléonore COUTHOUIS (°1871 – † 1943), tailleuse (couturière), son épouse (GENEANET, en ligne [actes] ; LE BASTARD, en ligne), François Victor Auguste GANACHAUD (fig. 31), né le 24 octobre 1902 à L'Épine, village dépendant à cette époque de la commune de Noirmoutier-en-l'Île (Vendée) ⁽²⁶⁾, et décédé le 16 décembre 1975 dans le même village ⁽²⁷⁾, accomplit sa scolarité à l'école de L'Épine. Il dut faire face dès l'âge de sept ans à la survenue d'une infirmité de ses membres inférieurs (atrophie) qui le priva d'un usage normal de ses jambes. Contraint par ce handicap à ne pouvoir choisir librement son futur métier, il opta à l'âge de dix-sept ans pour celui de cordonnier. Dès 1935, il se passionna pour la botanique et l'entomologie, recueillant et classant phanérogames, algues et papillons. Doué d'une prodigieuse mémoire, il s'intéressa dans la décennie suivante à l'histoire locale, puis, en 1946, adhéra à l'association *Les Amis de l'Île de Noirmoutier* et s'engagea dans une participation active aux affaires du Musée du Château de Noirmoutier. Avec Jean LAIDIN, il remit les collections en place dans le donjon, et s'appliqua à les entretenir et à les accroître (BOUHIER, 1981).

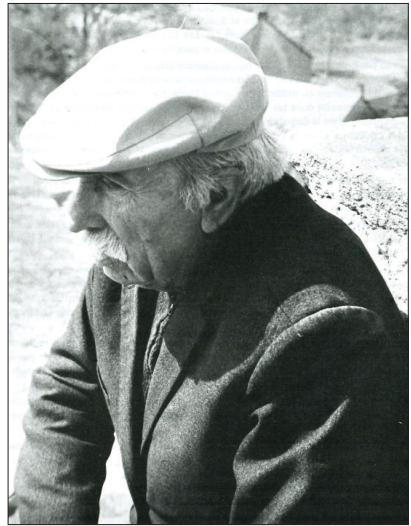


FIG. 31. — François GANACHAUD (°1902 – † 1975). Image issue d'une photographie d'archives, publiée dans *La Lettre aux Amis*, n° 41 (BOUHIER, 1981 : 2). Cliché : © Henri MARTIN, Collection de l'Association *Les Amis de l'Île de Noirmoutier*.

Érudit local et grand lecteur (PERREIN, 2012 : 521), François GANACHAUD publia dès 1957 dans la presse locale (*Presse-Océan*), puis essentiellement dans la *Lettre aux Amis* de l'association et dans *Aguaine – Le Subiet*, périodiques de la Société d'Éthnologie et de Folklore du Centre-Ouest, avant tout dans le domaine de l'Histoire régionale ⁽²⁸⁾. Préoccupé par la disparition des documents écrits ou de divers effets d'usage traditionnel ou ancestral, François GANACHAUD rassembla, à la faveur de la récupération d'objets en souffrance dans les greniers, un fonds qui enrichit les archives et les collections de vestiges historiques et archéologiques de l'Association des Amis de l'Île de Noirmoutier.

Comme son ami Jean LAIDIN, François GANACHAUD ⁽²⁹⁾ rassembla une petite collection de Lépidoptères de l'île vers 1950, renfermant cent cinq espèces, et donc légèrement plus étoffée que celle de son collègue. Le devenir de cette collection, toutefois, demeure à ce jour inconnu.

⁽²⁶⁾ Selon la notice historique que lui consacre Claude BOUHIER (1981), François GANACHAUD est né à L'Épine (Vendée) « de parents cultivateurs et sauniers qui exploitaient une petite ferme en Trappes au bord du chemin qui relie directement les villages de Bressuire et des Éloux ». Avant 1919, L'Épine détenait en effet le statut d'écart annexe de la paroisse de Noirmoutier. On relèvera par ailleurs que certains arbres généalogiques mis en ligne attribuent à son père la profession de maçon ; il s'agit là d'une erreur manifeste de lecture, car les actes d'état civil enregistrent clairement ce dernier en tant que marin.

⁽²⁷⁾ Cf. en ligne le site « Acte Décès.fr », François GANACHAUD (François Victor Auguste GANACHAUD), [...], Acte numéro 58 (< <https://www.acte-deces.fr/recherche-deces-famille-ganachaud> >) {page consultée le 5 novembre 2023}.

⁽²⁸⁾ Cf. en ligne le site « Les Amis de l'Île de Noirmoutier » (< <https://www.amis-ile-noirmoutier.fr/les-publications/les-articles/752-francois-ganachaud.html> >) {site consulté le 5 novembre 2023}.

⁽²⁹⁾ Le premier prénom de l'état civil de ce lépidoptériste est bien *François*, et non pas « Fernand », comme mentionné parfois par inadvertance, par exemple dans l'ouvrage de Christian PERREIN (2012 : 551, en bas de la colonne de droite).

Liste des espèces recueillies sur l'île de Noirmoutier par Jean LAIDIN et François GANACHAUD durant les années 1940-1950

Dans la liste qui suit, les espèces sont énumérées selon les mêmes normes que dans la liste précédente. Lorsque l'étiquette de détermination d'un exemplaire comportait une identification inappropriée, j'ai rappelé celle-ci entre parenthèses, précédée de la mention "*sub nomine falso*" (= « sous le nom erroné de »), afin de ne pas perdre l'information, qui pourrait avoir été transmise à d'autres entomologistes du vivant des deux collecteurs, ou subsister dans des manuscrits inédits, et par suite prêter à confusion.

Afin de rapporter à chacun des deux récolteurs le fruit de leurs collectes respectives, j'ai fait suivre les mentions des exemplaires concernés des initiales des noms de chacun d'entre eux, à savoir 'JL' pour Jean LAIDIN et 'FG' pour François GANACHAUD.

Yponomeutidae

0693 – 245785 — *Yponomeuta malinella* Zeller, 1838 {= *Hyponomeuta malinellus* Z.}, l'Hyponomeute du Pommier. — 1 expl. (coll. FG). L'identité de cet exemplaire n'est ici proposée que sous toute réserve, une simple photographie ne permettant pas de déterminer à coup sûr les espèces appartenant à ce groupe, d'identification quasiment illusoire au moyen des seuls caractères de l'habitus.

Pterophoridae

Pterophorinae

2676 – 701622 — *Pterophorus pentadactylus* (Linnaeus, 1758) {= *Alucita pentadactyla* L.}, le Phérophore blanc. — 3 expl. (coll. FG).

Tortricidae

Tortricinae

1951 – 247708 — *Cacoecimorpha pronubana* (Hübner, [1799]), la Tordeuse de l'Œillet. — 1 ♀ (coll FG, sub nomine falso "*Diasemia litterata* Scop.").

Olethreutinae

2402 – 247462 — *Cydia pomonella* (Linnaeus, 1758) {= *Carpocapsa pomonella* L.}, le Carpocapse des pommes. — 1 expl. (coll. FG, sub nomine falso "*Acrobasis tumidana* Schiff.").

Cossidae

Cossinae

1817 (10) – 247141 — *Cossus cossus* (Linnaeus, 1758), le Gâte-bois, le Cossus gâte-bois. — 1 expl. (coll. JL) ; 2 expl. (coll. FG).

Zeuzerinae

1823 (16) – 247136 — *Zeuzera pyrina* (Linnaeus, 1761), la Zeuzère du Poirier, la Zeuzère du Marronnier, la Coquette. — 1 expl. (coll. FG).

Zygaenidae

1896 – 247035 — *Zygaena sarpedon* (Hübner, 1790), la Zygène des Panicauts. — 3 expl. de la ssp. *pictorum* Bernardi & Viette, 1959 (coll. FG, sub nomine falso "*Zygaena hippocrepidis* Hb.").

1916 – 247058 — *Zygaena filipendulae* (Linnaeus, 1758), la Zygène commune. — 1 expl. (coll. FG).

Papilionidae

3296 – 054475 — *Iphiclides podalirius* (Linnaeus, 1758) {= *Papilio podalirius* L.}, le Flambé. — 1 expl. (coll. FG).

3298 – 054468 — *Papilio machaon* Linnaeus, 1758, le Machaon. — 7 expl. (dont 1 refermé), « de notre île, août 1949 » (coll. JL) ; 2 expl. (coll. FG).

Hesperiidae

Pyrginae

- 3264 – 053291 — *Carcharodus alceae* (Esper, 1780), l'Hespérie de l'Alcée. — 1 ♂, 1 ♀ (coll. FG).
3267 – 053269 — *Spialia sertorius* (Hoffmannsegg, 1804) [= *Hesperia sao* Hübner, [1803]], l'Hespérie rouge-brique. — 1 expl. (coll. JL) ; 3 expl. (coll. FG).
3271 – 053236 — *Pyrgus (Atelemorpha) armoricanus* (Oberthür, 1910), le Plain-chant d'Oberthür. — 1 expl., [Noirmoutier-en-l'Île], « Fort-L[arion], mai [19]49 » (coll. JL). Espèce non identifiée avec une absolue certitude ; il pourrait en effet peut-être s'agir de *Pyrgus serratulae* (Rambur, 1839) (Christian PERREIN, comm. pers. in litt., 22-VII-1993 ; J.-A. GUILLON, comm. pers., courriel du 3 janvier 2024) ⁽³⁰⁾.
[3283 – 053315 — *Carterocephalus palaemon* (Pallas, 1771) [= *Pamphila palaemon* Pall.], l'Hespérie à damier jaune. — 1 expl. (détruit par les Anthrènes) (coll. JL). Donnée invérifiable, seule subsistant l'étiquette et quelques débris méconnaissables de ce spécimen. En raison de ce que l'on connaît de la répartition présente et passée de cette espèce dans la région, cette donnée demeure fort suspecte. Sans doute s'agissait-il, comme ci-dessous, d'une confusion avec *Ochlodes sylvanus* ?].

Hesperiinae

- 3287 – 053320 — *Thymelicus acteon* (Rottemburg, 1775) [= *Adopaea acteon* Rott.], le Fauvet brunâtre. — 1 ♀ (coll. FG).
3289 – 219740 — *Ochlodes sylvanus* (Esper, 1777) [= *Augiades sylvanus* Esp.], la Sylvaïne. — 1 ♀ (coll. FG, sub nomine falso "*Pamphila palaemon* Pallas").

Pieridae

Pierinae

- 3303 – 054339 — *Aporia crataegi* (Linnæus, 1758), le Gazé. — 6 ♂♂, « Dans notre île, juillet 1949 » (coll. JL) ; 1 ♂, 1 ♀ (coll. FG).
3305 – 054342 — *Pieris brassicae* (Linnæus, 1758), la Piéride du Chou. — 1 ♂, 1 ♀ (coll. FG).
3306 – 219831 — *Pieris rapae* (Linnæus, 1758), la Petite Piéride du Chou. — 1 ♂, 2 ♀♀ (dont une de très petite taille) (coll. FG, sub nomine falso "*Pieris napi* L.").
3315 – 054433 — *Euchloe crameri* Butler, 1869, le Marqueté blanc-nacré. — 1 ♂ (coll. JL) ; 4 expl. (dont deux refermés) (coll. FG).
3310 – 054362 — *Pontia daplidice* (Linnæus, 1758), le Marbré-de-vert. — 3 ♂♂, 1 ♀ (coll. JL).

Coliadinae

- 3320 – 054384 — *Colias hyale* (Linnæus, 1758), le Soufré. — 2 ♂♂, « Luzernes, juillet [19]49 » (coll. JL, étiquetés "♀") ; 1 ♂, 1 ♀ (coll. FG).
3322 – 641941 — *Colias crocea* (Geoffroy in Fourcroy, 1785) [= *Colias edusa* Fab.], le Souci. — 1 ♀ de la forme nominative (étiquetée "♂"), 4 ♀♀ de la forme *helice* Hübner, 1779, 1 ♀ de la f. transitionnelle à *helicina* Oberthür, 1880, « Luzernes, juillet [19]49 » (coll. JL, sub nomine falso "*Colias hyale*, Soufré") ; 2 ♂♂, « juillet [19]49 » (coll. JL, sub nomine falso "*Colias myrmidone*, Myrmidon") ; 1 ♂, 1 ♀ (coll. FG) ; 2 expl. ♀♀ de la forme *helice* (coll. FG, sub nomine falso "*Colias hyale* L.").
3324 – 054417 — *Gonepteryx rhamni* (Linnæus, 1758), le Citron. — 1 ♂, 1 ♀ (détruite par les Anthrènes), [Noirmoutier-en-l'Île], « juil[et] [19]49, Banzeau » (mois de lecture incertaine pour la ♀, juillet ou août ?) (coll. JL) ; 1 ♂, 1 ♀ (coll. FG).

Lycaenidae

Lycaeninae

- 3336 – 054307 — *Callophrys rubi* (Linnæus, 1758), la Thécia verte commune. — 2 expl. (coll. FG).
3338 – 053973 — *Lycaena phlaeas* (Linnæus, 1761) [= *Heodes phlaeas* L.], le Cuivré commun. — 2 expl. (coll. FG).
3341 – 219751 — *Lycaena tityrus* (Poda, 1761) [= *Heodes dorilis* Hfn.], le Cuivré fuligineux. — 1 ♂ (coll. JL, sub nomine falso "Thécia de l'Aubépine").

⁽³⁰⁾ D'après la photographie de ce spécimen, il ne fait aucun doute qu'il ne s'agit pas de *Pyrgus malvae* ; l'espèce concernée est très certainement *Pyrgus armoricanus*, toujours bien présent aujourd'hui de l'autre côté du goulet de Fromentine, sur le littoral du Pays de Monts, entre pinède et marais. Il se pourrait aussi qu'il s'agisse de *Pyrgus serratulae*, dont la dernière capture vendéenne connue, en forêt de Mervent-Vouvant, remonte à juin 1954, mais cette hypothèse s'avère nettement plus fragile (J.-A. GUILLON, comm. pers., courriel du 3 janvier 2024).

Polyommatainae

- 3351 – 054052 — *Celastrina argiolus* (Linnæus, 1758) [= *Lycaenopsis argiolus* L.], le Petit Bleu des haies. — 2 ♀♀ (coll. FG).
3373 – 054279 — *Polyommatus icarus* (Rottemburg, 1775), le Petit Bleu commun. — 1 ♀, [localité illisible], « juin [19]49 » (coll. JL) ; 1 ♂, 1 ♀ (coll. FG).
3384 – 054105 — *Plebejus argus* (Linnæus, 1758), le Petit Bleu noir-bordé. — 1 ♂, [Noirmoutier-en-l'Île], « Fort-Larron, [19]49 » (coll. JL, sub nomine falso “Icare”) ; 1 ♀ (coll. FG).

Nymphalidae

Satyrinae

- 3390 – 053595 — *Pararge aegeria* (Linnæus, 1758), le Tircis. — 1 ♀ (coll. JL) ; 1 expl. (coll. FG).
3391 – 053604 — *Lasiommata megera* (Linnæus, 1767) [= *Pararge megaera* L.], la Mégère. — 1 ♂, 1 ♀, « Pararge mégera », « Juin [19]50 » (coll. JL) ; 1 ♂, 1 ♀ (coll. FG).
3403 – 053623 — *Coenonympha pamphilus* (Linnæus, 1758), le Fadet commun. — 3 ♂♂, [Noirmoutier-en-l'Île], « Fort-Larron, juin [19]49 » (coll. JL) ; 1 expl. (coll. FG).
3405 – 608405 — *Pyronia tithonus* (Linnæus, 1771) [= *Epinephele tithonus* L.], l'Amaryllis. — 1 ♂, 1 ♀ (coll. FG).
3411 – 053668 — *Maniola jurtina* (Linnæus, 1758) [= *Epinephele jurtina* L.], le Myrtil. — 3 ♂♂ (dont 1 détruit par les Anthrènes), 3 ♀♀ (dont 1 détruite par les Anthrènes), [Noirmoutier-en-l'Île], « Jetée Jacobsen, juin [19]50 » (coll. JL) ; 1 ♂, 2 ♀♀ (dont une refermée) (coll. FG).
3446 – 053700 — *Melanargia galathea* (Linnæus, 1758), le Demi-deuil. — 3 ♂♂, [Noirmoutier-en-l'Île], « [Le] Vieil, juin [19]49 » (coll. JL) ; 2 ♂♂ (dont 1 expl. refermé), 1 ♀, (coll. FG).
3457 – 053391 — *Hipparchia semele* (Linnæus, 1758) [= *Satyrus semele* L.], l'Agreste. — 1 expl. refermé (♀ ?), 3 ♂♂ (dont 2 détruits par les Anthrènes) et 1 ♀ (détruite par les Anthrènes) (coll. JL, sub nomine falso “*Satyrus dryas* Scop.”) ; 1 ♀ et 1 expl. refermé (coll. FG).

Heliconiinae

- 3467 – 219819 — *Argynnis pandora* ([Denis & Schiffermüller], 1775) [= *Pandoriana maja* Cramer, *Dryas pandora* [D. & S.], le Cardinal. — 3 ♂♂, 5 ♀♀ (coll. JL, sub nomine falso “*Argynnis paphia*, Tabac d'Espagne”) ; 2 ♀♀ (coll. FG).
3472 – 053908 — *Issoria lathonia* (Linnæus, 1758) [= *Argynnis lathonia* L.], le Petit Nacré. — 3 ♂♂ (dont 1 refermé), 1 ♀, [Noirmoutier-en-l'Île], « août [19]50, La Blanche » (coll. JL, sub nomine falso “*Argynnis aglaja*, Grand Nacré”) ; 2 ♂♂ (coll. FG).
3484 – 219818 — *Boloria (Clossiana) dia* (Linnæus, 1767) [= *Argynnis dia* L.], la Petite Violette. — 1 ♀, [Noirmoutier-en-l'Île], « juin [19]50, La Blanche » (coll. JL, sub nomine falso “*Argynnis selene*, Nacré”).

Nymphalinae

- 3490 – 053727 — *Nymphalis polychloros* (Linnæus, 1758), la Grande Tortue. — 1 expl. (coll. FG).
3492 – 053733 — *Nymphalis antiopa* (Linnæus, 1758), le Morio. — 1 expl. (coll. FG).
3493 – 608364 — *Aglais io* (Linnæus, 1758) [= *Vanessa io* L.], le Paon-du-jour. — 1 expl., « Luzernes » (coll. JL) ; 1 expl. (coll. FG).
3494 – 053741 — *Vanessa atalanta* (Linnæus, 1758) [= *Pyrameis atalanta* L.], le Vulcain. — 1 expl., [Noirmoutier-en-l'Île], « [Bois de] La Chaize » (coll. JL) ; 1 expl. (coll. FG).
3495 – 053747 — *Vanessa cardui* (Linnæus, 1758) [= *Pyrameis cardui* L.], la Belle-Dame. — 2 expl., « Luzernes » (coll. JL) ; 1 expl. (coll. FG).
3497 – 053754 — *Aglais urticae* (Linnæus, 1758), la Petite Tortue. — 1 expl. (coll. FG).
3500 – 053759 — *Polygonia c-album* (Linnæus, 1758), le Robert-le-Diable. — 1 expl. de la forme *hutchinsoni* Robson, 1881 (coll. FG, sub nomine falso “*Polygonia egea* Cr.”), 1 expl. de la forme *c-album* L. (coll. FG).
3502 – 053817 — *Melitaea cinxia* (Linnæus, 1758), la Mélitée du Plantain. — 1 ♂, 1 ♀, [Noirmoutier-en-l'Île], « juin [19]50, L'Épine ([les] Éloux) » (coll. JL) ; 2 ♂♂ (dont un refermé), 2 ♀♀ (coll. FG).

Pyralidae

Pyralinae (= Aglossinae)

- 2742 – 248073 — *Pyralis farinalis* (Linnæus, 1758) [= *Asopia farinalis* L.], la Pyrale de la farine. — 2 expl. (coll. FG).

Crambidae

Crambinae

2960 – 781615 — *Crambus perlellus* (Scopoli, 1763), le Crambus perlé. — 2 expl. (coll. FG, sub nomine falso “*Crambus tristellus* Schiff.”).

Pyraustinae

3091 – 248148 — *Pyrausta aurata* (Scopoli, 1763), la Pyrale de la Menthe, la Pyrauste grenade. — 1 expl. (coll. FG, sub nomine falso “*Panemeria tenebrata* (Scop.)”).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

3120 – 248137 — *Sitochroa palealis* ([Denis & Schiffermüller], 1775) (= *Phlyctaenodes palealis* Schiff.), la Pyrale de la Carotte, le Botys verdâtre. — 2 expl. (coll. FG).

Spilomelinae

3172 – 248088 — *Nomophila noctuella* ([Denis & Schiffermüller], 1775), la Pyrale de la Luzerne. — 2 expl. (coll. FG, sub nomine falso “*Ilema complana* L.”).

Drepanidae

Drepaninae

3529 (99) – 248384 — *Cilix glaucata* (Scopoli, 1763), la Petite Épine. — 1 expl. (coll. FG).

Lasiocampidae

Lasiocampinae

3213 (39) – 248369 — *Lasiocampa trifolii* ([Denis & Schiffermüller], 1775), le Bombyx du Trèfle. — 1 ♂ (coll. JL) ; 2 ♂♂ (coll. FG).

3214 (38) – 054770 — *Lasiocampa quercus* (Linnaeus, 1758), le Bombyx du Chêne. — 1 ♀ (coll. JL) ; 1 ♂, 1 ♀ (coll. FG).

Saturniidae

Saturniinae

3232 (54) – 054713 — *Saturnia pyri* ([Denis & Schiffermüller], 1775), le Grand Paon-de-nuit. — 2 ♂♂, 1 ♀, 1 cocon, « Île de Noirmoutier – juin mai [19]50 » (coll. JL).

Sphingidae

Smerinthinae

3238 (61) – 054815 — *Mimas tiliae* (Linnaeus, 1758) (= *Smerinthus (Dilina) tiliae* L.), le Sphinx du Tilleul. — 1 expl. (coll. FG).

3239 (62) – 248381 — *Smerinthus ocellata* Linnaeus, 1758 (= *Sphinx ocellata* L.), le Sphinx Demi-Paon. — 1 expl. (coll. FG).

Sphinginae

3242 (64) – 054795 — *Agrius convolvuli* (Linnaeus, 1758) (= *Herse convolvuli* L.), le Sphinx du Liseron. — 1 ♂ (coll. JL) ; 1 expl. (coll. FG).

3244 (65) – 054801 — *Sphinx ligustri* Linnaeus, 1758 (= *Hyloicus ligustri* L.), le Sphinx du Troène. — 1 expl. (coll. FG).

3243 (68) – 054798 — *Acherontia atropos* (Linnaeus, 1758), le Sphinx à tête-de-mort. — 1 expl., [Noirmoutier-en-l'île], « Banzeau, Septembre [19]50 » (coll. JL) ; 1 expl. (coll. FG).

Macroglossinae

3247 (70) – 054824 — *Hemaris fuciformis* (Linnaeus, 1758) (= *Haemorrhagia fuciformis* L.), le Sphinx-gazé, le Sphinx du Chèvrefeuille. — 1 expl. (coll. FG, sub nomine falso “*Hemaris scabiosae* Z.”).

3249 (72) – 054829 — *Macroglossum stellatarum* (Linnaeus, 1758) (= *Macroglossa stellatarum* L.), le Moro-Sphinx, le Sphinx du Caille-lait. — 2 expl., « Juillet [19]50 » (coll. JL) ; 1 expl. (coll. FG).

3251 (74) – 054843 — *Hyles euphorbiae* (Linnaeus, 1758) (= *Celerio euphorbiae* L.), le Sphinx de l'Euphorbe. — 1 expl. (coll. FG).

3257 (80) – 248378 — *Hyles livornica* (Esper, [1780]) (= *Celerio lineata* auct., nec Fab.), le Sphinx livournien. — 2 ♂♂, « Luzernes » (coll. JL, sub nomine falso “Sphinx de l'Euphorbe”).

3258 (82) – 054854 — *Deilephila elpenor* (Linnaeus, 1758) (= *Pergesa elpenor* L.), le Grand Sphinx de la Vigne. — 2 expl. (coll. FG, sub nomine falso “*Deilephila porcellus* L.”).

Geometridae

Geometrinae {= Hemitheinae}

3538 (112) – 248827 — *Apasta ononaria* (Fuessly, 1783), la Phalène de la Bigrane, la Phalène de l'Arrête-bœuf. — 1 expl. (coll. FG, sub nomine falso "*Ptilophora plumigera* Esp.").

Sterrhinae

3605 (146) – 248428 — *Idaea ochrata* (Scopoli, 1763) {= *Sterrrha ochrata* Scop.}, l'Acidalie ochracée. — 1 expl. (coll. FG, sub nomine falso "*Polypogon barbali*" Clerck).

3645 (179) – 248460 — *Idaea subsericeata* (Haworth, 1809) {= *Sterrrha subsericeata* Hw.}, l'Acidalie blanchâtre. — 2 expl. (coll. FG).

Larentiinae

3671 (252) – 248706 — *Lythria purpuraria* (Linnæus, 1758), la Lythrée purpurine. — 1 ♂ (coll. FG, sub nomine falso "*Ptilophora plumigera* Esp."); 1 ♂, 1 ♀ (coll. FG, sub nomine falso "*Scopula rubiginata* Hfn.").

3715 (296) – 248765 — *Camptogramma bilineata* (Linnæus, 1758), la Brocatelle d'or. — 1 expl. (coll. JL); 2 expl. (coll. FG).

3728 (310) – 248693 — *Mesoleuca albicillata* (Linnæus, 1758) {= *Larentia albicillata* L.}, la Larentie de la Ronce, la Phalène de la Ronce. — 1 expl. (coll. FG). Donnée transmise par François GANACHAUD, invérifiable car hors du cadre de la photographie.

Au cas où cette donnée devrait être validée, cette Géomètre, très rare en Vendée ⁽³¹⁾, serait ici l'objet de la **première mention pour l'île de Noirmoutier**.

Ennominae

3952 (538) – 248830 — *Abraxas grossulariata* (Linnæus, 1758), la Zérène du Groseillier. — 2 expl. (coll. FG).

3969 (556) – 248995 — *Chiasmia clathrata* (Linnæus, 1758) {= *Semiothisa clathrata* L.}, la Géomètre-à-barreaux, la Philobie réticulée. — 2 expl. (coll. JL); 3 expl. (coll. FG).

3992 (579) – 248938 — *Opisthograptis luteolata* (Linnæus, 1758), la Citronnelle rouillée. — 1 expl. (coll. FG).

3995 (582) – 248935 — *Pseudopanthera macularia* (Linnæus, 1758) {= *Venilia macularia* L.}, la Panthère. — 2 expl., « Juin [19]50 » (coll. JL); 2 expl. (coll. FG).

Première mention pour l'île de Noirmoutier.

3997 (584) – 248933 — *Apeyra syringaria* (Linnæus, 1758), l'Ennomos du Lilas. — 1 expl. (coll. FG, sub nomine falso "*Crocallis elinguaris* L.").

4005 (591) – 248924 — *Selenia dentaria* (Fabricius, 1775) {= *Selenia bilunaria* Esp.}, l'Ennomos de l'Orme, l'Ennomos illunaire. — 1 expl. (coll. FG).

4032 (626) – 248901 — *Menophra abruptaria* Thunberg, 1792) {= *Hemerophila abruptaria* Thnbg}, la Boarmie pétrifiée. — 1 expl. (coll. FG, sub nomine falso "*Plagodis dolobrararia* L.").

4047 (636) – 248887 — *Peribatodes rhomboidaria* ([Denis & Schifferrmüller], 1775) {= *Boarmia rhomboidaria* Schiff.}, la Boarmie rhomboïdale. — 1 expl. (coll. FG, sub nomine falso "*Perconia strigillaria* Hb.").

4126 (716) – 248840 — *Aspitates gilvaria* ([Denis & Schifferrmüller], 1775), l'Aspilate de la Millefeuille, l'Aspilate jaunâtre. — 1 ♂, 1 ♀ (coll. FG, sub nomine falso "*Ptilophora plumigera* Esp.").

Espèce peu commune en Vendée ; **première mention pour l'île de Noirmoutier**.

Notodontidae

Thaumetopoeinae

4138 (728) – 054674 — *Thaumetopoea pityocampa* ([Denis & Schifferrmüller], 1775), la Processionnaire du Pin. — 1 ♀ (coll. FG).

Erebidae

Arctiinae

4211 (801) – 249098 — *Eilema caniola* (Hübner, [1808]) {= *Ilema caniola* Hb.}, la Lithosie blanchâtre. — 1 expl. (coll. FG).

⁽³¹⁾ D'autant qu'elle n'est connue qu'en Brière (en Loire-Atlantique) et dans le Marais mouillé (en Vendée). Il pourrait s'agir d'une confusion avec *Plemyria rubiginata*, qui a été capturée à Noirmoutier par Jacques LECHAT. Cette hypothèse reste évidemment non vérifiable, mais pourquoi pas *albicillata*... (J.-A. GUILLON, comm. pers., courriel du 4 février 2024).

- 4224 (814) – 459036 — *Spiris striata* (Linnæus, 1758) {= *Euprepia striata* L.}, la Coscinie striée, l'Écaille striée. — 2 ♀♀ (coll. FG).
- 4228* (819) – 939795 — *Arctia testudinaria* Geoffroy in Fourcroy, 1785. {= *Hyphoraia testudinaria* Fourcr.}, l'Écaille des steppes, l'Écaille curiale. — 1 ♀ (coll. FG).
- 4230 (822) – 249053 — *Arctia (Arctia) caja* (Linnæus, 1758), l'Écaille-Martre. — 1 expl., [Noirmoutier-en-l'Île], « Les Îlots, Juin [19]49 » (coll. JL) ; 2 ♀♀ (coll. FG).
- 4233 (824) – 249055 — *Arctia (Epicallia) villica* (Linnæus, 1758), l'Écaille villageoise, l'Écaille fermière. — 1 expl., « Noirmoutier, juin [19]49 » (coll. JL) ; 2 ♂♂ (coll. FG).
- 4248 (840) – 249064 — *Diaphora mendica* (Clerck, 1759) {= *Diacrisia mendica* Clerck}, l'Écaille mendicante. — 1 ♂ (coll. FG, sub nomine falso “*Diacrisia urticae* Esp.”).
- 4250 (841) – 249074 — *Phragmatobia fuliginosa* (Linnæus, 1761), l'Écaille cramoisie. — 1 expl. (coll. FG).
- 4255 (847) – 159442 — *Euplagia quadripunctaria* (Poda, 1761) {= *Callimorpha quadripunctaria* L.}, l'Écaille chinée. — 1 expl. (coll. FG).
- 4256 (848) – 249051 — *Tyria jacobaeae* (Linnæus, 1758) {= *Hipocrita jacobaeae* L.}, l'Écaille du Sénéçon, la Goutte-de-sang. — 2 expl. (coll. FG).

Erebinae {= *Catocalinae*}

- 4316 (902) – 249776 — *Euclidia (Euclidia) glyphica* (Linnæus, 1758) {= *Gonospileia glyphica* L.}, la Doublure jaune. — 2 expl. (coll. FG).

Première mention pour le nord de l'île de Noirmoutier ⁽³²⁾.

Noctuidae

Plusiinae

- 4426 (994) – 249151 — *Autographa gamma* (Linnæus, 1758) {= *Phytometra gamma* L.}, le Lambda, la Plusie gamma. — 1 expl. (coll. JL) ; 2 expl. (coll. FG).

Acontiinae

- 4343 (963) – 249829 — *Acontia lucida* (Hufnagel, 1766) {= *Tarache lucida* Hfn.}, l'Acontie des Mauves, le Collier blanc. — 2 expl. (coll. FG).
- 4345 (942) – 781861 — *Acontia (Emmelia) trabealis* (Scopoli, 1763) {= *Erastria trabealis* Scop.}, l'Arlequinette jaune. — 3 expl. (coll. FG).

Metoponiinae

- 4310 (889) – 249115 — *Tyta luctuosa* ([Denis & Schiffermüller], 1775) {= *Acontia luctuosa* Schiff.}, la Catéphie endeuillée, la Noctuelle en deuil. — 2 expl. (coll. FG).

Amphipyriinae

- 4563 (1044) – 249801 — *Amphipyra pyramidea* (Linnæus, 1758), la Pyramide. — 1 expl. (coll. JL).

Heliothinae

- 5004 (1117) – 249319 — *Periphanes delphinii* Linnæus, 1758 {= *Xylena delphinii* L.}, la Noctuelle du Pied-d'alouette. — 1 expl. (coll. JL) ; 1 expl. (coll. FG).
- 5012 (1110) – 249320 — *Heliothis virescens* (Hufnagel, 1766) {= *Chloridea dipsacea* L.}, la Noctuelle de la Cardère, l'Héliothide de la Cardère, la Dipsacée. — 1 expl. (coll. JL) ; 1 expl. (coll. FG).

Bryophilinae

- 4437 (1038) – 721722 — *Nyctobia (Bryopsis) muralis* (Forster, 1771) {= *Bryophila muralis* Forster}, la Bryophile du Lichen. — 1 expl. (coll. FG, sub nomine falso “*Dichonia areola* Esp.”) ; 2 expl. (coll. FG, sub nomine falso “*Sarrothrips revayana* Scop.”).

Xyleninae

- 4516 (1270) – 249375 — *Polymixis flavicincta* ([Denis & Schiffermüller], 1775), la Ceinture jaune. — 2 expl. (coll. JL).
- Espèce peu commune en Vendée, encore présente dans le nord de l'île de Noirmoutier en 1998 (Jacques LECHAT).

⁽³²⁾ La collection Jacques Lechat renferme un spécimen capturé le 8 juillet 2003 aux Sableaux, à Noirmoutier-en-l'Île (pour le moment non encore saisi dans notre base de données en ligne) (J.-A. GUILLOTON, comm. pers., courriel du 4 février 2024).

- 4768 (1188) – 249517 — *Mormo maura* (Linnæus, 1758) {= *Mania maura* L.}, la Maure. — 1 expl. (coll. FG).
 4756 (1176) – 249513 — *Phlogophora meticulosa* (Linnæus, 1758) {= *Trigonophora meticulosa* L.}, la Meticuleuse, la Craintive. — 1 expl. (coll. JL) ; 1 expl. (coll. FG).
 4708 (1353) – 249342 — *Mesoligia furuncula* ([Denis & Schiffermüller], 1775) {= *Procus furuncula* Schiff.}, la Procude de la Fenasse. — 1 expl. (coll. FG).
 4713 (1354) – 249337 — *Oligia strigilis* (Linnæus, 1758) {= *Miana strigilis* L.}, la Procude du Dactyle, la Noctuelle du Dactyle. — 1 expl. (coll. FG).

Hadeninae

- 4837 (1384) – 249455 — *Mamestra brassicae* (Linnæus, 1758) {= *Barathra brassicae* L.}, la Brassicaire, la Noctuelle du Chou. — 3 expl. (coll. FG, dont 2 expl. sub nomine falso "*Acronicta rumicis* L.").
 4791 (1429) – 249551 — *Mythimna (Mythimna) vitellina* (Hübner, [1808]) {= *Sideritis vitellina* Hb.}, la Leucanie vitelline. — 2 expl. (coll. FG).

Noctuinae

- 4923 (1476) – 249250 — *Noctua fimbriata* (Schreber, 1759), la Triphène frangée. — 1 expl. (coll. JL).
 4921 (1474) – 249246 — *Noctua pronuba* (Linnæus, 1758) {= *Agrotis pronuba* L.}, la Triphène fiancée. — 3 expl. (coll. FG).
 4918 (1479) – 249249 — *Noctua comes* Hübner, [1813] {= *Agrotis comes* Tr.}, la Triphène hulotte. — 1 expl. (coll. FG, sub nomine falso "*Agrotis orbona* Hfn.").
 4900 (1546) – 249162 — *Peridroma saucia* (Hübner, [1808]) {= *Lycophotia saucia* Rbr}, la Noctuelle blessée. — 1 expl. (coll. FG).
 4977 (1564) – 249204 — *Agrotis segetum* ([Denis & Schiffermüller], 1775) {= *Euxoa segetum* Schiff.}, la Noctuelle des moissons, la Moissonneuse, l'Agrotide moissonneuse. — 1 expl. (coll. FG, sub nomine falso "*Euxoa cinerea* Schiff.").
 4973 (1574) – 249200 — *Agrotis ipsilon* (Hufnagel, 1766) {= *Scotia ypsilon* Hfn.}, l'Agrotide sagittée. — 1 expl. (coll. FG, sub nomine falso "*Lycophotia saucia* Hb.").
 4969 (1576) – 249195 — *Agrotis bigramma* (Esper, 1790) {= *Euxoa crassa* Hb.}, l'Agrotide trapue. — 1 ♀ (coll. FG, sub nomine falso "*Miselia suasa* Schiff.").

Commentaires

Les témoignages historiques relatifs à la faune lépidoptérique de l'île de Noirmoutier se révèlent quasiment inexistantes. Hormis les deux petites collections — constituées au milieu du XX^e siècle — de Jean LAIDIN et de François GANACHAUD mentionnées ci-dessus, on ne peut guère évoquer qu'une brève liste de Lépidoptères dressée par François PIET, d'après des informations transmises par Édouard RICHER, et publiée en 1863 dans les *Recherches topographiques, statistiques et historiques sur l'île de Noirmoutier* du même François PIET (Christian PERREIN, comm. pers. in litt., 12-VII-1993).

La liste de François PIET (1863)

Dans sa missive du 12 juillet 1993, Christian PERREIN m'écrivait ainsi : « Pour mémoire, l'île de Noirmoutier a le privilège de posséder l'une des premières listes locales de Rhopalocères, dressée probablement avant 1826 par Édouard RICHER (°1792 – † 1834). Elle est cependant à prendre avec quelque circonspection, eu égard à la nomenclature utilisée, malgré la synonymie latine ajoutée dans l'édition de 1863 par Édouard BUREAU (°1830 – † 1918), qui courut après les papillons dans sa jeunesse avant de devenir Professeur de Botanique au Muséum National d'Histoire Naturelle ! On y note le Grand Nacré [encore lui], le Tabac d'Espagne et point le Cardinal, alors que *Pandoriana pandora* dut toujours être

le plus fréquent des grands *Argynnis* de l'île ; le Tristan [*Aphantopus hyperantus*], bien improbable, qui serait plutôt *Maniola jurtina*, absent de la liste, etc. ».

Dans son ouvrage, François PIET indique très expressément que certaines parties de l'histoire naturelle lui étaient presque inconnues (PIET, 1863 : 305), et qu'il est ainsi redevable de la connaissance de la majeure partie des animaux invertébrés, et plus particulièrement de celle de l'entomologie, à Édouard RICHER (PIET, *op. cit.* : 157, note 1 ; 305), tandis que la synonymie latine des Hémiptères, des Lépidoptères, Névroptères et Hyménoptères lui a été procurée par Édouard BUREAU (PIET, *op. cit.* : 166, note 1, signée par son fils, Jules PIET). S'ensuit, page 169 du même ouvrage, la liste des Papillons diurnes recensés sur l'île de Noirmoutier, dont je donne ci-après la retranscription intégrale [texte et notes de renvois (1) à (3)] ⁽³³⁾, en y faisant figurer en **caractères verts** les noms des taxa dont la présence sur l'île de Noirmoutier a été établie de manière rigoureusement documentée à une époque ou à une autre, et en **caractères orange** ceux des taxa dont la présence ancienne reste plausible.

« La Zygène de la filipendule (*Zygæna filipendulæ* Latr.), le Papillon paon de jour (*Vanessa io* Latr.), le P. Morio (*V. Antiopa* Latr.), le P. Vulcain (*V. Atalanta* Latr.), le P. grande tortue (*V. Polychloros* Latr.), P. petite tortue (*V. urticæ* Latr.), P. Tircis (*Satyrus Egeria* Latr.), P. Tristan (*S. Hyperanthus* Latr.) (1), P. Procris (*S. Pamphilus* Latr.), P. mæra (*S. mæra* Latr.), P. demi-deuil (*S. Galathæa* Latr.), P. Amaryllis (*Satyrus pilosellæ* Latr.), P. tabac d'Espagne (*Argynnis Paphia* L.), P. nacré (*A. Aglaia* Latr.), P. petit nacré (*A. Lathonia* Latr.), P. collier argenté (*A. Euphrosine* Latr.), P. du chou (*Pieris brassicæ* Latr.), P. de la rave (*P. rapæ* Latr.), P. du navet (*P. napi* Latr.), P. aurore (*P. cardaminis* Latr.), P. souci (*Colias Palæno* Latr.), P. Sibylle (*Nymphalis Sibylla* Latr.), etc. ; l'Hespérie Argus (2), l'H. verge d'or (*Polyommatus virgaureæ* Latr. ?) (3).

« (1) Ce Satyre habite exclusivement les forêts. Il n'a pu être pris dans l'île qu'au bois de la Blanche ou à celui de la Chaise.

« (2) Sous ce nom, F. PIET désigne évidemment un Lycénide, mais il est difficile de savoir lequel.

« (3) C'est une espèce du midi de la France ; elle n'a jamais été prise dans la Loire-Inférieure, et il n'est pas probable qu'elle se trouve à Noirmoutier. F. PIET désigne sans doute sous ce nom le *Polyommatus Phlaeas* Latr., ou le *P. Xanthe* Latr. Ed. BUREAU ».

À l'issue de cette liste figure encore, page 170, une note non signée, mais émanant vraisemblablement de Jules PIET (Christian PERREIN, comm. pers. *in litt.*, 12 juillet 1993), ainsi rédigée :

« Les Papillons signalés par F. PIET sont bien loin de représenter la Faune des Lépidoptères de Noirmoutier. Nous espérons donner, à la fin de ce volume, une liste supplémentaire des Papillons recueillis, pendant trois jours de chasse, dans l'île, par MM. L. BOURGAULT-DUCOUDRAY et Ed. BUREAU. [...] ».

La liste annoncée ne figure pas dans l'édition de 1863, et le manuscrit n'a pas été retrouvé, si tant est qu'il ait existé (Christian PERREIN, comm. pers. *in litt.*, 12 juillet 1993).

Concernant les Rhopalocères dont la présence est improbable, voire exclue, sur l'île de Noirmoutier (taxa laissés en caractères noirs dans la liste de François PIET reproduite ci-dessus), je puis, en accord avec les commentaires livrés en 1993 par Christian PERREIN (*in litt.*), formuler les observations qui suivent.

⁽³³⁾ Cette liste est recopiée telle quelle ; les incorrections de forme (orthographe) ou de fond (identité des espèces) n'y ont pas été rectifiées.

– Tristan, *Aphantopus hyperantus*. Espèce très improbable à Noirmoutier, en l'absence des habitats adéquats ; probablement confondue avec le Myrtil, *Maniola jurtina*, qui manque dans la liste de François PIET, quoiqu'il soit répandu sur l'île. « Ce n'est pas en Loire-Atlantique-Vendée une espèce de "bocage" — si elle l'a été un jour ici — et son type de répartition locale est proche de celui qu'a(vait) *Lopinga achine* ou qu'avait jadis *Minois dryas*, c'est-à-dire confiné aux grands massifs forestiers anciens » (Chr. PERREIN, comm. pers. *in litt.*, 22-VII-1993).

– Ariane, *Lasiommata maera*. Même remarque que pour l'espèce précédente : probablement confondu avec *Lasiommata megera*, dont la présence est dûment attestée sur l'île.

– Tabac d'Espagne, *Argynnis paphia*, et Grand Nacré, *Argynnis aglaja*. Ces deux Argynnes n'ont jamais été incontestablement signalées ni recueillies sur l'île ; elles ont manifestement été confondues, la première avec le mâle du Cardinal, *Argynnis pandora*, et la seconde avec la femelle de ce même Cardinal.

– Grand Collier argenté, *Boloria (Clossiana) euphrosyne*. Espèce de même absente de l'île ; manifestement confondue avec la Petite Violette, *Boloria (Clossiana) dia*, dont la présence sur l'île de Noirmoutier est attestée au moins jusqu'en juin 1950 au bois de la Blanche (*cf. supra*).

– *Colias palaeno*. Associé au nom du Souci (*Colias crocea*), Coliade migratrice bien présente à Noirmoutier, ce binom procède d'un *lapsus calami* d'Édouard BUREAU, qui aura cité par mégarde le nom scientifique du Solitaire (*C. palaeno*) en lieu et place de celui du Souci (*C. crocea*).

– Petit Sylvain, *Limenitis camilla*. D'après Christian PERREIN (comm. pers. *in litt.*, 12-VII-1993), « identification invitant au doute », ce qui le conduit à exclure la présence de cette espèce à Noirmoutier, « en raison de la nomenclature latine longtemps embrouillée » entre *Ladoga camilla* et *Azuritis reducta*, et malgré l'existence, dans la collection Louis Demaison, d'un exemplaire recueilli sur l'île le 17 septembre 1897 (PERREIN, 2012 : 369, encadré). « *Limenitis camilla* me paraît suspect en raison de sa nomenclature qui a prêté à beaucoup de confusions. J'ai recueilli une documentation assez probante sur la relative rareté de *L. camilla* autrefois par rapport à *Azuritis reducta*. Aujourd'hui, c'est incontestablement l'inverse, et de très loin. Aussi, j'incline à penser que ce fut plutôt *A. reducta* — espèce plus thermophile — que vit RICHER, mais c'est aussi très conjectural » (Chr. PERREIN, comm. pers. *in litt.*, 12-VII-1993).

On relèvera *a contrario* qu'Édouard BUREAU, dans la liste de François PIET, emploie la nomenclature retenue par LATREILLE, faisant ainsi référence sans la moindre ambiguïté au travail de Jean-Baptiste GODART dans l'*Encyclopédie méthodique*, dont le volume 9 a été coordonné par l'Abbé Pierre-André LATREILLE. Dans cet ouvrage, le Petit Sylvain est dénommé « Nymphale Sibylla, *Nymphalis Sibylla* » (GODART, [1824] : 402-403, n° 176), selon la nomenclature de LINNÉ, tandis que le Sylvain azuré répond au nom de « Nymphale Camilla, *Nymphalis Camilla* » (GODART, [1824] : 403-404, n° 177), suivant la nomenclature de FABRICIUS et de DENIS & SCHIFFERMÜLLER. Il paraît donc évident qu'Édouard BUREAU entendait bien mentionner le Petit Sylvain, *Ladoga camilla* (= *Nymphalis sibylla* sensu Godart *in* Latreille). La seule raison de douter de cette citation résiderait donc dans une éventuelle erreur d'identification d'Édouard RICHER et d'Édouard BUREAU. En admettant que l'on écarte cette éventuelle méprise, on ne peut guère totalement rejeter l'hypothèse d'une présence ancienne de *Limenitis camilla* sur l'île de Noirmoutier, peut-être à une époque où le climat lui était plus favorable, l'évolution de ce dernier y ayant précipité sa disparition.

– Azuré du Genêt, *Plebejus idas*. Comme indiqué plus haut, la nomenclature retenue par Édouard BUREAU suit scrupuleusement celle utilisée par GODART dans le volume de l'*Encyclopédie méthodique* coordonné par LATREILLE. L'espèce désignée dans la liste de François PIET sous le nom d'« Hespérie Argus » correspond ainsi clairement au Lycène de nos

jours dénommé *Plebejus idas*. On peut donc en déduire qu'il s'agit ici d'une erreur manifeste de détermination, *Plebejus idas* étant jusqu'à preuve du contraire inconnu de l'île de Noirmoutier. La citation se rapporte selon toute vraisemblance à l'Azuré de l'Ajonc, *Plebejus argus*, très présent sur l'île, lequel, du temps de LATREILLE et de GODART, répondait au nom de Polyommate *Ægon*, *Polyommatus Ægon*.

– Cuivré de la Verge-d'or, *Lycaena virgaureae*. Comme le souligne lui-même Édouard BUREAU dans la troisième note annexée à la liste de François PIET, cette mention procède d'une confusion du Cuivré commun, *Lycaena phlaeas*, ou de la femelle du Cuivré fuligineux, *Lycaena tityrus*, avec la femelle de *Lycaena virgaureae*, espèce exclusivement montagnarde, et dont la présence est totalement exclue sur l'île de Noirmoutier, qui héberge en revanche les deux premières espèces citées.

Hormis les Rhopalocères, François PIET mentionne dans son ouvrage un certain nombre d'Hétérocères recensés sur l'île de Noirmoutier. Comme pour les Rhopalocères, je reprends ci-après cette liste *in extenso*, en respectant scrupuleusement la nomenclature utilisée par son auteur. Ainsi page 168, François PIET écrit :

« Parmi ces insectes [les Lépidoptères], nous avons le Ptérophore hexadactyle (*Pterophorus hexadactylus* Latr.), jolie espèce dont les ailes ont la forme d'un éventail ouvert. Sur le chèvrefeuille.

La Teigne des pelletteries (*Tinea Pellionella* Fabr.), dont la chenille fait de si grands ravages dans les étoffes de laine, la T. du fusain (*Yponomeuta Evonymella* Latr.), la T. de Linné (*Y. Linneella* Latr.), aux ailes dorées, sur les arbres fruitiers. Les teignes sont remarquables par un petit toupet de poils, qui s'avance et s'élève sur le devant de leur tête.

L'Alucite de Réaumur (*Alucita Reaumurella* Latr.), l'A. de Degeer (*A. Degeerella* Latr.), l'Ypsolophe xylostète (*Ypsolopha xylostei* Fabr.), l'Hépiale du houblon (*Hepialus humuli* Latr.), la Pyrale dorsane (*Grapholitha dorsana* Fabr.), et la P. tapicole, la Noctuelle fiancée (*Catocala sponsa* Gn.), la N. mariée (*C. nupta* Gn.), la N. dorée, la N. du bouillon blanc (*Cucullia verbasci* Gn.). Les Noctuelles volent rarement avant le coucher du soleil, et habitent les plantes et les fleurs, ainsi que presque toutes les Teignes, les Alucites, etc.

La Phalène lactée (*Iodis lactearia* Gn.), la Ph. attrayante, la Ph. du sureau (*Urapteryx sambucata* Gn.), la Ph. mouchetée, la Ph. de l'épine (*Rumia crataegata* Gn.), la Ph. marécageuse, etc. ; le Bombice petit paon (*Attacus Pavonia minor* Germ.), le B. grand paon (*A. Pavonia major* Germ.), le B. feuilles mortes (*Gastropacha quercifolia* Germ.), le B. vinula (*Cerura vinula* Schrank), le B. lubricipède (*Arctia lubripeda* Latr.), le B. à queue d'or (*A. chrysorrhœa* Latr.), le B. pourpre (*A. purpurea* Latr.), le B. du plantain (*A. plantaginis* Latr.), le B. maîtresse (*Callimorpha dominula* Latr.), le B. de la vesce, etc. Ce sont de petites espèces de ces deux genres qui viennent la nuit se brûler au feu des lumières. L'expérience a démontré que les mâles seuls se brûlent ainsi, et on a conclu que les femelles sont phosphoriques pour eux. Le mûrier, que l'on cultive ici avec succès, donne à croire qu'on pourrait y élever le Bombice du mûrier (*Sericaria mori* Bdv.), dont la chenille est si connue sous le nom de ver à soie ».

Page 170, après la liste des Rhopalocères, François PIET ajoute encore :

« Le Smérinthe demi-paon (*Smerinthus ocellata* Latr.), le S. du peuplier (*S. populi* Latr.), le Sphinx tête de mort (*Sphinx Atropos* Bdv.), le S. de la vigne (*S. Elpenor* Latr.) le S. du troène (*S. ligustri* Latr.), le S. du caille-lait (*S. stellatarum* Latr.). Nous devons avoir aussi le Sphinx de l'Euphorbe (*S. euphorbiæ* Latr.), mais cette jolie espèce ne s'est point offerte encore à nos regards (1). La Sésie culiciforme (*Sesia culiciformis* Latr.) ; la S. apiforme (*S. apiformis* Latr.). Celle-ci ressemble à une guêpe, et on la trouve, ainsi que les Phalènes, les Papillons et les Sphinx, dans les jardins et les champs, sur les plantes et sur les fleurs.

« (1) Cette espèce se rencontrera, sans aucun doute, à Noirmoutier. Il faudra chercher sa chenille dans les sables maritimes, sur l'*Euphorbia Paralias*, qu'elle semble préférer et sur laquelle on la rencontre fréquemment aux Sables-d'Olonne et dans la Loire-Inférieure. Ed. BUREAU ».

Enfin, toujours page 170, François PIET, à l'occasion de l'évocation des récoltes de Louis-Albert BOURGAULT-DUCOUDRAY (°1840 – † 1910) et d'Édouard BUREAU, conclut le chapitre consacré aux Lépidoptères par cette dernière précision :

« Citons de suite une très rare petite noctuelle, l'*Anthophila minuta*, prise par ces deux naturalistes, au mois de septembre, entre la Blanche et la mer ; elle se montre très commune sur les touffes d'*Helichrysum Stæchas* (ou Immortelle de rivage) ».

Le tableau suivant (tableau 3) récapitule la liste des Hétérocères mentionnés de Noirmoutier par François PIET en 1863, accompagnée de la nomenclature moderne, et pointe, autant que faire se peut, les espèces dont la présence a depuis lors été dûment attestée sur l'île. Les notes annoncées dans la colonne « Observations » figurent après le tableau.

TABLEAU 3. — Hétérocères mentionnés de l'île de Noirmoutier par François PIET (1863).

Famille	Espèce (nomenclature adoptée par François PIET, 1863)	Espèce (nomenclature moderne)	Présence sur l'île de Noirmoutier	Observations
Hepialidae	L'Hépiale du houblon (<i>Hepialus humuli</i> Latr.)	L'Hépiale du Houblon <i>Hepialus humuli</i> (Linnæus, 1758)	non confirmée	
Adelidae	L'Alucite de Réaumur (<i>Alucita Reaumurella</i> Latr.)	L'Adèle verdoyante <i>Adela reaumurella</i> (Linnæus, 1758)	attestée	
Adelidae	L'Alucite de Degeer (<i>Alucita Degeerella</i> Latr.)	La Coquille d'or <i>Nemophora degeerella</i> (Linnæus, 1758)	non confirmée	
Psychidae	Le Bombice de la vesce	La Psyché de la Vesce <i>Megalophanes viciella</i> ([D. & S.], 1775)	non confirmée	Cf. note (1)
Tineidae	La Teigne des pelleteries (<i>Tinea Pellionella</i> Fabr.)	La Teigne des pelleteries <i>Tinea pellionella</i> Linnæus, 1758	non confirmée	
Elachistidae	La Teigne de Linné (<i>Yponomeuta Linneella</i> Latr.)	?? <i>Chrysoclista linneella</i> (Clerck, 1759)	non confirmée	Cf. note (2)
Yponomeutidae	La Teigne du fusain (<i>Yponomeuta Evonymella</i> Latr.)	L'Hyponomeute du Putiet <i>Yponomeuta evonymella</i> (Linnæus, 1758)	non confirmée	Cf. note (3)
Plutellidae	L'Ypsolophe xylostète (<i>Ypsolopha xylostei</i> Fabr.)	La Teigne des Crucifères <i>Plutella xylostella</i> (Linnæus, 1758)	attestée	
Alucitidae	Le Ptérophore hexadactyle (<i>Pterophorus hexadactylus</i> Latr.)	L'Ornéode du Chèvrefeuille <i>Alucita hexadactyla</i> (Linnæus, 1758)	non confirmée	
Tortricidae	La Pyrale dorsane (<i>Grapholitha dorsana</i> Fabr.)	La Tordeuse de Pétiver <i>Dichrorampha petiverella</i> (Linnæus, 1758)	non confirmée	
Tortricidae	La Pyrale tapicole	??	??	Cf. note (4)
Sesiidae	La Sésie culiciforme (<i>Sesia culiciformis</i> Latr.)	La Sésie culiciforme <i>Synanthedon culiciformis</i> (Linnæus, 1758)	non confirmée	
Sesiidae	La Sésie apiforme (<i>Sesia apiformis</i> Latr.)	La Sésie apiforme, la Sésie du Peuplier <i>Sesia apiformis</i> (Clerck, 1759)	attestée	
Lasiocampidae	Le Bombice feuilles mortes (<i>Gastropacha quercifolia</i> Germ.)	La Feuille-morte du Chêne <i>Gastropacha quercifolia</i> (Linnæus, 1758)	attestée	
Saturniidae	Le Bombice grand paon (<i>Attacus Pavonia major</i> Germ.)	Le Grand Paon-de-nuit <i>Saturnia pyri</i> ([D. & S.], 1775)	attestée	
Saturniidae	Le Bombice petit paon (<i>Attacus Pavonia minor</i> Germ.)	Le Petit Paon-de-nuit <i>Saturnia pavonia</i> (Linnæus, 1758)	attestée	
Sphingidae	Le Smérinthe demi-paon (<i>Smerinthus ocellata</i> Latr.)	Le Sphinx demi-paon <i>Smerinthus ocellata</i> (Linnæus, 1758)	attestée	
Sphingidae	Le Smérinthe du peuplier (<i>Smerinthus populi</i> Latr.)	Le Sphinx du Peuplier <i>Laothoe populi</i> (Linnæus, 1758)	attestée	

Famille	Espèce (nomenclature adoptée par François PIET, 1863)	Espèce (nomenclature moderne)	Présence sur l'île de Noirmoutier	Observations
Sphingidae	Le Sphinx tête de mort (<i>Sphinx Atropos</i> Bdv.)	Le Sphinx à tête-de-mort <i>Acherontia atropos</i> (Linnæus, 1758)	attestée	
Sphingidae	Le Sphinx du troène (<i>Sphinx ligustri</i> Latr.)	Le Sphinx du Troène <i>Sphinx ligustri</i> Linnæus, 1758	attestée	
Sphingidae	Le Sphinx du caille-lait (<i>Sphinx stellatarum</i> Latr.)	Le Moro-Sphinx, le Sphinx du Caille-lait <i>Macroglossum stellatarum</i> (Linnæus, 1758)	attestée	
Sphingidae	Le Sphinx de l'Euphorbe (<i>Sphinx euphorbiae</i> Latr.)	Le Sphinx de l'Euphorbe <i>Hyles euphorbiae</i> (Linnæus, 1758)	attestée	Cf. note (5)
Sphingidae	Le Sphinx de la vigne (<i>Sphinx Elpenor</i> Latr.)	Le Grand Sphinx de la Vigne <i>Deilephila elpenor</i> (Linnæus, 1758)	attestée	
Geometridae	La Phalène lactée (<i>Iodis lactearia</i> Gn.)	La Jadéine du Sorbier <i>Jodis lactearia</i> (Linnæus, 1758)	attestée	
Geometridae	La Phalène attrayante	La Timandre aimée, le Talisman <i>Timandra comae</i> Schmidt, 1931	attestée	Cf. note (6)
Geometridae	La Phalène mouchetée	La Zérène du Groseillier, la Phalène mouchetée <i>Abraxas grossulariata</i> (Linnæus, 1758)	attestée	Cf. note (6)
Geometridae	La Phalène de l'épine (<i>Rumia crataegata</i> Gn.)	La Citronnelle rouillée, la Phalène de l'Alisier <i>Opisthograptis luteolata</i> (Linnæus, 1758)	attestée	
Geometridae	La Phalène du sureau (<i>Urapteryx sambucata</i> Gn.)	La Phalène du Sureau, la Phalène soufrée <i>Ourapteryx sambucaria</i> (Linnæus, 1758)	attestée	
Geometridae ?	La Phalène marécageuse	??	??	Cf. note (7)
Notodontidae	Le Bombice vinula (<i>Cerura vinula</i> Schrank)	La Grande Queue-fourchue <i>Cerura vinula</i> (Linnæus, 1758)	attestée	
Erebidae Lymantriinae	Le Bombice à queue d'or (<i>Arctia chrysorrhæa</i> Latr.)	Le Cul-brun <i>Euproctis chrysorrhoea</i> (Linnæus, 1758)	attestée	
Erebidae Arctiinae	Le Bombice du plantain (<i>Arctia plantaginis</i> Latr.)	L'Écaille du Plantain <i>Arctia plantaginis</i> (Linnæus, 1758)	exclue	Cf. note (8)
Erebidae Arctiinae	Le Bombyce pourpre (<i>Arctia purpurea</i> Latr.)	L'Écaille pourprée <i>Diacrisia purpurata</i> (Linnæus, 1758)	plausible	
Erebidae Arctiinae	Le Bombice lubripède (<i>Arctia lubripeda</i> Latr.)	L'Écaille-lièvre <i>Spilartia lutea</i> (Hufnagel, 1766)	attestée	Cf. note (9)
Erebidae Arctiinae	Le Bombyce maîtresse (<i>Callimorpha dominula</i> Latr.)	L'Écaille marbrée rouge <i>Callimorpha dominula</i> (Linnæus, 1758)	plausible	Cf. note (10)
Erebidae Eublemminae	<i>Anthophila minuta</i>	L'Anthophile menue <i>Eublemma candidana</i> (Fabricius, 1794)	attestée	
Erebidae Erebinæ	La Noctuelle fiancée (<i>Catocala sponsa</i> Gn.)	La Lichénée fiancée <i>Catocala sponsa</i> (Linnæus, 1767)	attestée	
Erebidae Erebinæ	La Noctuelle mariée (<i>Catocala nupta</i> Gn.)	La Lichénée mariée <i>Catocala nupta</i> (Linnæus, 1767)	attestée	
Noctuidae Xyleninae	La Noctuelle dorée	?? La Dorée <i>Agrochola helvola</i> (Linnæus, 1758) ?? La Xanthie dorée <i>Tiliacea aurago</i> ([D. & S.], 1775)	non confirmée non confirmée	Cf. note (11)
Noctuidae Cuculliinae	la Noctuelle du bouillon blanc (<i>Cucullia verbasci</i> Gn.)	La Cucullie du Bouillon-blanc <i>Cucullia verbasci</i> (Linnæus, 1758)	attestée	

Notes afférentes au tableau 3

(1) Édouard BUREAU n'a pas indiqué la synonymie latine du nom commun retenu par François PIET pour cette espèce. Édouard RICHER ayant manifestement suivi la nomenclature utilisée par Pierre-André LATREILLE et reprise par la suite par Jean-Baptiste GODART et Philogène A. J. DUPONCHEL, il est hautement vraisemblable qu'il désigne sous le nom de « Bombice de la vesce » la Psychide traitée par GODART (1822 : 288, et pl. XXIX, fig. 3 et 4) sous les noms de « Bombyx de la Vesce, Bombyx viciella (Fab.), Psyche viciella (Ochsen.), Bombyx alburnea (Esp.), Tinea siciella (Hüb.), la Teigne à fourreau de pailles transverses (Geoff.) », c'est-à-dire l'espèce actuellement désignée sous le nom de *Megalophanes viciella* ([Denis & Schiffmüller], 1775).

(2) Plusieurs espèces de « Microlépidoptères » ayant porté le nom de « *Linneella* », il semble assez malaisé de définir à laquelle de ces espèces fait allusion François PIET dans sa liste. On peut évoquer au moins deux espèces

proches des Hyponomeutes, *Chrysoclista linneella* (Clerck, 1759) (Elachistidae), et *Glyphipterix bergstraesserella* (Fabricius, 1781) (= *linneella* Linné, 1790) (Glyphipterigidae), mais aucune de ces deux espèces ne paraît correspondre à la description sommaire qu'en donne François PIET (« aux ailes dorées, sur les arbres fruitiers »). Dans son *Manuel d'Entomologie*, BOITARD (1828 : 348) mentionne cette espèce de la manière suivante : « YPONOMEUTE LINNÉELLE (Y. *linneella*, LATR.). D'un noir bronzé ; dessus des ailes supérieures d'un jaune doré, bordé d'une frange noire, avec deux taches d'un noir argenté sur chaque aile ; antennes noires, à extrémité blanche. — France ». Cette description laisserait donc supposer, à quelques détails près, que l'espèce concernée se rapporte malgré tout à celle décrite par CLERCK en 1759, et dont la chenille se développe sous l'écorce des Tilleuls.

(3) L'espèce désignée par LATREILLE et GODART sous le nom d'« Yponomeute du fusain » (GODART, 1824 : 33-34, et pl. XLIII, fig. 8) correspond à celle que nous nommons encore de nos jours *Yponomeuta evonymella* (Linnæus, 1758), mais dont la plante-hôte larvaire, en dépit du nom que lui a assigné LINNÉ, n'est nullement le Fusain d'Europe (*Euonymus europæus* Linnæus, 1753), mais le Merisier-à-grappes ou Putiet (*Prunus padus* Linnæus, 1753). Il semble bien que LINNÉ, lors de sa description, ait par inadvertance mélangé dans ses élevages les chenilles de deux espèces, attribuant ainsi par erreur le nom d'*evonymella* à l'espèce du Merisier-à-grappes. Afin de mettre un terme aux confusions récurrentes dues à cette nomenclature ambiguë, j'ai proposé naguère d'attribuer à cette espèce le nom français d'Hyponomeute du Putiet (LUQUET, in BELLMANN, 2006 : 42).

(4) Le nom commun attribué à cette espèce n'a semble-t-il pas inspiré Édouard BUREAU, puisqu'il n'en propose aucun équivalent scientifique. Au XIX^e siècle, le terme « Pyrale » était couramment employé pour désigner les Tordeuses, comme en témoigne du reste le nom de l'espèce citée juste avant (la Pyrale dorsane, *Grapholitha dorsana* Fabr.). Je ne suis malheureusement pas parvenu à identifier dans quelque ouvrage que ce soit le nom « Pyrale tapicole », au point que je m'interroge sur la réelle correction orthographique de ce nom (coquille d'imprimerie ?).

(5) Pressentie — mais non encore observée — par Édouard RICHER, la présence du Sphinx de l'Euphorbe est bien réelle sur l'île de Noirmoutier.

(6) Édouard BUREAU n'adjoint aucune synonymie latine aux deux noms communs « Phalène attrayante » et « Phalène mouchetée ». Ces deux noms figurent pourtant dans l'*Histoire naturelle des Lépidoptères ou Papillons de France* de GODART & DUPONCHEL. C'est Charles A. WALCKENAER (1802) qui a introduit le nom « l'Attrayante » dans sa *Faune parisienne* (tome 2 : 303, n° 3) pour la Géomètre *Phalaena amataria* (de nos jours *Timandra comae* Schmidt) (cf. DUPONCHEL, 1829 : 226, et pl. CXLVIII, fig. 3). Quant au nom de « Mouchetée », il a été introduit par Étienne-Louis GEOFFROY (1762 : {2}, 136-137, n° 56) pour *Abraxas grossulariata*, Géomètre ultérieurement désignée sous le nom commun de Zérène du Groseillier (DUPONCHEL, 1830 : 238, et pl. CLXXXVII, fig. 1).

(7) Édouard BUREAU n'a pas indiqué la synonymie latine du nom commun retenu par François PIET pour cette espèce. Je l'ai moi-même recherché en vain dans les écrits et les renvois bibliographiques de GODART et DUPONCHEL. Le nom suggère une espèce liée aux zones humides ; peut-être ne s'agit-il pas d'une Géomètre, le terme « Phalène » étant encore employé au XIX^e siècle dans un sens bien plus large que de nos jours. Parmi les Hétérocères portant un nom évoquant les marais (*palustrellus*, *palustris*, *paludicola*, etc.), on peut mentionner *Athetis pallustris* (Hübner, 1808), l'Hydrille des marais (olim *Hydrilla palustris*), et *Calamotropha paludella* (Hübner, 1824), le Chilo des marais (olim *Chilo paludellus*), espèces appartenant respectivement aux Noctuidae et aux Cimbidae. La dernière espèce citée a été mentionnée de Saint-Jean-de-Monts en 2023 (J.-A. GUILLOTON).

(8) Comme indiqué par OGER & GUILLOTON (2019 : 91), la présence de l'Écaille du Plantain (*Arctia plantaginis* L.) demeure totalement improbable dans la région. La mention d'Édouard RICHER relayée par François PIET doit vraisemblablement procéder d'une confusion avec un petit exemplaire d'*Arctia caca* (L., 1758). Bruno OGER et J.-A. GUILLOTON ont envisagé d'autres hypothèses, dont une confusion avec *Arctia testudinaria* ou même *Emmelia trabealis* (J.-A. GUILLOTON, comm. pers., courriel du 3 janvier 2024).

(9) Au XIX^e siècle, l'Écaille désignée sous le nom de « Bombyx lubricipède » ou d'« Écaille lubricipède » est le « *Bombyx lubricipeda*, mas [mâle] », de LINNÉ, c'est-à-dire l'espèce actuellement dénommée *Spilarctia lutea* (Hufnagel, 1766) (l'Écaille-lièvre), tandis que celle que nous nommons de nos jours *Spilosoma lubricipeda* (Linnæus, 1758) (l'Écaille tigrée) répondait alors au nom de « *Bombyx menthastri* » (l'Écaille de la Menthe) et correspondait au « *Bombyx lubricipeda*, femina [femelle] », de LINNÉ (cf. par exemple GODART, 1822 : 358-359, 362-364, et pl. XXVII, fig. 3 et 5). Ajoutons que le nom commun de « Phalène lièvre » imposé par le Père ENGRAMELLE repose sur une confusion entre deux mots latins, le substantif *lēpus*, *lēpōris* (« lièvre »), et l'adjectif *lūbrīcus*, « mobile », l'épithète choisie par LINNÉ (*lubricipeda*) signifiant en réalité « pied mobile », par allusion à la grande vitesse avec laquelle se déplace la chenille de cette Écaille.

(10) L'Écaille marbrée rouge, *Callimorpha dominula* (Linnæus, 1758), n'est pas attestée dans l'île de Noirmoutier pour la période 1731-1989 (OGER & GUILLOTON, 2019 : 40-41). Sa présence sur le littoral vendéen, au nord au moins jusqu'à Notre-Dame-de-Monts — où j'ai pu observer plusieurs fois cette espèce sur les dunes en juillet 2005 — rend toutefois plausible son existence ancienne sur l'île de Noirmoutier.

(11) Édouard BUREAU n'adjoint aucune synonymie latine au nom commun « Noctuelle dorée », sans doute en raison du fait que ce nom (« Dorée » ou « Noctuelle dorée ») a autrefois été attribué à au moins trois Noctuelles différentes. S'il est possible d'écarter d'emblée la « Chrysoptère dorée », *Panchrysia deaurata* (Esp.) (DUPONCHEL, 1829 : 60, et pl. CXXXIX, fig. 1), en raison de sa répartition strictement montagnarde, il est en revanche nettement plus malaisé de trancher entre la « Dorée » d'ENGRAMELLE, *Agrochola helvola* (Linnaeus, 1758) (DUPONCHEL, [1828] : 473, et pl. CXXX, fig. 3, sous le nom de « Xanthie rufine »), et la « Xanthie dorée », *Tiliacea aurago* ([D. & S.], 1775) (DUPONCHEL, [1828] : 453, et pl. CXXVIII, fig. 4). Peut-être conviendrait-il encore d'évoquer ici le nom du « Vert doré » d'ENGRAMELLE, *Diachrysia chrysitis* (Linnaeus, 1758) (cf. DUPONCHEL, 1829 : 21, et pl. CXXXIV, fig. 3 et 4), qu'Édouard RICHER aura peut-être involontairement abrégé dans sa liste ? On relèvera toutefois qu'aucune des espèces évoquées ci-dessus n'a jusqu'à présent été signalée sur l'île de Noirmoutier.

Les collections Jean Laidin et François Ganachaud (1949-1950)

À propos des Rhopalocères représentés dans ces deux collections, Christian PERREIN m'écrivait dans sa missive du 12 juillet 1993 :

« De plus, ces informations sauvées de justesse sont d'un intérêt biohistorique de tout premier plan ; elles témoignent en effet de la présence d'espèces n'ayant pas été vues récemment, pour ne pas dire qu'elles y ont probablement disparu depuis de nombreuses années. Au demeurant, ces espèces sont suivies avec beaucoup d'attention à l'échelle régionale ; ainsi :

- *Iphiclides podalirius*, assez largement témoigné avant 1960, semble s'être très raréfié, voire disparu en maints endroits dans les années 1970-1980. Une reprise semble se dessiner actuellement, mais il faut dire que nous sommes ici dans la « zone d'épreuve » de l'espèce, pour reprendre la très sagace notion d'Alphonse DE CANDOLLE (1806 – † 1893).

- *Pontia daplidice*, dont la probable disparition demeure une énigme. Le défaut de prospection ne peut pas être invoqué, compte tenu du fait que cette espèce volait dans les mêmes lieux qu'*Euchloe crameri*, encore bien témoigné dans son aire littorale et ligérienne.

- *Colias hyale*, migrateur comme le précédent ; sa raréfaction est certaine, et l'explication de la régression de la culture de la Luzerne doit être insuffisante.

- *Hipparchia semele*. Sa raréfaction est si spectaculaire — et bien prouvable ! — que sa situation est alarmante dans nos deux départements ; ce cas d'espèce est un cas d'école biohistorique : défrichement des landes à partir du XIX^e siècle, puis disparition (presque) totale au siècle suivant ; urbanisation et surfréquentation de ses biotopes littoraux au XX^e siècle ; enfin — hallali de ces dernières décennies d'après une enquête en cours d'instruction —, épandages d'un larvicide de croissance (le Dimilin ODC 45 % en solution huileuse) effectués en septembre pour lutter contre *Thaumetopoea pityocampa*.

- *Pyrgus malvae*, attesté depuis 1960 de quelques mailles seulement — d'ailleurs toutes contiguës —, alors qu'il était largement répandu avant 1960.

- Si *Nymphalis antiopa* est toujours rare à peu près partout, *Aporia crataegi* est en revanche très abondant depuis quelques années et répandu partout. Le témoignage de Monsieur GANACHAUD sur la rareté du Gazé dans l'île s'ajoute à d'autres témoignages semblables pour la région dans les années 1960-1980 environ. Enfin, l'absence d'*Anthocharis cardamines* me paraît intéressante à souligner » ⁽³⁴⁾.

Dans une lettre ultérieure du 22 juillet 1993, Christian PERREIN ajoutait :

« Je vous adresse ci-joint [...] les fiches « Atlas » de ces deux collections d'intérêt biohistorique

⁽³⁴⁾ *Aporia crataegi* est sujet à de fortes fluctuations et peut-être en régression dans le Bocage vendéen (cf. < <https://base-aer.fr/observatoire/index.php?module=fiche&action=fiche&d=rhopalos&id=54339> >) (J.-A. GUILLOTON, comm. pers., courriel du 4 février 2024).

sans doute irremplaçable. *Iphiclides podalirius* et *Clossiana dia* — ce dernier dûment localisé et daté ! — sont peut-être les informations les plus intéressantes. J'ai un petit doute à propos de *Pyrgus malvae* et je vous propose, assorti d'un point d'interrogation, *Pyrgus armoricanus* ; cette espèce serait aussi de grand intérêt, car signalée d'une dizaine de mailles avant 1960 et d'une seule (XS54) depuis cette date » ⁽³⁵⁾.

Hormis les Rhopalocères, ces deux collections renfermaient en tout soixante-quinze espèces d'Hétérocères (cf. *supra* la liste complète), dont quelques-unes figuraient déjà dans la liste de François PIET. Certaines n'ont pas été retrouvées en juillet 1970 (en raison, pour partie, de leur phénologie plus précoce ou plus tardive) ; plusieurs d'entre elles ont peut-être disparu de l'île de Noirmoutier depuis les années 1950 (cf. *infra*).

Les observations de juillet 1970

À la lumière de la comparaison des rares sources historiques disponibles, il est possible de tenter d'appréhender l'évolution du cortège rhopalocérique de l'île de Noirmoutier au cours des XIX^e et XX^e siècles. La liste de François PIET énumérait 22 espèces de Rhopalocères, celle de Jean LAIDIN 24 espèces, celle de François GANACHAUD 35 espèces, et celle de mes propres prospections 20 espèces seulement (tableau 4).

L'examen du tableau 4 permet de relever deux faits principaux : d'une part, l'accroissement des connaissances naturalistes et l'intensification de la pression de prospection entre le XIX^e siècle et le milieu du siècle suivant, mais aussi une incontestable érosion de la biodiversité, qui paraît s'aggraver au fil du temps. Bien entendu, le contexte météorologique très défavorable du mois de juillet 1970 a certainement accentué la perception d'un net appauvrissement de la faune rhopalocérique de l'île, rendant presque « invisibles » des groupes comme les Hespérides, la Piérides et les Vanesses. Mais certaines espèces accusaient malgré tout dès cette époque un recul bien réel, notamment *Iphiclides podalirius*, les *Pyrgus*, *Pieris napi*, *Pontia daplidice* ou *Boloria dia* ⁽³⁶⁾ — pour n'évoquer que les espèces d'apparition estivale —, tandis que d'autres, au contraire, se montraient en effectifs pléthoriques, comme *Plebejus argus plouharnelensis*, *Melitaea cinxia* et *Hipparchia semele*, et sans parler de *Zygaena sarpedon pictonorum*. Ces disparités semblent donc indiquer que les fantaisies climatiques du mois de juillet 1970 n'étaient pas seules en cause dans les aléas démographiques relatifs aux différentes espèces.

Il est beaucoup plus malaisé d'évaluer l'évolution de la faune lépidoptérique nocturne, car il est bien évident que ni Jean LAIDIN ni François GANACHAUD ne disposaient des moyens logistiques dont nous avons pu bénéficier durant notre séjour de juillet 1970 à La Fosse, ce qui limitait nécessairement leur connaissance des Hétérocères de l'île ; en outre, en l'absence d'inventaires historiques détaillés, il paraît illusoire de vouloir établir un quelconque bilan

⁽³⁵⁾ Mais nos connaissances ont progressé depuis : sa reproduction régulière est attestée en Vendée dans deux noyaux de populations, un peu partout dans le Marais poitevin et dans le Pays de Monts (J.-A. GUILLON, comm. pers., courriel du 3 janvier 2024).

⁽³⁶⁾ Espèce sujette à de fortes fluctuations (cf. <<https://base-aer.fr/biblio/docpdf/Guilloton22-227.pdf>>, page 13). Depuis les années 2000, elle paraît même progresser et bénéficier du changement climatique (cf. <<https://base-aer.fr/biblio/index.php?module=biblio&action=biblio&id=237>>, page 68) (J.-A. GUILLON, comm. pers., courriel du 4 février 2024).

TABLEAU 4. — Évolution, sur un siècle, du cortège rhopalocérique de l'île de Noirmoutier.

Espèce	Liste de Fr. PIET (< 1826–1863)	Coll. J. LAIDIN (1949-1950)	Coll. F. GANACHAUD (1950)	Relevés de 1970
<i>Iphiclide podalirius</i>			•	
<i>Papilio machaon</i>		•	•	•
<i>Carcharodus alceae</i>			•	
<i>Spialia sertorius</i>		•	•	
<i>Pyrgus armoricanus</i> ou <i>Pyrgus serratulae</i> (?)		•		
<i>Thymelicus lineola</i>				•
<i>Thymelicus acteon</i>			•	
<i>Ochlodes sylvanus</i>			•	
<i>Aporia crataegi</i>		•	•	
<i>Pieris brassicae</i>	•		•	•
<i>Pieris rapae</i>	•		•	•
<i>Pieris napi</i>	•			
<i>Euchloe crameri</i>		•	•	
<i>Pontia daplidice</i>		•		
<i>Anthocharis cardamines</i>	•			
<i>Colias hyale</i>		•	•	
<i>Colias crocea</i>	•	•	•	•
<i>Gonepteryx rhamni</i>		•	•	•
<i>Callophrys rubi</i>			•	
<i>Lycaena phlaeas</i>	• ?		•	•
<i>Lycaena tityrus</i>	• ?	•		
<i>Celastrina argiolus</i>			•	
<i>Polyommatus icarus</i>		•	•	•
<i>Aricia agestis</i>				•
<i>Plebejus argus</i>	•	•	•	•
<i>Pararge aegeria</i>	•		•	•
<i>Lasioommata megera</i>	•	•	•	•
<i>Coenonympha pamphilus</i>	•	•	•	•
<i>Pyronia tithonus</i>	•		•	•
<i>Maniola jurtina</i>	•	•	•	•
<i>Melanargia galathea</i>	•	•	•	•
<i>Hipparchia semele</i>		•	•	•
<i>Argynnis pandora</i>	•	•	•	•
<i>Issoria lathonia</i>	•	•	•	
<i>Boloria (Clossiana) dia</i>	•	•		
<i>Ladoga camilla</i> ou <i>Azuritis reducta</i> (?)	•			
<i>Nymphalis polychloros</i>	•		•	
<i>Nymphalis antiopa</i>	•		•	
<i>Aglais io</i>	•	•	•	
<i>Vanessa atalanta</i>	•	•	•	
<i>Vanessa cardui</i>		•	•	•
<i>Aglais urticae</i>	•		•	
<i>Polygonia c-album</i>			•	
<i>Melitaea cinxia</i>		•	•	•
Nombre total d'espèces	22	24	35	20

comparatif dans ce domaine. À l'issue de recherches bibliographiques infructueuses, il semble ainsi justifié d'admettre qu'avant 1970, on ne dispose d'aucune étude d'ensemble, si modeste soit-elle, sur la faune hétérocérique de l'île de Noirmoutier — si ce n'est la brève liste publiée par François PIET (*cf. supra*) —, et qu'hormis les prélèvements de Jean LAIDIN et de François GANACHAUD, le présent travail constitue le premier témoignage quelque peu documenté sur cette faune. À titre d'exemple, ni DELMAS (2015 : 282-284) ni OGER & GUILLON (2019 : 108-110) ne citent le moindre travail ancien exclusivement consacré aux Hétérocères de la Vendée ou de Noirmoutier, et les cartes publiées dans l'ouvrage d'OGER & GUILLON ne mentionnent la plupart du temps les mailles UTM WT50 (nord de l'île), WT60 (centre de l'île) et WS69 (sud de l'île) ⁽³⁷⁾ qu'à partir de 1973 (au mieux à compter de 1971).

En dépit de ce constat quelque peu frustrant, il est possible, au-delà des commentaires consignés dans l'introduction du présent travail (*cf. supra* le paragraphe « Prospections nocturnes ») à propos de l'abondance de certaines espèces, d'émettre quelques considérations sur le cortège hétérocérique observé à La Fosse.

Les prospections de juillet 1970 auront donc permis de relever la présence de deux cent trente-quatre espèces de Lépidoptères, dont vingt Rhopalocères. Si l'on y ajoute le total des espèces mentionnées par François PIET en 1863 et de celles rassemblées dans les collections Laidin-Ganachaud, mais non rencontrées lors de nos investigations de 1970, soit respectivement quatorze et cinquante-trois espèces, on peut admettre qu'à cette date, la faune lépidoptérique de l'île de Noirmoutier se composait d'au moins trois cents espèces. En soustrayant de cette somme les Rhopalocères (qui représentent au total quarante-quatre espèces), on constate ainsi que la faune hétérocérique de l'île de Noirmoutier, telle qu'elle était connue en 1970, comprenait deux cent cinquante-six espèces.

Évolution de la faune hétérocérique de 1863 à 2023

Les cartes de répartition mises en ligne par l'association *Atlas Entomologique Régional Nantes* (FAVRETTO & *al.*, en ligne) sur le site *Témoignages AER* (< <https://base-aer.fr/index.php> >) permettent de visualiser la distribution diachronique des Lépidoptères dans les deux départements de la Loire-Atlantique et de la Vendée. La consultation de ces cartes, effectuée à la fin du mois de novembre 2023, m'a ainsi offert la possibilité de prendre connaissance de la répartition de toutes les espèces mentionnées dans le présent travail, telle qu'elle transparaît aujourd'hui à la faveur des témoignages des différents contributeurs de cette base de données. L'examen minutieux de ces cartes conduit à établir les quelques constatations exposées ci-après.

1. Liste de François Piet

Si l'on excepte les quelques espèces de cette liste dont la présence à Noirmoutier paraît peu probable, voire exclue, de même que celles dont l'identité n'a pu être établie avec certitude, on relève l'existence de dix espèces dont la présence, plausible sur l'île, n'a toutefois

⁽³⁷⁾ De nombreux témoignages « anciens » dans cette maille sont à rapporter à des captures d'André MAHÉ à La Barre-de-Monts, et non à Barbâtre, où la première mention d'une espèce d'Arctiinae date de 1992 (J.-A. GUILLON, comm. pers., courriel du 3 janvier 2024).

jamais été confirmée jusqu'ici, à savoir *Hepialus humuli*, *Nemophora degeerella*, *Megalophanes viciella*, *Tinea pellionella*, *Yponomeuta evonymella*, *Alucita hexadactyla*, *Dichrorampha petiverella*, *Synanthedon culiciformis*, *Diacrisia purpurata* et *Callimorpha dominula*, les deux dernières citées devant être probablement désormais considérées comme éteintes sur l'île ⁽³⁸⁾.

2. Collections J. Laidin et F. Ganachaud

Parmi les soixante-quinze espèces d'Hétérocères que renfermaient ces deux petites collections, trente (voire trente et une) n'ont pas été revues en juillet 1970, pour partie en raison, comme indiqué plus haut, de leur phénologie plus précoce ou plus tardive. Il s'agit des espèces suivantes : *Pterophorus pentadactylus*, *Cacoecimorpha pronubana*, *Zygaena filipendulae*, *Pyrausta aurata*, *Lasiocampa trifolii*, *Saturnia pyri*, *Mimas tiliae*, *Agrius convolvuli*, *Acherontia atropos*, *Hemaris fuciformis*, *Hyles livornica*, *Aplasta ononaria*, *Lythria purpuraria*, (*Mesoleuca albicillata*), *Pseudopanthera macularia*, *Apeyra syringaria*, *Aspitates gilvaria*, *Spiris striata*, *Arctia testudinaria*, *A. caja*, *A. villica*, *Diaphora mendica*, *Euclidia glyphica*, *Amphipyra pyramidea*, *Periphanes delphinii*, *Nyctobia muralis*, *Polymixis flavicincta*, *Mormo maura*, *Oligia strigilis*, *Noctua fimbriata* et *Agrotis bigramma*.

Au sein de ce cortège, deux espèces font ici l'objet d'une **première mention pour l'île de Noirmoutier**, *Pyrausta aurata* et *Pseudopanthera macularia*, et même trois, si l'on valide la présence de *Mesoleuca albicillata* ; *Euclidia glyphica*, qui n'était à cette époque mentionné que du sud de l'île, est donc l'objet d'une **première mention pour le nord de l'île**.

3. Prospections de juillet 1970

Les relevés nocturnes de juillet 1970 ont permis de mettre en évidence l'existence d'un certain nombre d'éléments nouveaux pour la faune lépidoptérique noirmoutrine, voire vendéenne, de même que la présence de plusieurs taxa peu fréquemment ou rarement observés dans la région.

Soixante-cinq espèces ⁽³⁹⁾ font l'objet d'une **première mention pour l'île de Noirmoutier** :

- *Morophaga choragella*, *Yponomeuta padella*, *Y. malinella*, *Y. cagnagella*, *Ethmia terminella*, *Depressaria douglasella*, *Agonopterix nervosa*, *A. curvipunctosa*, *A. subpropinquella*, *Oegoconia deauratella*, *Eurodachtha pallicornella*, *Batia lunaris*, *Scrobipalpula psilella*,
- *Agdistis heydenii*, *Crombrugghia distans*, *Stenoptilia gallobritannidactyla*,
- *Archips rosana*, *Cnephasia longana*, *C. stephensiana*, *Acleris forsskaeana*, *Gypsonoma dealbana*, *Notocelia roborana*, *Epiblema foenella*, *Eucosma conterminana*, *Spilonota ocellana*, *Rhyacionia buoliana*, *Clavigesta sylvestrana*, *Dichrorampha acuminatana*, *Bactra lancealana*, *Hedya nubiferana*, *H. salicella*, *Lobesia bicinctana*,
- *Cossus cossus* ⁽⁴⁰⁾, *Agllossa pinguinalis*, *Rhodophaea formosa*, *Dioryctria sylvestrella*, *Gymnancyla canella*, *Nyctegretis lineana*, *Ephestia elutella*, *E. woodiella*, *Ematheudes punctella*, *Anerastia lotella*, *Chilo phragmitellus*, *Agriphila straminella*, *Catoptria pinella*, *Eudonia delunella*, *Evergestis politalis*, *Anania hortulata*,

⁽³⁸⁾ Si tant est qu'elles y ont été présentes par le passé. Probable pour la seconde, plus hypothétique pour la première (J.-A. GUILLOTON, comm. pers., courriel du 4 février 2024).

⁽³⁹⁾ Voire soixante-six, si l'agrégat *Eu. nigrofusca* renferme également *Eu. obelisca*.

⁽⁴⁰⁾ *Cossus cossus* avait déjà été capturé sur l'île de Noirmoutier par Jean LAIDIN et François GANACHAUD, mais ces données n'avaient jamais été publiées avant leur mention dans le présent travail.

– *Idaea biselata*, *I. fuscovenosa*, *I. humiliata*, *Rhodostrophia vibicaria*, *Epirrhoe galiata*, *Eupithecia breviculata*, *Epione vespertaria*,
 – *Leucoma salicis*, *Paidia rica*, *Oria musculosa*, *Apamea oblonga*, *Ipimorpha subtusa*, *Mythimna straminea*, *M. ferrago*, *Leucania obsoleta*, *Lycophotia porphyrea* et *Euxoa agg. nigrofusca*.

Parmi ces soixante-cinq espèces, cinq font l'objet d'une **première mention pour la Vendée** : *Ethmia terminella*, *Agonopterix nervosa*, *Stenoptilia gallobritannidactyla*, *Bactra lancealana* et *Epione vespertaria*.

Vingt autres espèces n'étaient connues que dans la partie septentrionale de l'île, et font donc l'objet d'une **première mention pour le sud de l'île** (maille UTM WS69) :

– *Agonopterix cnicella*, *Hofmannophila pseudospretella*, *Emmelina monodactyla*, *Clepsis consimilana*, *Eupoecilia ambiguella*, *Acleris variegana*, *Cydia pomonella* ⁽⁴¹⁾, *Piniphila bifasciana*,
 – *Zeuzera pyrina*, *Pyrallis farinalis* ⁽⁴²⁾, *Lamoria anella*, *Dioryctria simplicella*, *Acrobasis tumidana*, *Myelois circumvoluta*, *Phycitodes inquinatella*, *Pediasia fascelinella*, *Eudonia mercurella*, *Dolicharthria punctalis*,
 – *Abraxas grossulariata* et *Mythimna l-album*.

Enfin, quelques espèces méritent d'être ici mentionnées en raison de leur discrétion ou de la pauvreté des mentions qui les concernent, soit qu'elles n'aient plus été revues depuis longtemps, soit qu'elles passent pour très rares (TR), rares (R), assez rares (AR), peu communes (PC), localisées (L) ou très localisées (TL) en Vendée et/ou sur l'île de Noirmoutier ⁽⁴³⁾. Dans cette catégorie, il est possible de citer notamment :

– *Morophaga choragella* (PC), *Depressaria douglasella* (TR), *A. curvipunctosa* (TR), *Oegoconia deauratella* (AR), *Scrobipalpula psilella*, espèce présumée disparue, car non revue depuis 1950 (la présente mention repousse donc à 1970 la date de sa possible extinction sur l'île),
 – *Agdistis heydenii* (AR), *Crombrugghia distans* (R), *Stenoptilia gallobritannidactyla* (R),
 – *Cnephasia longana* (TR), *Eupoecilia ambiguella* (TR), *Acleris forsskaeana* (PC), *Epiblema foenella* (PC), *Bactra lancealana* (R),
 – *Gymnancyla canella* (R), *Nyctegretis lineana* (R), *Ematheudes punctella* (PC), *Anerastia lotella* (AR), *Catoptria pinella* (PC), *Pediasia fascelinella* (TR, L), *Evergestis politalis* (R, L),
 – *Cataclysmus rigua* (PC, L), *Abraxas pantaria* (TR), *Leucoma salicis* (PC), *Paidia rica* (AR), *Calophasia lunula* (PC), *Apamea oblonga* (TR), *Hadena compta* (PC) et *Hadena irregularis* (AR, L).

Comparaison avec la faune lépidoptérique des autres îles

Le long du littoral atlantique, l'île de Noirmoutier (49 km²) s'inscrit au sein d'un cordon très discontinu d'îles côtières de superficies notables mais diverses, précédée au nord par Belle-Île-en-Mer (85 km², Morbihan), et relayée au sud par les îles d'Yeu (23 km², Vendée),

⁽⁴¹⁾ *Cydia pomonella* avait déjà été capturé sur l'île de Noirmoutier par François GANACHAUD, mais cette donnée n'avait jamais été publiée avant sa mention dans le présent travail.

⁽⁴²⁾ *Zeuzera pyrina* et *Pyrallis farinalis* avaient déjà été capturés sur l'île de Noirmoutier par François GANACHAUD, mais ces données n'avaient jamais été publiées avant leur mention dans le présent travail.

⁽⁴³⁾ Les indices d'abondance relative mentionnés ici ont été extraits des fiches spécifiques mises en ligne par l'Atlas Entomologique Régional (Nantes), mais en rapportant cet indice au seul département de la Vendée, et non à l'ensemble Vendée – Loire-Atlantique.

de Ré (85 km², Charente-Maritime) et d'Oléron (174 km², Charente-Maritime). Il paraissait intéressant de comparer le cortège lépidoptérique de ces quelques îles, pour autant qu'il ait été l'objet, avant 1970, d'études suffisamment détaillées.

Les recherches bibliographiques m'ont malheureusement amené à constater que la faune lépidoptérique des îles atlantiques avait bien peu motivé la curiosité de nos prédécesseurs. Seuls semblent s'être penchés sur cette faune insulaire Paul MABILLE (1906) et Louis DEMAISON (1917).

Au tout début du XX^e siècle, d'ailleurs, l'Abbé Joseph DE JOANNIS (1909 : 694) écrivait déjà dans l'introduction de sa *Contribution à l'étude des Lépidoptères du Morbihan* : « Aux renseignements fournis par ces terrains ordinaires de chasse, il faut en ajouter quelques autres sur certaines îles, Houat et Belle-Île en particulier. Ces îles seraient probablement très intéressantes à explorer, mais les entomologistes portent en général plus volontiers leurs pas vers les montagnes ou les régions méridionales, plus riches assurément. Cependant les côtes de l'Atlantique ont aussi de quoi attirer les chasseurs, et les découvertes qui y ont été faites, depuis quelques années notamment, promettent à ceux qui feront l'étude méthodique de nos côtes et de nos îles de l'Ouest une intéressante moisson ».

Si Belle-Île-en-Mer, puis Noirmoutier, ont successivement reçu la visite de Louis DEMAISON (1917 : 172-173), respectivement du 1^{er} au 5 septembre, puis le 17 septembre 1897, celui-ci s'abstient de détailler la composition de la faune lépidoptérique qu'il y a observée ⁽⁴⁴⁾, précisant simplement : « Il serait à souhaiter que l'on pût faire une étude approfondie de la faune lépidoptérologique de Belle-Île. Je crois inutile de donner la liste des espèces très communes que j'ai observées pendant mon séjour et qui mériteraient seulement de figurer dans un catalogue complet, dont la publication serait fort désirable. Je me bornerai à citer, comme très caractéristique de cette faune, l'*Argynnis Pandora* Schiff., qui n'est pas rare aux environs du Palais. Cette Argynne est très répandue sur le littoral du Morbihan et de la Loire-Inférieure. Elle remonte assez loin dans la vallée de la Loire ; je l'ai prise autrefois aux environs de Saumur ». Plus bas, il ne cite de Noirmoutier que le même *Argynnis pandora*, ainsi que *Pararge aegeria*, « type méridional à ailes jaunes », précisant que « Le *P. Egeria* [sic] de Belle-Île semble former transition entre cette forme et le *P. Egeriides* [sic] Stdgr du nord » ⁽⁴⁵⁾.

Outre cette mention laconique de DEMAISON, rien ne semble plus avoir été publié sur la faune lépidoptérique de Belle-Île-en-Mer avant le XXI^e siècle, au début duquel on relève quelques rares contributions (LAMBERT, 2008, 2015, 2016) dont le contenu se borne à ne traiter que de quelques espèces (Crambidae, Zygaenidae, Lycaenidae), si ce n'est celle de DROUET & al. (2005), qui mentionne la récolte, en trois jours de prospections diurnes et nocturnes sur l'île, du 7 au 9 juin 2003, de deux cent une espèces. Dans ce dernier travail, la liste des taxa recensés mentionne de nombreuses espèces présentes tant à Belle-Île-en-Mer qu'à Noirmoutier ; la différence entre la composition des deux listes réside essentiellement dans le fait que les prospections belliloises se sont déroulées un mois plus tôt que nos relevés noirmoutrins, de sorte que certaines espèces de phénologie imaginale plus précoce observées sur Belle-Île au début de juin avaient sans doute déjà dû cesser de voler à Barbâtre lors de nos premiers relevés de juillet.

⁽⁴⁴⁾ Décision d'autant plus étonnante que dans la même publication (*op. cit.* : 172), Louis DEMAISON énumère une quinzaine d'espèces, presque toutes aussi banales, observées par lui-même sur la Grande Île de l'archipel des Chausey (Manche) entre 1889 et 1916.

⁽⁴⁵⁾ Louis DEMAISON récoltera lors de cette prospection sur l'île de Noirmoutier un exemplaire de *Ladoga camilla* (= *Limnitis sibylla*) qui figure dans les collections du Muséum de Paris (*cf. supra* les commentaires relatifs à la liste de François PIET).

De la même manière, la faune lépidoptérique des îles d'Yeu et de Ré semble n'avoir suscité aucune étude synthétique jusqu'à nos jours. La seule contribution (non officiellement publiée) relative à l'île d'Yeu se résume à un bref compte rendu d'observations naturalistes effectué fin mai 2019 (ALLANET & al., 2019), lequel mentionne seize Rhopalocères ⁽⁴⁶⁾ et vingt-huit espèces d'Hétérocères. Concernant l'île de Ré, les seules mentions trouvées relatent quelques migrations récentes d'*Utetheisa pulchella* L. (DROUET, 2012 ; ANONYME, 2013 ; RÉGNIER, 2023), si ce n'est un travail de Robert LÉVESQUE (2008), qui énumère un petit nombre d'espèces présentes sur les milieux dunaires de cette île, avant tout des Noctuelles.

En définitive, l'unique publication *ancienne* se prêtant à une comparaison des faunes lépidoptériques insulaires du littoral atlantique reste celle de Paul MABILLE (°1835 – †1923) consacrée à l'île d'Oléron ⁽⁴⁷⁾. Dans ce travail, Paul MABILLE (1906) relate ses prospections entomologiques généralistes durant le mois d'août 1902 sur la pointe sud de l'île, tout autour de Saint-Trojan-les-Bains. Il s'applique activement, lors de ce séjour estival, à recueillir un maximum de données sur les principaux grands ordres d'Insectes, mais il constate que les conditions météorologiques de cette année, particulièrement chaude et sèche, ont été extrêmement néfastes à la végétation, partiellement grillée, de même qu'à la faune entomique, qu'il décrit comme très pauvre, autant en espèces qu'en individus.

En ce qui concerne les Lépidoptères, ses relevés, exclusivement diurnes, ne lui procureront que cent cinquante espèces, les Hétérocères mentionnés dans son travail ayant presque tous été débusqués de jour parmi la végétation arborescente, arbustive ou herbacée. À défaut d'une source attractive lumineuse, c'est en effet en battant les fourrés de Chêne vert (*Quercus ilex* L., 1753), les Tamaris (*Tamarix* spp.), le Saule rampant (*Salix repens* L., 1753), le Troène (*Ligustrum vulgare* L., 1753), le Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salviifolius* L., 1753), l'Euphorbe maritime (*Euphorbia paralias* L., 1753), l'Euphorbe des estuaires (*Euphorbia segetalis portlandica* (L.) Litard, 1936), la Sanguenite (ou Absinthe de mer, *Artemisia maritima* L., 1753), l'Armoise champêtre (*Artemisia campestris* L., 1753), l'Immortelle des dunes (*Helichrysum stoechas* (L.) Moench, 1794), l'Ammi officinal (*Ammi majus* L., 1753), la Bugrane rampante (*Ononis repens* L., 1753) ⁽⁴⁸⁾, les Statice (*Limonium* spp.), la Soude maritime (*Suaeda maritima* (L.) Dumort., 1827), la Soude ligneuse (*Suaeda vera* Forssk. ex J. F. Gmel., 1791, = *S. fruticosa* L.) et le Jonc maritime (*Juncus maritimus* Lam., 1794), entre autres, qu'il obtient les imago et les chenilles dont il va conduire l'élevage.

La faune rhopalocérique lui procure vingt-six espèces ⁽⁴⁹⁾. Il note l'absence de *Pieris napi*, *Colias hyale*, *Argynnis paphia*, *Maniola jurtina* et *Lasiommata maera*. Mais il mentionne la présence de deux espèces apparemment absentes de Noirmoutier : *Hipparchia statilinus* et *Lysandra bellargus*.

Parmi les cent vingt-quatre espèces d'Hétérocères énumérées dans la liste de Paul MABILLE, soixante et onze font défaut dans l'inventaire des espèces connues de Noirmoutier en 1970, parmi lesquelles onze Noctuides, quatre Érébides, dix-neuf Géométrides, neuf Pyraloïdes,

⁽⁴⁶⁾ Et non pas dix-sept, l'espèce présentée sous le nom d'Hespérie de la Sanguisorbe (*Spialia sertorius* Hfmsg) étant en fait la Noctuelle *Euclidia mi* Cl. (d'après la photographie insérée page 12 de ce rapport).

⁽⁴⁷⁾ Quelques espèces des milieux dunaires sont également mentionnées de cette île dans le travail de Robert LÉVESQUE (2008) mentionné plus haut.

⁽⁴⁸⁾ Sans doute la Bugrane maritime, *Ononis spinosa* subsp. *procurrens* (Wallr.) Briq., 1913 (cf. < https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/138212/tab/taxo >) (J.-A. GUILLOTON, comm. pers., courriel du 4 février 2024).

⁽⁴⁹⁾ peut-être vingt-sept, si l'on y ajoute *Melitaea* (*Cinclidia*) *phoebe*, qu'il mentionne de manière plutôt ambiguë.

douze Tortricides, huit Géléchiides et huit « Microlépidoptères » appartenant à d'autres familles (Ecophorides, Depressariides, Momphides, Coléophorides et Lithocollétides). Si certaines d'entre elles avaient vraisemblablement pu passer inaperçues jusqu'en 1970 sur l'île de Noirmoutier, d'autres y sont probablement étrangères, leur aire de répartition n'atteignant pas la latitude de l'Île aux Mimosas. Paul MABILLE souligne en effet assez fréquemment dans son travail le caractère méridional d'un bon nombre des espèces qu'il cite, qu'il s'agisse des Rhopalocères ou des Hétérocères. Il est donc probable que l'île d'Oléron, située à une latitude moins élevée que celle de Noirmoutier, abrite un cortège lépidoptérique quelque peu différent, essentiellement marqué par la présence d'espèces de distribution générale plus « méditerranéenne ». De nouvelles prospections — et surtout de nouvelles publications — seraient donc nécessaires afin d'établir un bilan comparatif beaucoup plus précis de la faune lépidoptérique de ces deux îles (et des autres îles de la côte atlantique), l'état des connaissances actuelles ne permettant pas une analyse réellement significative des différences de leurs cortèges lépidoptériques respectifs.

Conclusion

Le présent travail, aussi imparfait soit-il, permet du moins d'établir qu'en juillet 1970, la faune lépidoptérique de l'île de Noirmoutier était réputée avoir abrité au minimum trois cents espèces, et que certaines d'entre elles pouvaient s'y montrer très abondantes, tandis que quelques autres semblaient avoir déjà disparu de cette île. Les observations consignées ci-dessus pourront dans tous les cas être utilisées comme un état des lieux précisément daté et localisé, constituant un *état zéro* à partir duquel il sera possible d'établir des comparaisons avec les résultats d'inventaires ultérieurs ⁽⁵⁰⁾, et d'estimer les tendances affectant l'évolution des cortèges lépidoptériques présents sur l'île.

Remerciements

Mes premiers témoignages de profonde reconnaissance s'adresseront tout d'abord à ceux qui nous ont hélas quittés pendant la longue période d'élaboration du présent travail, et plus particulièrement à notre savant et estimé Collègue Christian PERREIN (°1957 – † 2018), qui, au fil des années, était devenu un ami fidèle, à qui je dois beaucoup et sans lequel ce travail n'aurait peut-être jamais vu le jour. C'est grâce à nos nombreux échanges épistolaires et à ses encouragements que devait progressivement mûrir le projet de réaliser cet inventaire local des Lépidoptères de Barbâtre, témoin d'un état initial qui s'inscrivait à point nommé dans la démarche biohistorique qu'il avait initialisée. Il me faut également évoquer ici avec reconnaissance la mémoire de François GANACHAUD (°1902 – † 1975), qui, avec une grande aménité, répondit toujours favorablement à mes requêtes et permit, grâce à son aide précieuse, de sauver d'un oubli certain les données que renfermait la collection Jean Laidin, malheureusement disparue peu de temps après, et d'inventorier le contenu de sa propre collection, apportant d'irremplaçables informations au projet de biohistoire de Christian PERREIN. C'est encore de manière posthume que je dois exprimer ma gratitude à l'égard du Professeur Jean BOURGOGNE (°1903 – † 1999), qui m'accueillit toujours avec bienveillance au Muséum de Paris avant même que j'y sois nommé assistant, et de mon ami le Professeur Louis BIGOT (°1927 – † 2021), qui renforça ma passion pour les « Microlépidoptères » en me faisant découvrir, avec le feu sacré qui le caractérisait, le microcosme des Ptérophores ; tous deux me furent d'une grande aide dans mes débuts, notamment en répondant toujours avec empressement à mes demandes de déterminations.

⁽⁵⁰⁾ Dans ce contexte, la collection Lechat représente un patrimoine muséologique manifeste. Grâce à Jacques LECHAT et aux prospections des membres de l'Atlas Entomologique Régional (Nantes), nous connaissons à ce jour 463 espèces de Lépidoptères présentes ou l'ayant été sur la commune de Noirmoutier-en-l'Île, et 395 à Barbâtre (J.-A. GUILLON, comm. pers., courriel du 3 janvier 2024).

Que mon frère Michel LUQUET (Ponchon, Oise) et ma sœur Nelly-Claude LUQUET-DUMANGE (Rueil-Malmaison, Hauts-de-Seine) soient assurés de toute ma reconnaissance pour m'avoir accordé leur participation active à nos prospections de terrain, et pour m'avoir autorisé à reproduire dans le présent travail certains des clichés qu'ils ont réalisés au cours de nos randonnées sur les landes dunaires de Barbâtre, clichés argentiques dont je dois pour partie la numérisation à M. Alain DAHMANE (Paris-V^e), photographe professionnel travaillant avec le Muséum depuis de longues années et que je remercie bien vivement pour son minutieux travail de conversion numérique de ces documents « historiques ». Je dois en outre de très sincères remerciements à mes Collègues et amis Antoine LÉVÊQUE (Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris) et Christian JACQUARD (Paris) pour le remarquable ouvrage de restauration auquel ils se sont livrés afin de rendre netteté et luminosité aux vénérables archives photographiques extraites de mes tiroirs.

Je ne manquerai pas d'exprimer ma gratitude à mon ami Raymond COCAULT (Nesles-la-Vallée, Val-d'Oise) pour l'information qu'il a bien voulu me transmettre à propos de la collection Jean Laidin. Que mes Collègues et amis Joël MINET (Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris), Jacques NEL (La Ciotat, Bouches-du-Rhône) et Christian GIBEAUX (Avon, Seine-et-Marne) soient également très vivement remerciés pour s'être fort aimablement chargés de la préparation des armatures génitales et de la détermination de certains Sphinx et « Microlépidoptères » mentionnés dans le présent travail.

Je sais grand gré aux membres de l'Association *Les Amis de l'Île de Noirmoutier* (Noirmoutier-en-l'Île, Vendée), et en particulier à Madame Fanny POTIER, Secrétaire générale, et Monsieur Thibault LAGARDE, Secrétaire, pour la transmission de diverses informations et de documents bio-bibliographiques issus des archives de leur Association. Je ne saurais oublier mon estimé Collègue Jean-Alain GUILLOTON (Héric, Loire-Atlantique), à qui j'adresse de très chaleureux remerciements pour avoir accepté la tâche ingrate de procéder à la relecture critique de mon manuscrit, pensum auquel il s'est consacré avec la plus consciencieuse acribie, et pour m'avoir proposé maints instructifs compléments et ajustements pertinents.

Enfin, que soient bien vivement remerciés nos deux dévoués référents à l'étranger, Wolfgang SPEIDEL (Olching, Allemagne) et Alec HARMER (Lymington, Royaume-Uni), pour la vérification de la correction syntaxique des résumés allemand et anglais accompagnant le présent travail.

Références bibliographiques

- Allanet (Francine), Chaillot (Luc), Charpentier (Anne-Lise), Crusson (André), Lefort (Thibault), Lemarié (Richard), Roy (Christian), Storck (Frantz), Tramoy (Michèle) et Varenne (François)**, 2019. — Compte rendu des observations naturalistes sur l'île d'Yeu. Week-end du vendredi 24 mai soir au dimanche 26 mai 2019. 1-22, 21 illustr. fotogr. coul., 2 cartes coul., 1 pl. fotogr. coul. (30 fig.). Les Naturalistes Vendéens édit., La Roche-sur-Yon.
- Anonyme**, 1966. — Île de Noirmoutier, l'Île aux Mimosas. Vendée – France. Saison de mai à octobre. 1-24, 1 carte, 15 illustr. fotogr. Syndicat d'Initiative édit., Noirmoutier-en-l'Île.
- Anonyme**, 1989. — Portrait d'un poète. Jean NIDAILE rattrape le temps perdu. *Ouest-France*, 12 avril 1989, 1 p., 1 illustr. fotogr. (portrait).
- Anonyme (La Rédaction)**, 2013. — [Sur l'île de Ré]. Nouvelles observations d'*Utetheisa pulchella* (Lep. Noctuidae [sic !] Arctiinae). *Oreina*, Thoury-Férottes, n° 24 : 39, 1 illustr. fotogr. coul.
- Bellmann (Heiko)**, 2006. — Quel est donc ce Papillon ? Traduit et adapté de l'allemand par **Gérard Chr. Luquet**. 1-456, 1 165 illustr. fotogr. coul., 7 dessins en coul. Collection « Quel est donc ? », Guides Nature, Nathan éditeur, Paris.
- Binvel (Bernard)**, 2023. — Recueil de données anciennes sur quelques Lépidoptères de Méréville (Essonne) (Lepidoptera Rhopalocera et Heterocera). *Alexanor*, **30** (2) : 91-130, 3 cartes coul., 9 fac-similés, 19 illustr. fotogr. coul.
- Blab (Josef), Ruckstuhl (Thomas), Esche (Thomas) und Holzberger (Rudi)**, 1987. — Aktion Schmetterling. So können wir sie retten. 1-192, 398 illustr. fotogr. coul. Ravensburger Buchverlag Otto Maier GmbH édit., Ravensburg (R. F. A.).
- Blab (Josef), Ruckstuhl (Thomas), Esche (Thomas), Holzberger (Rudi) et Luquet (Gérard-Christian)**, 1988. — Sauvons les Papillons. Les connaître pour mieux les protéger. 1-192, 398 illustr. fotogr. coul. Éditions Duculot, Gembloux (Belgique) et Paris.
- Blab (Josef), Ruckstuhl (Thomas), Esche (Thomas), Holzberger (Rudi) en Made (Jan van der)**, 1989. — Actie voor Vlinders. Zo kunnen we ze redden. 1-192, 354 illustr. fotogr. coul., 4 cartes. Wereld Natuur Fonds (WWF-Nederland) et De Vlinderstichting édit., Zeist et Wageningen (Pays-Bas).

- Bleszyński (Stanisław)**, 1957. — Studies on the Crambidae (Lepidoptera). Part. XIV. Revision of the European species of the generic group *Crambus* F. s. l. *Acta zoologica cracoviensia*, **1** (6) : 161-622, 66 pl. (pl. 27-92).
- Bleszyński (Stanisław)**, 1965. — Crambinae. In **Amsel (Hans Georg)**, **Gregor (František)** und **Reisser (Hans)**, *Microlepidoptera palaearctica*, **1** (1) : 1-553, 131 fig. dans le texte, 3 cartes ; **1** (2) : 31 pl. coul., 102 pl. en noir. Georg Fromme und Co. édit., Vienne, Autriche.
- Boitard (Pierre)**, 1828. — Manuel d'Entomologie, ou Histoire naturelle des Insectes, contenant la synonymie et la description de la plus grande partie des espèces d'Europe et des espèces exotiques les plus remarquables. Tome second. 1-419. Roret, libraire-édt., Paris.
- Bouhier (Claude)**, 1981. — François GANACHAUD. *La Lettre aux Amis*, n° 41 : 1-8, 2 illustr. fotogr. (portraits) (mars 1981). Les Amis de l'Île de Noirmoutier édit., Noirmoutier-en-l'Île (Vendée).
- Bouhier (Claude)**, 2005. — Le départ définitif de Jean LAIDIN. *La Lettre aux Amis*, n° 140 : 10-15, 3 illustr. fotogr. (portraits), 3 fac-similés (décembre 2005). Les Amis de l'Île de Noirmoutier édit., Noirmoutier-en-l'Île (Vendée).
- Delmas (Sylvain)**, 2015. — Bibliographie des Lépidoptères de France (1593-2010). Bibliographie (ouvrages, articles, documents...) relative aux Lépidoptères de France continentale et de Corse, de 1593 à 2010, avec classements par auteurs, systématique, géographique et thématique. *Alexanor*, **26**, Supplément, et *Oreina*, Thoury-Férottes, Hors-série n° 1, **1** : 1-384 ; **2** : 1-427 ; **3** : 1-512.
- Demaison (Louis)**, 1917. — Observations sur les Lépidoptères de quelques îles de l'Europe occidentale. *Bulletin de la Société entomologique de France*, **22** (10) : 171-173.
- Drouet (Éric)**, 2012. — [Sur l'île de Ré]. *Utheteisa* [sic !] *pulchella* encore ! *Oreina*, Thoury-Férottes, n° 17 : 47, 1 illustr. fotogr. coul.
- Drouet (Éric)** et **Favretto (Jean-Pierre)**, 2008. — Quelques Lépidoptères nocturnes remarquables observés dans l'ouest de la France (point de situation 2006-2007) (*Lepidoptera*). *Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France*, (N. S.), **30** (4) : 197-207.
- Drouet (Éric)**, **Favretto (Jean-Pierre)**, **Cama (Alain)** et **Lambert (Bruno)**, 2005. — Aperçu de la faune lépidoptérologique de Belle-Île-en-Mer (Morbihan, France) [*Lepidoptera* – 2003]. *Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France*, (N. S.), **27** (2) : 83-92.
- Duponchel (Philogène Auguste Joseph)**, 1827-[1828]. — Nocturnes. Tome quatrième – Première partie. In : **Godart (Jean-Baptiste)** et **Duponchel (Philogène Auguste Joseph)**, *Histoire naturelle des Lépidoptères ou Papillons de France*, **7** (1) : [1]-528, 32 pl. (Nocturnes CI à CXXXII) color. par **Paul Duménil**. Crevot, Libraire-éditeur, Paris, 1827 (p. 1-224), et Méquignon-Marvis, Libraire-éditeur, Paris, 1828 (p. 225-528).
- Duponchel (Philogène Auguste Joseph)**, 1829. — Nocturnes. Tome quatrième – Deuxième partie. In : **Godart (Jean-Baptiste)** et **Duponchel (Philogène Auguste Joseph)**, *Histoire naturelle des Lépidoptères ou Papillons de France*, **7** (2) : [1]-[512], 38 pl. (Nocturnes CXXXIII à CLXX) color. par **Paul Duménil**. Méquignon-Marvis, Libraire-éditeur, Paris.
- Duponchel (Philogène Auguste Joseph)**, 1830-[1831]. — Nocturnes. Tome cinquième – Première partie. In : **Godart (Jean-Baptiste)** et **Duponchel (Philogène Auguste Joseph)**, *Histoire naturelle des Lépidoptères ou Papillons de France*, **8** (1) : [1]-[598], 40 pl. (Nocturnes CLXXI à CCX) color. par **Paul Duménil**. Méquignon-Marvis, Libraire-éditeur, Paris.
- Duponchel (Philogène Auguste Joseph)**, 1836. — Nocturnes. Tome septième. In : **Godart (Jean-Baptiste)** et **Duponchel (Philogène Auguste Joseph)**, *Histoire naturelle des Lépidoptères ou Papillons de France*, **10** : [1]-[388], 20 pl. (Nocturnes CCLXVII à CCLXXXVI) color. par M. **Delarue**. Méquignon-Marvis, Libraire-éditeur, Paris.
- Duponchel (Philogène Auguste Joseph)**, 1838-[1840]. — Nocturnes. Tome huitième. In : **Godart (Jean-Baptiste)** et **Duponchel (Philogène Auguste Joseph)**, *Histoire naturelle des Lépidoptères ou Papillons de France*, **11** : [1]-720, 28 pl. (Nocturnes CCLXXXVII à CCCXIV) color. par M. **Delarue**. Méquignon-Marvis, Libraire-éditeur, Paris.
- Foucart (Stéphane)**, 2019. — Et le monde devint silencieux. Comment l'agrochimie a détruit les insectes. 1-332. Éditions du Seuil, Paris.
- François (Bernard)**, 2018. — Georges CATHERINE (°1872 – † 1958). Un musicien lépidoptériste au Mont-Blanc ... *Alexanor*, **28** (5), Suppl. : 1-424, 270 fig. (illustr. fotogr. n. & bl. et coul., fac-similés).
- Gelin (Henri)** et **Lucas (Commandant Daniel)**, 1913. — Catalogue des Lépidoptères observés dans l'Ouest de la France (Région atlantique d'altitude inférieure à 300 m). Première partie : Macrolépidoptères. *Mémoires de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres*, **1912** : 1-232.

- [Geoffroy (Étienne Louis)], 1762. — Histoire abrégée des Insectes qui se trouvent aux environs de Paris ; dans laquelle ces Animaux sont rangés suivant un ordre méthodique. **1**, 1-XXVIII + 1-523, 10 pl. ; **2**, 1-690, 12 pl. Durand édit., Paris [Première édition, publiée anonymement].
- Godart (Jean-Baptiste)**, 1819-[1824]. — Papillon. In : **Latreille (Pierre-André)**, Histoire naturelle. Entomologie ou Histoire naturelle des Crustacés, des Arachnides et des Insectes. *Encyclopédie méthodique*, **9** (1), 1819 : [I]-[IV] + [1]-328 ; **9** (2), **1819** [1824] : 329-828. M^{me} Veuve Agasse édit., Paris.
- Godart (Jean-Baptiste)**, 1822. — Nocturnes. Tome premier. *Histoire naturelle des Lépidoptères ou Papillons de France*, **4** : [1]-424, 40 pl. (Nocturnes I à XL) color. par **Paul Duménil**. Crevot, Libraire-édit., Paris.
- Godart (Jean-Baptiste)**, 1824. — Nocturnes. Tome second. *Histoire naturelle des Lépidoptères ou Papillons de France*, **5** : [1]-300, 31 pl. (Nocturnes XLI à LXXI) color. par **Paul Duménil**. Crevot, Libraire-éditeur, Paris.
- Gouleau (Dominique)**, 1969. — Étude hydrologique et sédimentologique de la Baie de Bourgneuf. Thèse de 3^e cycle présentée le 20 décembre 1968 à la Faculté des Sciences de l'Université de Caen. Travaux du Laboratoire de Géologie Marine de la Faculté des Sciences de Nantes. 1-193, 4 cartes hors-texte.
- Goulson (Dave)**, 2023. — Terre silencieuse. Empêcher l'extinction des insectes. Traduit de l'anglais par **Ariane Bataille**. [1]-[398], 16 fig. Éditions du Rouergue, Arles (Bouches-du-Rhône) et Rodez (Aveyron).
- Guilloton (Jean-Alain)**, 2018. — Biohistoire et conservation des Lépidoptères Rhopalocères de la Loire-Atlantique et de la Vendée. 2^e état des lieux. *Lettre de l'Atlas entomologique régional (Nantes)*, n° 28 : [1]-[120], très nombr. fig. coul. (graph., illustr. photogr., fac-similés, cartes), 3 tabl.
- Hallmann (Caspar A.), Sorg (Martin), Jongejans (Eelke), Siepel (Henk), Hofland (Nick), Schwan (Heinz), Stenmans (Werner), Müller (Andreas), Sumser (Hubert), Hörren (Thomas), Goulson (Dave) and De Kroon (Hans)**, 2017. — More than 75 percent decline over 27 years in total flying insect biomass in protected areas. *PLoS ONE*, **12** (10) : e0185809. Article accessible en ligne à l'adresse < <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0185809> >.
- Herbulot (Claude)**, 1948. — Atlas des Lépidoptères de France, Belgique, Suisse, Italie du Nord. II. Hétérocères. *Nouvel Atlas d'Entomologie*, **6** (2) : 1-145 + [1]-[21], 16 pl. h.-t. en coul. (aquarelles de **Roger Métaye** et d'**A. Moreau**). Éditions Nérée Boubée & C^{ie}, Paris.
- Herbulot (Claude)**, 1949. — Atlas des Lépidoptères de France, Belgique, Suisse. III. Hétérocères (fin). *Nouvel Atlas d'Entomologie*, **6** (3) : 1-145 + [146]-[160], 29 fig. dans le texte, 12 pl. h.-t. en coul. (aquarelles de **René Préchac**). Éditions Nérée Boubée & C^{ie}, Paris.
- Institut Géographique National**, 1969 a. — Barbâtre. Carte de France "petit format", type 1960. *Carte topographique de France au 1/25.000^e* : Feuille Barbâtre 3-4. I. G. N. édit., Paris.
- Institut Géographique National**, 1969 b. — Noirmoutier-en-l'Île. Carte de France "petit format", type 1960. *Carte topographique de France au 1/25.000^e* : Feuille Noirmoutier-en-l'Île 7-8. I. G. N. édit., Paris.
- Joannis (Abbé Joseph de)**, 1909. — Contribution à l'étude des Lépidoptères du Morbihan. *Annales de la Société entomologique de France*, **77**, **1908** : 689-838, 1 pl. coul. (pl. 15), 1 carte dépliant.
- Lambert (Bruno)**, 2008. — *Zebronia phenice* (Stoll, 1782), espèce nouvelle pour la France (Lep. Crambidae). *Oreina*, Thoury-Férottes, n° 3 : 24, 2 illustr. photogr. coul.
- Lambert (Bruno)**, 2015. — Les Zygaenidae de Belle-Île-en-Mer (Morbihan) (Lep. Zygaenidae). *Oreina*, Thoury-Férottes, n° 29 : 35-43, 36 illustr. photogr. coul., 9 cartes, 3 pl. photogr. coul. (15 fig.).
- Lambert (Bruno)**, 2016. — Trois Lycènes remarquables de Belle-Île-en-Mer (Lep. Lycaenidae). *Oreina*, Thoury-Férottes, n° 33 : 49-50, 6 illustr. photogr. coul.
- Laussmann (Tim), Dahl (Armin) and Radtke (Armin)**, 2021. — Lost and found: 160 years of Lepidoptera observations in Wuppertal (Germany). *Journal of Insect Conservation*, **25** : 273-285, 4 graph., 1 tabl. — Texte accessible en ligne à l'adresse < <https://doi.org/10.1007/s10841-021-00296-w> >.
- Le Cerf (Ferdinand Louis)**, 1944. — Atlas des Lépidoptères de France. I. Rhopalocères. *Nouvel Atlas d'Entomologie*, **6** (1) : 1-115 + [116]-[128], 12 pl. h.-t. coul. (aquarelles de **Roger Métaye**). Éditions Nérée Boubée et C^{ie}, Paris.
- Leraut (Patrice J. A.)**, 1997. — Liste systématique et synonymique des Lépidoptères de France, Belgique et Corse (deuxième édition). *Alexanor*, **20**, Supplément hors-série : 1-526, 10 illustr. photogr., 38 fig.
- Leraut (Patrice [J. A.])**, 2012. — Zygènes, Pyrales 1 et Brachodides. *Papillons de nuit d'Europe*, **3** : 1-[604], dont 112 pl. photogr. coul. (2 300 fig.), 201 fig. dans le texte (526 dessins), 339 cartes de répartition. N. A. P. Éditions, Verrières-le-Buisson (Essonne).
- Lévesque (Robert)**, 2008. — Lépidoptères du Poitou-Charentes, Vendée, et leurs biotopes. *Cahiers de l'OPIE Poitou-Charentes*, n° 1 : 1-54, 99 cartes, 9 graph., 1 tabl. Office Pour les Insectes et leur Environnement Poitou-Charentes édit., Poitiers (mars 2008).

- Lhomme (Léon)**, 1923-1935. — Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique. 1. Macrolépidoptères. 1-800. Léon Lhomme édit., Le Carriol, par Douelle (Lot).
- Lhomme (Léon)**, 1935-[1946]. — Microlépidoptères. Première partie. *Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique*, 2 (1) : 1-488. Léon Lhomme édit., Le Carriol, par Douelle (Lot).
- Luquet (Gérard Chr[istian])**, 1971-1972. — Aux quatre coins de France en 1970 : compte rendu de l'année entomologique. *Alexanor*, 7 (3) : 113-120 ; 7 (4), 1971 : 146-152.
- Luquet (Gérard Chr[istian])**, 1975. — Révision des *Rhyacionia buoliana* Schiff. et *Rh. pinicolana* Dbld. (Lepidoptera Tortricidae) contenues dans les collections du Laboratoire d'Entomologie du Muséum de Paris et données préliminaires sur la répartition de ces deux espèces en France. *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle*, Paris, (3), n° 316 (juillet-août 1975), Zoologie 223 : 929-942, 4 illustr. phot., 4 cartes.
- Luquet (Gérard Chr[istian])**, 2006. — Voir **Bellmann (Heiko)**, Quel est donc ce papillon ?
- Luquet (Gérard Chr[istian])**, 2015. — Récentes pullulations de *Lithosia quadra* (Linné, 1758) à Poligny (Jura) (Lepidoptera Erebidæ Arctiinae). *Alexanor*, 27 (1) : 37-64, 23 illustr. fotogr. coul., 1 fac-similé coul.
- Luquet (Gérard Chr[istian])**, 2018. — Lépidoptères observés durant le mois d'août 1964 à Saint-Martin-Vésubie et dans les environs (Alpes-Maritimes) (Lepidoptera Rhopalocera et Heterocera). *Alexanor*, 28 (4), Suppl., 2017 : 25-52, 9 cartes coul., 23 illustr. fotogr. coul., 1 fac-similé.
- Luquet (Gérard Chr[istian]) et Gibeaux (Christian A.)**, 2022. — Brèves notes biographiques sur le lépidoptériste François CHAIMBAULT (°1902 – † 1981) et inventaire de sa collection. Contribution à la connaissance des Lépidoptères de la Nièvre (Insecta Lepidoptera). *Alexanor*, 29 (8), 2020 : 643-674, 14 fac-similés, 2 illustr. fotogr. coul., 1 carte.
- Mabille (Jules Paul)**, 1906. — Essai sur la faune de l'île d'Oléron. *Annales de la Société entomologique de France*, 75 (1) : 37-56.
- Nel (Jacques)**, 2006. — Atlas des genitalia femelles des Lépidoptères Tortricidae de France. *Revue de l'Association roussillonaise d'Entomologie*, 14, Suppl., 2005 : 1-116, 71 fig. dans le texte, 156 pl. h.-t. de fig. en noir (genitalia), 28 pl. fotogr. coul. h.-t. (imago). Association Roussillonaise d'Entomologie édit., Perpignan.
- Nieukerken (Erik J. van), Kaila (Lauri), Kitching (Ian J.), Kristensen (Niels P.), Lees (David C.), Minet (Joël), Mitter (Charles), Mutanen (Marko), Regier (Jerome C.), Simonsen (Thomas J.), Wahlberg (Niklas), Yén (Shen-Horn), Zahiri (Reza), Adamski (David), Baixeras (Joaquin), Bartsch (Daniel), Bengtsson (Bengt Å.), Brown (John W.), Bucheli (Sibyl Rae), Davis (Donald R.), De Prins (Jurate), De Prins (Willy), Epstein (Marc E.), Gentili-Poole (Patricia), Gielis (Cees), Hättenschwiler (Peter), Hausmann (Axel), Holloway (Jeremy D.), Kallies (Axel), Karsholt (Ole), Kawahara (Akito Y.), Koster ([Sjaak] J. C.), Kozlov (Mikhail V.), Lafontaine (J. Donald), Lamas (Gerardo), Landry (Jean-François), Lee (Sangmi), Nuß (Matthias), Park (Kyu-Tek), Penz (Carla), Rota (Jadranka), Schintlmeister (Alexander), Schmidt (B. Christian), Sohn (Jae-Cheon), Solis (M. Alma), Tarmann (Gerhard M.), Warren (Andrew D.), Weller (Susan), Yakovlev (Roman V.), Zolotuhin (Vadim V.) and Zwick (Andreas)**, 2011. — Order Lepidoptera Linnaeus, 1758. In **Zhang (Zhi-Qiang)**, Animal biodiversity : an outline of higher-level classification and survey of taxonomic richness. *Zootaxa*, n° 3148 : 212-221.
- Oberthür (Charles) et Houlbert (Constant)**, 1912. — Faune entomologique armoricaine. Lépidoptères Rhopalocères. 1-260, 343 illustr. en n. et bl. Imprimerie Oberthür, Rennes.
- Oger (Bruno) et Guilloton (Jean-Alain)**, 2019. — Atlas des Écailles de Loire-Atlantique et de Vendée. Biohistoire des Papillons de nuit (Volume 1). [1]-[112], très nombr. fig. coul. (graph., illustr. fotogr., fac-similés, cartes). Atlas Entomologique Régional édit., Nantes.
- Pähler (Rudolf), Dudler (Hans) und Hille (Axel)**, 2019. — Das stille Sterben der Schmetterlinge – The silent demise of Butterflies and Moths. 1-336, 267 fig. en coul. (cartes, graph., illustr. fotogr., tabl.). Rudolf Pähler édit., Verl (Allemagne).
- Perrein (Christian)**, 2012. — Biohistoire des Papillons. Diversité et conservation des Lépidoptères Rhopalocères en Loire-Atlantique et en Vendée. 1-624, très nombr. illustr. fotogr., fig., graph. et cartes coul. Presses Universitaires de Rennes édit., Rennes.
- Piet (François)**, 1863. — Recherches topographiques, statistiques et historiques sur l'île de Noirmoutier, publiées et annotées par Jules PIET, son fils. I-XXI + 1-725. Imprimerie Veuve Mellinet, Nantes. — Ouvrage accessible en ligne à l'adresse < https://archive.org/details/bub_gb_LsxBAAAAYAAJ/page/n9/mode/2up?view=theater >.
- Razowski (Józef)**, 2002. — Tortricinae and Chlidanotinae. *Tortricidae of Europe*, 1 : 1-247, 71 pl. de fig. au trait, 16 pl. fotogr. coul. František Slamka édit., Bratislava, Slovaquie.

- Régnier (Jean-Louis)**, 2023. — Affluence d'*Utetheisa pulchella* (Linnaeus, 1758), dans l'île de Ré (Charente-Maritime) (Lepidoptera : Erebiidae Arctiinae). *Oreina*, Thoury-Férottes, n° 59 : 43, 3 illustr. fotogr. coul.
- Robineau (Roland) et alii**, 2007. — Guide des Papillons nocturnes de France. Plus de 1 620 espèces décrites et illustrées. 1-288, 2 tabl., nombr. fig. dans le texte, 55 pl. fotogr. coul. Collection « Les Guides du Naturaliste », Delachaux et Niestlé édit., Paris.
- Scopoli (Johann Anton [Giovanni Antonio])**, 1763. — Entomologia Carniolica exhibens Insecta Carnioliae indigena et distributa in ordines, genera, species, varietates, methodo Linnæana. I-XXXVI + 1-420 + [1]. Johann Thomas Trattner édit., Vindobonae [Vienne], Autriche.
- Ters (Mireille)**, 1961. — La Vendée littorale. Étude de Géomorphologie. Thèse d'État. I-XX + 1-578, 50 fig., 68 illustr. fotogr., 13 pl. h.-t. Faculté des Lettres de Rennes édit. Imprimerie Oberthür.
- Toulgoët (Hervé de) (†)**, 2014. — Les temps ne sont plus ! (Insecta Lepidoptera). *Alexanor*, **26** (1), **2013** : 9-46, 7 illustr. fotogr., 4 pl. fotogr. coul. (49 fig.).
- Walckenaer (Charles Athanase)**, 1802 (An XI). — Faune parisienne. Insectes. Histoire abrégée des Insectes des environs de Paris, classés d'après le système de FABRICIUS [...]. **1** : [I]-[IV] + [I]-VIII + [I]-CXXX + [(1)]-303, 7 pl. ; **2** : [I]-[IV] + [I]-XXII + [(1)]-[440]. Dentu, Imprimeur-Libraire édit., Paris.

Références en ligne

- Burgaud (Jean-Pierre)**. — Arbre généalogique de Jean Pierre BURGAUD (jpburgaud). Site *Geneanet*, < <https://gw.geneanet.org/jpburgaud?lang=fr&n=laidin&oc=8&p=jean> > {page consultée le 28 novembre 2023}.
- Favretto (Jean-Pierre)**. — Témoignages AER. In : Atlas Entomologique Régional (Nantes). — < <https://base-aer.fr/index.php> >.
- Geneanet**. — [Actes en ligne]. Acte de naissance (n° 120) de François Victor Auguste GANACHAUD. Site *Geneanet*, < <https://www.geneanet.org/archives/actes/view?idacte=5765580> > {page consultée le 28 novembre 2023}.
- Geneanet**. — [Sépulture de la famille LAIDIN]. Site *Geneanet*, Cimetières et monuments, Saint-Gervais, < https://www.geneanet.org/cimetieres/view/6448733/persons/?individu_filter=LAIDIN%2BJean > {page consultée le 28 novembre 2023}.
- Le Bastard (famille)**. — Arbre généalogique de la famille LE BASTARD-BENSOULAH (mlebastard). Site *Geneanet*, < <https://gw.geneanet.org/mlebastard?n=ganachaud&oc=1&p=pierre+francois> > {page consultée le 28 novembre 2023}.
- Oreina (Association)**. — *Ethmia terminella* Fletcher, 1938. In : *Artemisiae*. — < <https://oreina.org/artemisiae/observatoire/index.php?module=fiche&action=fiche&d=micro&id=245879> >.
- Schön (Walter), Rennwald (Erwin), Rodeland (Jürgen) und alii**, 2002-2023. — Lepiforum e. V. Bestimmung von Schmetterlingen und ihren Präimaginalstadien. < <https://lepiforum.org/> >.

33, Rue de l'Hôpital, F-39800 Poligny.
< gerard.luquet@gmail.com >

Reçu le 22 février 2024 ; accepté le 29 février 2024.

ALEXANOR

Revue française de Lépidoptérologie

ISSN 0002-5208

Vol. 30

January to June 2022

Fasc. 5 and 6

Contents

Cocault (Raymond). Recent observations of <i>Saturnia pyri</i> ([Denis & Schiffermüller], 1775) in Nesles-la-Vallée (Val-d'Oise) (Lepidoptera Saturniidae)	400
Dheurle (Charles). <i>In memoriam</i> . Jacques C. J. BRULEY (°1936 – † 2023)	387
Essayan (Roland). A few cases of asymmetrical aberrations of <i>Melanargia galathea</i> (Linnæus, 1758) (Lepidoptera Rhopalocera Nymphalidae Satyrinae)	384
Essayan (Roland). About the second emergences of <i>Hamearis lucina</i> (Linnæus, 1758) in southern Burgundy (Lepidoptera Rhopalocera Riodinidae)	395
Essayan (Roland) and Jugan (Denis). Late emergences of <i>Coenonympha arcania</i> (Linnæus, 1758) in Bourgogne-Franche-Comté (Lepidoptera Nymphalidae Satyrinae)	376
Lévêque (Antoine) and Morel (Daniel). Discovery of <i>Isturgia deerraria</i> (Walker, 1861) in Corsica: first record from the Metropolitan France (Lepidoptera Geometridae Ennominae Macariini)	349
Luquet (Gérard Chr.). Editorial	342
Luquet (Gérard Chr.). <i>Antispila petryi</i> Martini, 1899, in Poligny. First mention in the Jura Department (Lepidoptera Heliozelidae)	379
Luquet (Gérard Chr.). Contribution to the knowledge of the Insects of the Department Vendée. Butterflies and Moths observed on the Noirmoutier island during the Summer 1970 (Lepidoptera Heterocera and Rhopalocera)	421
Orhant (Georges E. R. J.). A winter in the land of Léon LHOMME. Additional data for the Lot (Lepidoptera Lasiocampidae, Geometridae and Noctuidae)	409
Sircoulomb (Guy). <i>In memoriam</i> . Barry GOATER (°14 th August 1930 – † 29 th July 2022). Adieu Barry	405
Sircoulomb (Guy). Observation of <i>Epinotia sordidana</i> (Hübner, [1824]) in Normandy (Lepidoptera Tortricidae Olethreutinae Enarmoniini)	418
Sircoulomb (Guy) and Dardenne (Bernard). <i>Epinotia nigricana</i> (Herrich-Schäffer, [1851]) rediscovered in Normandy (Lepidoptera Tortricidae Olethreutinae Enarmoniini)	414



ALEXANOR

Revue française de Lépidoptérologie

ISSN 0002-5208

Tome 30

janvier à juin 2022

Fasc. 5-6

Sommaire

Cocault (Raymond). Récentes observations de <i>Saturnia pyri</i> ([Denis & Schiffermüller], 1775) à Nesles-la-Vallée (Val-d'Oise) (Lepidoptera Saturniidae)	400
Dheurle (Charles). <i>In memoriam</i> . Jacques C. J. BRULEY (°1936 – † 2023)	387
Essayan (Roland). Quelques <i>Melanargia galathea</i> (Linnæus, 1758) aberrants dissymétriques (Lepidoptera Rhopalocera Nymphalidae Satyrinae)	384
Essayan (Roland). À propos des secondes émergences d' <i>Hamearis lucina</i> (Linnæus, 1758) dans le sud de la Bourgogne (Lepidoptera Rhopalocera Riodinidae)	395
Essayan (Roland) et Jugan (Denis). Émergences tardives chez <i>Coenonympha arcania</i> (Linnæus, 1758) en Bourgogne-Franche-Comté (Lepidoptera Nymphalidae Satyrinae)	376
Lévêque (Antoine) et Morel (Daniel). Découverte d' <i>Isturgia deerraria</i> (Walker, 1861) en Corse : première mention pour la faune de France métropolitaine (Lepidoptera Geometridae Ennominae Macariini)	349
Luquet (Gérard Chr.). Éditorial	342
Luquet (Gérard Chr.). <i>Antispila petryi</i> Martini, 1899, à Poligny. Première mention dans le département du Jura (Lepidoptera Heliozelidae)	379
Luquet (Gérard Chr.). Contribution à la connaissance de la faune entomique vendéenne : Lépidoptères observés sur l'île de Noirmoutier durant l'été 1970 (Lepidoptera Heterocera et Rhopalocera)	421
Orhant (Georges E. R. J.). Un hiver au pays de Léon L'HOMME. Données complémentaires pour le Lot (Lepidoptera Lasiocampidae, Geometridae et Noctuidae)	409
Sircoulomb (Guy). <i>In memoriam</i> . Barry GOATER (°14 août 1930 – † 29 juillet 2022). Adieu Barry	405
Sircoulomb (Guy). Observation d' <i>Epinotia sordidana</i> (Hübner, [1824]) en Normandie (Lepidoptera Tortricidae Olethreutinae Enarmoniini)	418
Sircoulomb (Guy) et Dardenne (Bernard). <i>Epinotia nigricana</i> (Herrich-Schäffer, [1851]) retrouvé en Normandie (Lepidoptera Tortricidae Olethreutinae Enarmoniini)	414

